

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprnd un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# ANNALES

DE LA

# PROPAGATION DE LA FOI

POUR LES  
PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL.

---

(NOUVELLE SERIE)

---

TRENTE-DEUXIEME NUMERO, JUIN 1887.

---

## SOMMAIRE

	PAGES
SCÉMA—Ou la petite esclave enterrée vivante, ( <i>suite et fin</i> ).....	99
LA CUSTODIE FRANCAISCAINE DE TERRE-SAINTE, ( <i>suite et fin</i> ).....	128
LES ACTES DES PREMIERS MARTYRS DE L'AFRIQUE EQUATORIALE,— Par Mgr Livinhac, leur évêque.....	164
ATHABASKA-MACKENZIE.—Lettre de Mgr Clut, O. M. L., Evêque d'Arindèle, aux <i>Missions Catholiques</i> .....	191

---

MONTREAL :

CIE. D'IMP. GEBHARDT-BERTHIAUME, 30, RUE ST. GABRIEL.

1887

## L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

a pour objet d'étendre et de propager la foi catholique, d'éclairer de ses divines lumières les peuples infidèles, comme aussi d'établir des missions au milieu d'un grand nombre de catholiques privés des secours de la religion et incapables, à cause de leur pauvreté, de subvenir à l'entretien des prédicateurs de l'Évangile. Les moyens qu'elle propose à ses Associés, pour atteindre le but de son institution, sont des œuvres de piété et de charité, dont voici le détail :

1<sup>o</sup> Chaque associé doit dire tous les jours un *Pater* et un *Ave Maria*, avec cette courte invocation : *St. François-Xavier, priez pour nous*. Il suffit de diriger, une fois pour toutes, l'intention du *Pater* et de l'*Ave* de la prière du matin ou de celle du soir ;

2<sup>o</sup> Chaque associé doit donner en aumône un *centin* par semaine.

Les avantages et les privilèges attachés à cette Association par les Souverains Pontifes, sont :

### Pour l'Archidiocèse de Québec et le Diocèse de Chicoutimi.

1<sup>o</sup> Indulgence plénière, le 3 mai, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, et, le 3 décembre, fête patronale de l'Association, ou un jour dans l'Octave de ces deux fêtes ;

2<sup>o</sup> Indulgence plénière, deux jours de chaque mois, au choix des Associés ;

3<sup>o</sup> Indulgence plénière, le jour de l'Annonciation et celui de l'Assomption, ou un jour de leur Octave ;

4<sup>o</sup> Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où se célébrera une commémoration générale de tous les Associés défunts ;

5<sup>o</sup> Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où une série quelconque d'Associés célébrera la commémoration des défunts ayant appartenu au Conseil, à la Division ou à la Dizaine dont ils font partie. Pour gagner ces indulgences plénières, il faut s'approcher des Sacrements, visiter l'église de l'Œuvre, ou, si elle n'en a pas, sa propre église paroissiale, et y prier selon les intentions du Souverain Pontife. Les enfants qui n'ont pas fait leur première Communion peuvent aussi les gagner en accomplissant une autre œuvre méritoire, imposée par leurs confesseurs ;

6<sup>o</sup> Indulgence plénière, à l'article de la mort, pour tout Associé qui invoque au moins de cœur, s'il ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus ;

7<sup>o</sup> Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'un Associé assiste, au moins contrit de cœur, au *Triduo* que

ANNALES .

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LES

PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL.

---

(NOUVELLE SERIE)

---

TRENTE-DEUXIEME NUMERO,

---

JUIN 1887.

---

MONTREAL:

E. D'IMP. GEBHARDT-BERTHIAUME, 80, RUE ST. GABRIEL.

1887

*Permis d'imprimer :*

EDOUARD-CHS. Archevêque de Montréal.

# SUÉMA

OU LA

## Petite Esclave Africaine Enterree Vivante<sup>(1)</sup>

*Suite*

---

### VIII

#### PREMIÈRE ENFANCE DE SUÉMA.

A la récréation du soir, Suéma continua son histoire.

“ Mon père était fort courageux et passait pour le meilleur chasseur de nos villages. Pendant toute l'année, notre case était approvisionnée de gibier. Comme il tuait parfois des éléphants, il vendait de l'ivoire aux caravanes, qui nous donnaient en échange ce qui nous était nécessaire pour bien vivre.

“ Ma mère et mes sœurs aînées étaient couvertes de verroteries, et portaient même à la maison des vêtements d'outre-mer.

“ Moi-même j'étais également couverte de verroteries, mais c'était mon unique vêtement.

“ Comme vous voyez, dans ma première enfance je n'ai connu que du plaisir.

“ Le matin, mon père, accompagné de ses amis, partait pour la chasse. Ma mère et mes sœurs allaient cultiver la terre, tandis que je gardais les bêtes [les moutons] autour de la maison.

“ J'étais ordinairement avec quelques petites filles de mon âge, et nous chantions ensemble comme des oiseaux. Le temps nous paraissait ainsi bien court ; et je voyais arriver avec plaisir le soir, qui nous ramenait mon père.

“ Quelle joie pour moi, lorsque je voyais mon bon papa, chantant de sa chasse, plier sous le poids du butin !

---

(1) Voir No 31, p. 61.

“ Pendant que je lui sautais au cou, mes sœurs allumaient du feu au milieu de la case. Dans un instant le feu pétillait et des quartiers entiers de chevreuils tournaient au-dessus de la braise.

“ On faisait cuire une grande, grande marmite *d'ugali* (espèce de bouillie). Les grandes jarres de *pombé*, préparé dès la veille, se vidaient peu à peu.

“ Nous avions même presque toujours du sel pour assaisonner notre nourriture ; car, lorsque les caravanes n'en portaient point, mon père savait s'en procurer.

“ Comme il connaissait les forêts à une grande distance, il connaissait également les endroits où se trouvent les hautes herbes dont la cendre sert chez nous à faire du sel.

“ Mon père apportait souvent à la maison de grands sacs de cendres, et alors il fallait voir tout le monde à l'ouvrage.

“ Je cherchais du bois. Une de mes sœurs apportait de l'eau ; une autre lavait la cendre et passait l'eau à travers un linge.

“ Ma mère faisait bouillir cette eau toute la journée, et le soir nous avions quelques parcelles de sel. Mais aussi chez nous ne mange pas de sel qui veut.

“ J'étais tellement heureuse dans mon enfance, que souvent, lorsque j'allais à la rivière puiser de l'eau, j'entendais dire aux enfants de nos voisins ; *Voilà l'heureuse Suéma, qui mange tous les jours de la viande et du sel.* J'étais fière d'entendre ces paroles, puisqu'elles faisaient l'éloge de mon père.

“ On disait quelquefois en me voyant passer : *Voilà Suéma la propre, aux cheveux bien tressés.* J'étais bien contente de ces paroles, qui étaient l'éloge de ma mère.

“ Ah ! pourquoi ces jours de bonheur ont-ils sitôt fini.”

A ces mots le cœur de la pauvre Suéma se gonfla, ses yeux se remplirent de larmes, et pendant quelques instants, la parole expira sur ses lèvres.

Un peu remise de son émotion, elle ajouta : “ O vous qui êtes désormais mes mères et mes sœurs ! jusqu'à présent, je ne vous ai montré que le beau côté de ma vie. Vous allez voir, dans un instant, par quel événement terrible commence l'histoire de mes malheurs.

Craignant de fatiguer cette chère enfant qu'elle voyait toute en larmes, la bonne mère supérieure lui dit de remettre au lendemain la suite de son récit.

Garder les moutons paraît être l'occupation ordinaire des petites négresses. Mais toutes ne les gardent pas dans des conditions aussi douces que celles où se trouvait Suéma. Voici ce que raconte une de ses toutes jeunes compatriotes, volée par un gélaba et vendue à un de ses complices, plus méchant que lui.

“Le gélaba me vendit à un autre qui me criblait de coups et qui ne me donnait rien à manger. Il m'envoyait garder les bœufs. Pendant qu'ils mangeaient, j'entendais hurler les bêtes féroces, tigres, lions et autres animaux qui abondent dans ces contrées.

“J'étais toute tremblante de peur, et pensais toujours que les bêtes allaient me dévorer. La faim me rendait très faible. Je frissonnais à la pensée de tomber vivante entre les griffes des animaux que je voyais de loin.

“L'une avait une queue longue, longue. L'autre avait des mains et des bras comme un homme ; et puis moi, avec mes petites jambes, je ne pouvais seulement pas courir après les bœufs, qui allaient manger l'herbe d'un autre maître.

“Le mien voyant que je ne revenais pas avec les agneaux, vint une fois me chercher et me donna tant de coups de bâton, que je n'étais plus capable d'aller au pâturage : il me vendit à un autre.”

Est-il possible de torturer de la sorte de pauvre petites créatures.

Non seulement cela est possible ; mais cela est, et cela sera tant que la religion n'aura pas régénéré la malheureuse Afrique.

## IX

### LE PÈRE DE SUÉMA TUÉ PAR UN LION.

Un jour s'était écoulé depuis le dernier récit de Suéma. La communauté en attendait la suite avec empressement. Suéma elle-même semblait désirer de soulager son cœur, en versant ses douleurs dans celui de ses mères et de ses com-

pagnes. Sur l'invitation de la supérieure elle continua en ces termes :

“ Mon père s'était arrangé avec nos voisins pour faire la chasse au menu gibier. Dans ce but, on avait préparé sur les sentiers et dans divers endroits de la forêt, des fossés profonds couverts de branches et d'herbes.

“ Ce travail terminé, toutes les familles de chasseurs se réunirent pour faire la battue. C'est la première fois que je fus admise à prendre part à cette chasse commune.

“ En partant, j'étais heureuse, comme quand on va à une partie de plaisir. Je ne soupçonnais pas le moindre danger. Arrivés dans la forêt, nous formions la chaîne, de manière cependant à être séparés les uns des autres par quelques traits de flèches.

“ A mesure que nous marchions, nous resserriions le cercle, en criant de toutes nos forces pour effrayer le gibier.

“ Les chasseurs armés de sagaies et de flèches marchaient les uns devant la battue, les autres dispersés dans la forêt derrière les trappes, cherchaient à poursuivre les animaux qui, par leur adresse, auraient évité les fossés.

“ Au bout d'un certain temps, nous nous approchâmes du lieu destiné à la principale action de la chasse. Un bosquet très touffu nous séparait de la ligne des trappes. La troupe des chasseurs devenait à tout moment plus épaisse et les cris plus forts et plus perçants.

“ Je marchais à côté de ma mère et de mes deux sœurs. Devant nous, à peu de distance, marchait mon père tenant la flèche toute prête sur la corde de son arc. La battue était déjà sur la lisière du fourré dont je vous ai parlé.

“ Tout à coup un rugissement terrible sort du bosquet. Tout le monde est comme pétrifié, et les cris de la battue sont remplacés par le silence le plus profond.

“ Les échos de la forêt répètent le rugissement du lion. Je vois encore le terrible animal qui, les yeux enflammés, la crinière hérissée, battant la terre avec sa puissante queue, apparaît sur la lisière du bosquet.

“ Il s'approche des chasseurs qui restent immobiles de frayeur. Sa marche un peu oblique le conduit directement

vers nous. Il passe à côté de mon père et s'arrête, prêt à bondir sur mes sœurs et sur moi.

“ Au même moment, le lion rugit d'une manière à nous faire mourir de peur. Mon père comprend le danger qui nous menace ; et, sentant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, il attaque le féroce animal.

“ Sa flèche et ses sagaies, toujours si sûres, manquent le but.

“ Le couteau de chasse à la main, mon père s'élançe sur le lion, dont, avec ses bras crispés, il saisit la fauve crinière.

“ Les cris, les rugissements et la frayeur m'avaient tellement glacé le sang dans les veines, que je ne voyais plus ce qui se passait. C'est à peine si j'ai pu apercevoir comme un tourbillon de sang, une masse rouge roulant par terre et disparaissant dans la forêt.

“ La lutte avait été si rapide, qu'aucun des chasseurs n'avait eu le temps de venir au secours de mon père.

“ Et après ! après, hélas ! pauvres orphelines, nous nous assimes, mes sœurs et moi, auprès de notre mère, en sanglotant, sur la terre rougie du sang de notre père, de notre protecteur, de notre nourricier.”

Ce souvenir réveilla si vivement la sensibilité de Suéma, que la supérieure l'engagea à suspendre son récit.

“ Non, ma mère, répondit la tendre enfant ; si vous le permettez, je dirai jusqu'au bout la première partie de mes malheurs.

“ Aussitôt après la disparition de mon pauvre père, la battue cessa ; la forêt devint solitaire, et nos sanglots seuls en interrompaient le triste silence.

“ La nuit nous trouva au même endroit, et les rugissements de l'hyène rappelèrent à la pensée de ma mère, mon petit frère qui était resté seul à la maison.

“ Ma pauvre mère désolée se lève ; mais avant de partir elle construit un petit cabanon, avec des branches d'arbres, à l'endroit rougi par le sang de mon père. Elle y dépose la sagaie, le carquois et les flèches.

“ Ensuite nous mêmes toutes nos provisions sur une feuille de bananier à l'entrée de la case funèbre ; et, nous tenant

par la main, nous quittâmes cet endroit sans regarder en arrière, comme on revient d'un enterrement.

“ C'est de ce jour fatal que datent tous mes malheurs.

“ C'était la première nuit que notre case était sans feu et sans lumière, triste et silencieuse.

“ Toutefois le lendemain chacun se remit au travail. Il le fallait ; mais plus de chansons, plus de gaieté.”

Afin de ménager les forces de Suéma, la mère supérieure renvoya au jour suivant la suite de son histoire.

## X

### LA FAMINE

Quand tout le monde fut réuni autour d'elle, Suéma reprit la parole :

“ Oh ! que j'étais malheureuse alors !

“ Je ne savais pas encore les consolantes vérités que j'ai apprises ici. J'ignorais que nous sommes sur la terre pour aimer le bon Dieu, prier, souffrir et gagner le ciel. Ne sachant pas prier, mon amour pour mon père et la douleur de l'avoir perdu, me poussaient à la haine des créatures.

“ Je reprochais au soleil sa lumière, aux oiseaux leurs chants.

“ Je maudissais mon existence, et les voix joyeuses de nos voisins, au lieu de m'égayer, m'irritaient, puisqu'elles semblaient insulter à mon malheur.

“ Oh ! comme on souffre quand on ne connaît pas le bon Dieu et qu'on ne sait pas le prier !

“ Bientôt une affreuse calamité vint désoler non seulement ma famille, mais encore toute la contrée, dont les récoltes furent ravagées par des nuées de sauterelles.

“ En trois jours, tout avait disparu. Les plantes nourricières étaient mangées jusqu'à la racine, et les arbres jusqu'à l'écorce. Tous le pays ne fut bientôt plus qu'un désert aride.

“ Ce fléau causa une famine atroce et générale. Les gens qui avaient du sel, faisaient quelques provisions de sauterelles salées. Hélas ! depuis la mort de mon pauvre père, le sel nous manquait complètement.

“ Pendant quelque temps, nous vécûmes en mangeant les chèvres et les poules qui nous restaient ; mais les bêtes elles-mêmes ne trouvant plus une nourriture suffisante, la mortalité se mit parmi elles. La famine fut bientôt accompagnée d'un autre fléau encore plus cruel.

“ L'air corrompu par des milliers d'insectes et de cadavres d'animaux, qu'on négligeait d'enterrer, produisit une grande épidémie sur les hommes. Notre pays, naguère si gai et si peuplé, devenait de jour en jour plus vide et plus silencieux.

“ Chez nous en particulier, nous avons tant pleuré, qu'il se formait comme des ruisseaux de larmes dans notre case. Notre malheur était si grand, que nous ne plaignons plus ceux d'entre nous qui mouraient.

“ Ainsi, nous portâmes dans la forêt, sans verser une larme, mes deux sœurs que nous venions de perdre. Ma mère ajoutait même tout bas : Elles sont bien heureuses d'en avoir fini avec le malheur.

“ A la mort de mon petit frère, qui suivit de près celle de mes sœurs, ma mère ne pleurait pas non plus : nous n'avions plus de larmes.

“ Seulement, au lieu de le porter à la forêt, ma mère le déposa dans la case même ; et, me prenant par la main, elle partit avec moi le long des rivières, sans regarder derrière nous.”

Pauvre veuve ! pauvre orpheline ! En croyant le fuir, elles allaient au-devant du malheur.

## XI

### SUEMA VENDUE.

Depuis le dernier récit de Suéma, quelques jours s'étaient écoulés, lorsque, interrogée de nouveau par les supérieurs de la mission, l'enfant reprit son histoire.

“ Le changement de localité eut une heureuse influence sur ma mère. Elle reprit courage ; et à trois jours de marche de notre village, nous bâtîmes une hutte et nous commençâmes à défricher un terrain.

“ Un voisin fut assez bon pour nous prêter deux sacs de

mtama : l'un pour planter, l'autre pour manger jusqu'à la récolte.

“ Je ne puis pas dire que la joie était de nouveau entrée dans notre demeure. Néanmoins, ma pauvre mère était plus calme, et moi j'étais heureuse de ne plus la voir pleurer. Hélas ! notre tranquillité ne fut pas de longue durée.

“ L'année fut généralement mauvaise, et la récolte manqua complètement. Notre créancier, pressé lui-même par le besoin, vint réclamer les deux sacs de mtama qu'il avait eu la bonté de nous prêter. Ma mère, fort embarrassée de cette demande, se jeta à ses pieds en le suppliant de nous accorder un petit délai. Le surcis qu'elle obtint fut tout à fait insignifiant.

“ Sans perdre courage, ma bonne mère eut recours à son activité ordinaire et à son adresse dans les travaux de poterie en terre.

“ Jour et nuit, elle ne cessa de travailler dans cette industrie, à laquelle je coopérais selon la mesure de mes forces. Mais, vous le savez comme moi, les ouvrages de ce genre rapportent fort peu de chose dans certaines contrées.

“ Aussi, malgré notre extrême diligence nous étions incapables de payer le quart de notre dette, à l'expiration du délai fixé par notre créancier.

“ Il revint donc à la charge, et, nous trouvant insolvable, il s'en alla en proférant des menaces qui nous furent très pénibles.

“ Pour comble de malheur, une caravane arabe passa, à la même époque, dans les environs. Qui ne sait combien le passage des caravanes est toujours dangereux pour les faibles ? Les mauvais sujets ont l'habitude de voler des enfants et de pauvres gens, qu'ils vendent aux Arabes, pour du sel, de la cotonnade et des verroteries.

“ Les créanciers profitent de la circonstance pour exiger le paiement des dettes. Lorsque les débiteurs ne peuvent pas payer, on saisit leurs esclaves ou leurs propres enfants. Souvent il arrive qu'eux-mêmes sont réduits à l'esclavage.

Il n'y a, du reste, rien d'étonnant dans cette étrange conduite ; car, je l'ai vu, la cupidité n'a ni frein, ni bornes, ni entrailles dans les âmes qui n'aiment pas le bon Dieu.

“ Un jour nous apprîmes que la caravane s'était arrêtée non loin de notre demeure. De là, une inquiétude mortelle se répandit de tous les côtés.

“ La nuit les sanglots de ma bonne mère me réveillèrent plusieurs fois. Je n'osai pas lui demander la cause de ses larmes, dans la crainte d'augmenter son chagrin.

“ Du reste, nous étions si habituées à pleurer ensemble !!

“ Mais, le matin, je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que ma pauvre mère avait été toute la nuit sous la pression d'une douleur extraordinaire.

“ Quel ne fut pas mon étonnement de voir que ses cheveux étaient devenus blancs comme du lait !

“ Pauvre mère ! dans sa sollicitude maternelle, elle avait prévu le coup qui allait nous frapper.

“ Dans la matinée, notre créancier vint chez nous avec deux vieillards de la tribu et un Arabe. Sans demander la permission, il entra dans notre hutte et dit avec dureté à ma mère : *Mère de Suéma, vous n'avez pas de quoi payer mes deux sacs de mtama : je saisis pour cela votre enfant.*

“ *Soyez-moi témoins, dit-il aux vieillards.*

“ Puis, se tournant vers l'Arabe, il lui dit : *Eh bien ! c'est convenu : six coudées de toile américaine pour cette petite fille.*

“ L'Arabe me prit par la main, me fit lever et marcher ; examina mes bras et mes jambes, m'ouvrit la bouche, regarda mes dents, et, après quelques instants de réflexion, il répondit : *C'est bien ; viens prendre les six coudées de toile.*

“ J'étais vendue !!

“ Pendant ce temps, ma pauvre mère était restée comme anéantie.

“ Lorsque notre cruel créancier lui dit qu'il me saisissait pour sa dette, suivant l'usage légal du pays, elle frappa uné main contre l'autre et se couvrit le visage.

“ Sa douleur jusque-là comprimée éclata en sanglots déchirants, capables de briser un cœur de pierre, au moment où l'Arabe voulut m'emmener avec lui.

“ Elle se jeta à ses pieds, et d'une voix qu'aucune langue ne saurait exprimer, le supplia de l'emmener avec moi.

“Je ne suis pas encore vieille, dit-elle, malgré la couleur de mes cheveux, blanchis par le chagrin. Je suis encore assez forte pour porter une dent d'éléphant.

“Ah ! de grâce, ne me séparez pas de ma fille, qui est mon unique consolation dans les malheurs qui m'ont accablée. Seigneur, seigneur, je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce.

“Du reste, je suis sobre et me contente de peu de chose. Je sais faire de la poterie en terre. Je vous suis utile comme esclave. Je vous promets de toujours bien travailler.

“Ah ! de grâce, seigneur, emmenez-moi. Ayez pitié d'une pauvre mère, qui ne veut pas se séparer de son enfant.”

“Ces paroles arrachées au cœur affligé de ma bonne mère touchèrent l'Arabe.

“Je crois cependant que cet Arabe, qui consentit à nous réunir toutes deux à sa caravane, fit plus d'attention aux futurs travaux de poterie, qu'aux larmes de ma mère.

“Quoiqu'il en soit du motif déterminant, sa décision rendit un peu de calme à nos âmes bouleversées.”

Cette scène déchirante, dans laquelle se manifeste toute l'énergie de l'amour maternel, prouve qu'il y a de nobles créatures parmi ces tribus abandonnées de l'Afrique, et montre à quelle hauteur de vertus elles pourraient s'élever, si elles étaient chrétiennes.

N'est-ce pas ici le lieu de rappeler le mot du Pape saint Grégoire, en voyant exposés en vente sur le marché de Rome, des habitants de la Grande-Bretagne : *Quel malheur que de si belles créatures soient esclaves du démon !* Le grand pontife promit à Dieu de les délivrer, et il tint parole.

## XII

### VOYAGE DANS LE DÉSERT.

L'histoire de Suéma offrait, à la petite communauté de Zanzibar, un intérêt de plus en plus saisissant. Aussi chacun, sans délai, aurait voulu en avoir la suite. Le vénérable supérieur fut d'un avis contraire.

Pour ménager la faible créature qui en était l'héroïne, il ordonna de lui laisser quelques jours de repos.

Le terme écoulé, Suéma reprit sa narration, avec la même candeur et la même précision de souvenirs que par le passé.

“ Le lendemain, de grand matin, la caravane se mit en route. Ma mère reçut pour sa charge une dent d'éléphant.

“ Et moi, je portai quelques hardes.

“ Voici la manière de voyager d'une caravane :

“ Aussitôt après minuit, quelques serviteurs du maître

“ Et moi, je portai quelques hardes.

“ Voici la manière de voyager dans une caravane :

“ Aussitôt après minuit, quelques serviteurs du maître prennent les devants, portant avec eux des haches et des cordes pour construire des huttes, des outres pour l'eau, quelques marmites pour faire cuire la nourriture, et un grand tambour pour réunir la caravane.

“ Ils sont, de plus, munis d'une corne d'antilope qui passe pour être le talisman contre les lions, et qu'on achète ordinairement auprès des plus fameux sorciers du pays.

“ Au point du jour, on donne le signal du départ. Un homme marche à la tête de la caravane, et porte un petit drapeau qui passe pour être ensorcelé.

“ C'est bien plutôt le signe distinctif de quelque puissant chef de la contrée, qui couvre de sa protection la caravane, moyennant le *hongo*, c'est-à-dire les cadeaux d'usage.

“ Viennent ensuite les esclaves qui portent les provisions de route, l'ivoire, la gomme copale et les hardes du maître. Ce dernier, accompagné de quelques serviteurs fidèles, forme l'arrière-garde.

“ A midi, l'Arabe fait sa prière. Pendant ce temps, tout le monde se repose pendant deux ou trois heures. On se remet en route et on marche jusqu'à l'étape du soir.

“ L'avant-garde a soin de marquer son chemin, en couvrant d'herbes et de branches tous les endroits que croisent les sentiers principaux. Vers le soir, elle bat du tambour, pour conduire plus sûrement les pas incertains de la caravane.

“ Arrivée à l'étape, la caravane trouve les huttes toutes

prêtes. On les construit ordinairement avec des branches d'arbres et des herbes sèches.

“ Dans la meilleure des cases, on se sert de branches pour construire le lit du maître, à qui on prépare la couche avec l'herbe la plus douce. On y ajoute des nattes et des traversins.

“ On s'occupe ensuite de la distribution de la nourriture à la caravane, pour laquelle tout a été également préparé à l'avance. Le repas consiste habituellement en bouillie épaisse de farine de mtama ou de haricots. Quelquefois, aussi, la ration se compose de bananes rôties ou de patates douces.

“ Pour éviter la désertion et en même temps pour ménager les forces des porteurs de marchandises, les conducteurs ont soin de bien nourrir, pendant le trajet, les esclaves qui sont à leurs ordres.”

C'est ainsi que les caravanes arabes parcourent plusieurs centaines de lieues, sous le soleil brûlant de l'équateur et des tropiques. Le tout, pour gagner de l'argent au prix de la liberté et de la vie des pauvres nègres.

Puisque la caravane, qui entraîne la petite Suéma votre sœur, est au repos, arrêtez-vous un instant, jeunes chrétiennes, pour comparer votre sort au sien, et vous demander ce que vous voudriez qu'on fit pour vous, si vous étiez à sa place.

### XIII.

#### L'AMOUR FILIAL.

Rentrons à la salle de communauté, où sont réunis les missionnaires, les religieuses et les enfants : Suéma va reprendre son récit.

“ Les deux ou trois premiers jours de notre voyage se passèrent assez bien. Cette course augmentait même mon appétit, qui avait plus de facilité à se satisfaire que chez nous. J'aimais naturellement beaucoup à marcher, et par bonheur, ma charge n'était pas trop lourde.

“ Il n'en fut pas de même de ma pauvre mère. Le premier jour, chargée de sa dent d'éléphant, elle marcha à la tête de la colonne.

“ Le deuxième, elle se trouva déjà au milieu, et le troisième, elle eut peine à suivre la queue de la caravane.

“ A tout moment, elle déposait son fardeau. Sa respiration pénible trahissait sa fatigue, et chaque pas montrait les efforts surhumains qu'elle faisait pour continuer son chemin

“ Toutes les souffrances de ma pauvre mère, que je ne pouvais soulager, furent autant de poignards qui me percèrent le cœur.

“ Les jours suivants, notre caravane eut le tort de s'éloigner du ruisseau qu'elle avait suivi jusque-là, et la soif la plus ardente devint un tourment cruel pour tout le monde.

“ Ma mère, épuisée de fatigue et succombant sous le poids de sa charge, tomba plusieurs fois.

“ La voyant incapable de continuer plus longtemps à porter son lourd fardeau, le maître de la caravane ordonna à un esclave de porter à sa place la dent d'éléphant, qu'elle avait trainée depuis notre départ.

Je fus un moment consolée et même étonnée de voir ces sentiments d'humanité dans un Arabe.

“ Mais, ô cruelle déception ! quelle ne fut pas ma douleur, lorsque, le soir, j'entendis retentir à mes oreilles cet ordre barbare, donné à l'esclave chargé de la distribution des vivres ! *La mère de Suéma ne sert à rien ; elle n'aura plus de ration !*

“ Quelle nouvelle pour une fille qui aime tendrement sa mère !

“ A force de dissimuler, je parvins cependant à partager ma nourriture avec ma pauvre mère.

“ Malheureusement, le féroce Arabe s'aperçut de ma petite ruse, et me fit frapper jusqu'au sang.

“ L'ordre fut immédiatement donné de me servir ma ration en présence du maître, et de me surveiller le plus strictement possible.

“ Le jour suivant, ma bonne mère eut pour toute nourriture quelques sauterelles, quelques feuilles de ratama et un peu de terre rouge.

“ Le soir je ne pouvais pas manger. J'avais honte de porter à ma bouche la bonne nourriture qu'on m'offrait.

“ Comment un enfant qui voit sa mère mourir de faim, pourrait-il avoir le courage de manger ?

“ Ce sentiment de tendresse et de compassion filiale fut si mal interprété par le maître dénaturé, qu’il me fit battre de nouveau ; et je fus forcée d’avalier ma nourriture, trempée de mes larmes, sans avoir la consolation de la partager avec ma tendre et infortunée maman.

“ Le lendemain, oh ! jour de malheur ! notre caravane entre dans une vaste plaine, à laquelle on venait de mettre le feu, et le feu s’était étendu à perte de vue.

“ On ne voyait plus nulle part un brin d’herbe verte, plus d’insectes, plus d’oiseaux dans tous ces parages.

“ Ce qui frappait la vue, c’était une immense étendue de terre carbonisée et noircie par le feu.

“ impossible à ma pauvre mère de se procurer la moindre parcelle de nourriture, pas même de la terre rouge pour tromper son estomac.

“ Pendant cette journée, je l’ai vue tomber plusieurs fois, épuisée de fatigue et d’inanition. Ce n’est que grâce à des efforts désespérés qu’elle réussit à arriver, péniblement, jusqu’à l’étape du soir.

“ Au moment de la distribution de la nourriture, quelques paroles inhumaines me déchirèrent de nouveau le cœur. *Qu’on chasse cette vieille du campement, et surtout qu’on veuille bien à ce que personne ne lui donne rien à manger ; quiconque enfreindra cet ordre sera puni sévèrement*, dit le maître de la caravane à l’esclave chargé de la surveillance de la troupe.

“ Puis, le cruel ajouta : *Demain, s’il plaît à Allah, nous en serons débarrassés. C’est aujourd’hui sa dernière étape : car elle n’en peut plus.*

“ Ces paroles étaient accompagnées d’un rire féroce, qui en expliquait toute la signification.

“ Comment vous dépeindre ce qui se passait dans mon âme, pendant que ce barbare prononçait de gaieté de cœur, l’arrêt de mort de la seule personne que j’aimais passionnément en ce monde, de ma bonne mère qui m’aimait tant, et qui s’était sacrifiée pour ne pas se séparer de moi ?

“ Les mots douleur, torture, désespoir sont bien faibles pour exprimer ce que je souffrais intérieurement.

“ La seule pensée de ces tourments me fait encore frissonner d'horreur à l'heure qu'il est.

“ La nuit nous campions à la belle étoile, l'incendie de la savane ayant consumé toutes les herbes et toutes les broussailles. C'était pour moi un heureux malheur, qui me permit de rejoindre ma malheureuse mère.

“ Lorsque je crus tout le monde endormi, je me glissai comme un serpent en dehors du camp. L'obscurité de la nuit et la couleur noire de la plaine, en harmonie avec celle de mon corps, favorisèrent ma fuite.

“ Je dois l'avouer, à peine éloignée du camp de quelques centaines de pas je me sentis saisie d'une grande frayeur ; car je n'avais pas l'habitude de marcher seule dans une nuit obscure. La peur me glace un instant et me rend immobile.

“ Mais l'amour que j'ai pour ma mère se réveille plus fort que jamais, et je m'écrie tout haut : *Que ne ferait pas une fille, pour sa mère chérie ? Ne vaut-il pas mieux que je meure avec elle, que de lui survivre ?*”

“ Ces paroles me donnèrent du courage, et je poursuivis hardiment mon chemin.”

#### XIV.

##### L'AMOUR MATERNEL.

Nous-mêmes rejoignons Suéma, et suivons jusqu'au bout la petite héroïne de la piété filiale.

“ Je marchais, autant que l'obscurité de la nuit me le permettait, dans la direction suivie par la caravane. Je retenais mon haleine, écoutant de toutes mes oreilles, de manière à saisir le moindre bruit.

“ Bientôt j'entendis de sourds gémissements qui me firent reconnaître la voix de ma mère, et l'endroit où elle se trouvait. Je me mets à courir et, d'aussi loin que possible, je lui crie : *Maman, consolez-vous ; voici votre enfant qui vient pour vous soulager.*

“ Elle entend ces paroles qui lui font pousser des soupirs d'amour et d'attendrissement. Lorsque enfin j'eus le bonheur de l'approcher, elle me serra dans ses bras amaigris, posa ma tête sur ses genoux, et je sentis ses larmes brûlantes couler sur mes cheveux.

“ Elle me berça autant que ses forces le lui permirent, comme elle berçait autrefois mon petit frère.

“ Dans ce moment elle chanta tout bas, en sanglotant, comme on chante chez nous aux enterrements.

“ Suéma, mon enfant, pourquoi n'es-tu pas morte avec tes sœurs ?

“ J'aurais eu au moins vos tombeaux, le bien que personne n'aurait pu me ravir.

“ Heureuse est la mère qui peut rendre l'âme, en pleurant sur les tombeaux de ses enfants.

“ Les tombeaux de tes frères et de tes sœurs sont loin, et tu vas te séparer de moi à jamais. Et moi, malheureuse ! je n'ai ni la force de te suivre, ni celle de retourner auprès des ossements chéris des nôtres.

“ Oh ! où vas-tu, ma malheureuse enfant ?

“ La mort n'est pas aussi amère que l'esclavage.

“ Qui va désormais peigner et tresser tes cheveux ?

“ Qui va laver ta tête ?

“ La rosée froide du matin et les pluies de la mauvaise saison lavent la tête de l'orpheline. Les larmes lavent la tête de l'esclave.

“ La terre humide est sa mère.

“ Le tombeau est sa patrie, seul endroit où elle pourra reposer son corps endolori.”

“ C'est ainsi que chanta ma mère en sanglotant, suivant l'usage des enterrements de mon pays.

“ Et, moi, comme vous pouvez facilement l'imaginer, j'avais le cœur bien gros. Les larmes ne coulaient pas de mes yeux, car je me sentais étouffée par la douleur. Il me semblait que j'avais le gosier rempli de charbons ardents. Un hoquet convulsif me déchirait la poitrine.

“ Cependant la fatigue d'une longue journée de marche, le doux bercement et la voix plaintive de ma mère m'endormirent peu à peu. Au point du jour, je me sentis fortement serrée. Je me réveille, et je m'aperçois que c'est ma mère qui me serre dans ses bras.

“ Tout à coup, j'entends résonner les pas des hommes qui me cherchent.

“ Ils approchent de plus en plus, et enfin quelques-uns nous découvrent et appellent leurs compagnons.

“ Ils nous cernent de toutes parts. L'Arabe, roulant des yeux terribles, me saisit par la main et cherche à m'entraîner par force.

“ Ma mère m'embrasse et me serre si fortement contre elle, que l'homme cruel ne réussit pas à nous séparer, et nous traîne quelque temps toutes deux par terre. *Frappez cette maudite vieille ; exterminex-là à coups de bâton*, hurla-t-il d'une voix rauque et tremblante de colère.

“ Aussitôt une grêle de coups tombe sur le corps de ma malheureuse mère.

“ Malgré toutes ses souffrances, elle ne desserre pas les bras et me tient toujours collée sur elle. “ Frappez, frappez tant qu'il vous plaira, dit-elle d'une voix éteinte ; frappez, pour que je meure avant de me séparer de mon dernier enfant.”

“ Le maître entend ces paroles, et son âme farouche ne veut point laisser au malheur cette dernière consolation. *Frappez, dit-il, frappez fortement la petite.*

“ La douleur causée par les coups de bâton m'arrache des cris perçants. Enfin, les forces manquent à ma pauvre mère, ses bras s'ouvrent : on me saisit et on m'emporte.

“ Un instant après je la vis s'affaisser sur elle-même, sans doute évanouie et suffoquée par la douleur.”

C'est à bon droit, n'est-il pas vrai, que Suéma, s'adressant à toutes les jeunes chrétiennes et même à toutes les âmes tant soit peu sensibles, leur dit : *Voyez s'il est douleur comme ma douleur...*

Néanmoins, il reste encore au fond du calice d'amertume quelques gouttes plus amères que les autres, et la pauvre enfant devra les boire.

## XV

### LA DERNIÈRE SEPARATION.

Suéma était devenue l'objet de la compassion la plus vraie et de l'affection la plus vive, de la part des missionnaires,

des religieuses et de ses compagnes. On la respectait presque comme une martyre.

Ces dispositions devinrent encore plus marquées, lorsqu'on connut la fin de son histoire. Sur la demande des supérieurs, la jeune enfant la raconta dans les termes suivants :

“ Je me débattais autant que je pouvais entre les bras de l'esclave qui m'emportait, et je tournais sans cesse mes regards vers ma mère. Bientôt on se lassa de me porter, et on essaya de me faire marcher à coups de bâton.

“ A chaque pas, je cherchais à retourner auprès de ma mère ; et, accablée de coups et de douleur, je tombais par terre.

“ Fatigué de ma résistance, le maître ordonna à l'esclave de me reprendre et de me porter jusqu'au campement.

“ Il obéit, et, à peine nous fûmes arrivés, que la caravane se mit en marche.

“ Bientôt nous parvenons au sommet d'une colline. Je regarde en arrière, et, au milieu de la plaine brûlée, j'aperçois pour la dernière fois ma pauvre mère, les bras étendus vers moi.

“ J'eus alors la douleur de voir une énorme quantité de corbeaux voltiger autour de sa tête, attendant avec impatience le moment de sa mort pour la dévorer.

“ Personne au monde ne saura jamais ce que j'éprouvai dans ce moment.

“ Plus morte que vive, il me fallut cependant marcher. Si je ralentissais le pas, j'étais impitoyablement bâtonnée.

“ Je ne dirai rien du voyage, depuis l'endroit où j'ai laissé ma pauvre mère, jusqu'à Quiloa, qui est une ville située au bord de la mer.

“ Vous saurez seulement que, pendant ce long trajet, j'ai versé tant de larmes, qu'à force de pleurer, mes yeux s'étaient gonflés à faire peur. Je croyais que j'allais devenir aveugle. On recommença à me battre pour me faire marcher.

“ Toutes ces cruautés furent inutiles, car je ne fus pas capable de me tenir debout, tant le chagrin m'avait anéantie.

“ *Maître, dit l’esclave au conducteur, pourquoi porter plus longtemps ce cadavre ? Vous voyez bien que cette petite fille n’est bonne qu’à être mangée par les corbeaux.—Je ne puis pas la laisser ici, repondit-il, je l’ai achetée pour le compte de mon patron. Si je l’abandonne, je perdrai une piastre (5 francs) qui me revient par tête d’esclave.*

“ L’homme qui me portait était furieux et faisait tout ce qu’il pouvait pour se débarrasser de son fardeau. Chaque fois qu’on arrivait à l’étape, il me jetait de toute sa force par terre.

En passant sous les arbres et dans les broussailles, il manquait jamais de me faire écorcher le dos par les branches.

“ Et ce qui est vraiment affreux, cette conduite inhumaine provoquait l’hilarité et l’approbation de mes malheureux compagnons de captivité.

“ Je passai quelques jours à Quiloo : c’était pour moi un répit dans mes souffrances. Là personne ne me maltraitait. J’étais couchée dans le coin le plus obscur de la case. L’eau se trouvait à ma portée, ce qui me permettait d’éteindre à volonté ma soif ardente, seul adoucissement qui me rappelait à la vie.

“ Pour le reste, tout m’était indifférent. Je comprenais à peine où j’étais, et je ne conservais qu’un vague souvenir de mes longues souffrances.

“ Tout le temps écoulé, depuis la séparation d’avec ma mère jusqu’au moment d’alors, se présentait à moi comme un rêve affreux.

“ Il me semblait que ce rêve devait finir, que tout ce qui m’entourait devait s’évanouir, et que je m’éveillerais un jour à côté de ma pauvre mère, dans la petite hutte où nous étions si tristes, mais si heureuses, en comparaison de notre sort actuel.”

Comme vous le dites, pauvre enfant, tout cela était un rêve affreux. La réalité qui vous attendait était plus triste encore.

XVI

LE VOYAGE EN MER.

Après avoir éprouvé, pendant un long voyage, sous les feux brûlants de l'équateur, toutes les fatigues, tous les mauvais traitements, toutes les privations, toutes les tortures du corps et du cœur réunies, il ne restait plus à la pauvre Suéma que d'être soumise aux souffrances d'un voyage par mer, accompli dans les conditions les plus douloureuses.

Laissons cette chère enfant les décrire avec sa candeur ordinaire.

“ Comme j'étais dans ces illusions, sans trop savoir si j'avais conscience de moi-même, voici qu'un matin on me porte à bord d'un boutre, celui qui doit se rendre à Zanzibar.

“ Tous les esclaves qui, comme moi, allaient être embarqués, commencent à trembler de tous leurs membres et à se lamenter d'une manière étrange. *Ah !* disent-ils, *nous sommes perdus. Nous allons à Zanzibar, où il y a des hommes tout blancs qui mangent les Noirs.*

“ Quoique je fusse généralement indifférente à tout ce qui se passait autour de moi, je ne pouvais rester longtemps dans la position que j'occupais, et j'espérais bientôt mourir. Dans le boutre mes souffrances augmentaient. Nous étions si serrés, que non seulement on ne pouvait pas se tourner, mais pas même respirer. La chaleur et la soif devenaient insupportables, et un fort vent de mer mettait le comble à nos souffrances.

“ La nuit, le vent frais du large nous glaçait, en nous couvrant à chaque instant de l'écume de la mer, qu'il soulevait par la violence de son souffle. Le lendemain, chacun de nous reçut un peu d'eau douce et un morceau de racine de manioc.

“ O'est ainsi que se passèrent six longs jours et six nuits plus longues encore. La faim, la soif, le mal de mer, la transition subite d'une grande chaleur à un froid de glace, l'impossibilité de reposer la tête un moment, à cause du manque de place, enfin toutes ces souffrances réunies me

furent regretter pour la première fois, le temps de notre pénible voyage à travers le désert.

“ Mais, courage ! notre existence va changer, car nous voilà en vue de l'île de Zanzibar.

“ Un bon vent continue de confier notre voile triangulaire, et bientôt nous nous trouvons devant la grande ville. Deux coups de canon font trembler le boutre. On amène la voile et on jette l'ancre.

“ J'entends mes compagnons d'infortune admirer la ville murée, la ville blanche. A tout instant, ils passent de l'admiration à la crainte. Pour moi, j'avais devant les yeux comme un brouillard qui m'obscurcissait la vue.

“ je ne me sentais plus vivre que par la seule pensée qu'une fois à terre, on me donnera peut-être un peu d'eau. Oh ! quel cruel tourment que la soif !

“ Je ne me rappelle pas bien la manière dont nous avons été débarqués, ni combien de temps nous sommes restés à la douane.

“ La vue de cette immense foule de Noirs qui portent des charges, les cris qu'ils poussent pour marquer le pas m'avaient tellement étourdie, que je ne pouvais pas me rendre compte de mille objets qui passaient sous mes yeux.

“ Du reste, il faisait déjà un peu sombre.”

Bientôt, Suéma reprendra ses esprits, mais ce sera pour se trouver en face de la perspective la plus épouvantable qui se puisse imaginer.

## XVII

### SUÉMA ENTERRÉE VIVANTE.

“ Lorsque nous arrivâmes au dépôt des esclaves, qui est une grande maison en pierres, il faisait complètement nuit. Là, je vis le conducteur de la caravane, que j'avais regardé comme le personnage le plus puissant du monde, se tenir humblement devant un autre Arabe, qui paraissait lui faire des reproches, dans une langue que je ne comprenais pas.

“ Je pense qu'il le grondait à cause de moi, car plusieurs fois il me montrait du doigt.

“ Dans une langue qui ressemble à celle de mon pays, il

m'ordonna de me lever. Je fis beaucoup d'efforts pour lui obéir ; mais sans pouvoir y réussir.

“ *Cette esclave est perdue, dit le nouveau personnage ; c'est dommage, c'est contrariant. Six coudées de toile, le transport par terre et par mer, et le droit de la douane : au moins cinq piastres de perdues (25 fr.) Conducteur, ne fais plus à l'avenir de pareilles bêtises.*

“ Puis, se tournant vers deux grands nègres, il ajouta : *Khamis et Marzouc, mettez ce cadavre dans une natte et portez-le au cimetière. C'est inutile de la nourrir plus longtemps, car on ne la sauvera pas.*

“ Aussitôt dit, aussitôt fait. Les deux esclaves me prennent et m'enveloppent dans une vieille natte, qu'ils ont bien soin de lier avec des cordes de coco.

“ Ils suspendent cette espèce de paquet à un long bâton, et, placé sur leurs épaules, m'emportent ainsi loin du dépôt.

“ J'étais si bien enveloppée dans cette natte, que je ne pouvais absolument rien voir. Le bruit de la foule m'avertissait qu'on me portait à travers les rues de la ville.

“ Au bruit succéda bientôt le frôlement des branches, qui m'avertirent que nous traversions des broussailles.

“ Enfin on s'arrête ; on me jette par terre. Je sens qu'on remue le sable et je comprends qu'on m'enterre vivante.

“ La couche de sable qui me couvrit fut si légère que j'entendis les pas des porteurs, qui s'en retournèrent à la hâte. Je fus bientôt enveloppée dans un profond silence, et une peur atroce s'empara de tout mon être.

“ J'avais, il est vrai, beaucoup souffert jusqu'à ce moment. A part mes toutes premières années, ma vie n'avait été qu'une longue souffrance. Cependant la seule pensée de la mort, me causait une terreur inexprimable.

“ Je fis donc des efforts extraordinaires pour me débarrasser de la natte : je ne pus y parvenir. Ce ne fut même qu'avec beaucoup de peine, que je vins à bout de dégager le haut de mon corps, pour ne pas être étouffé par le sable.

“ Au même moment, je me mets à crier de toutes mes forces. Ma faible voix se perd dans le silence de la nuit.

“ Deux ou trois fois il me semble entendre les pas de personnes, qui passent tout près de moi. Je crie alors plus fort.

Mais ma voix, au lieu de me procurer du secours, effraye ces promeneurs nocturnes, que j'entends s'éloigner à la course.

“ Le silence se fait de nouveau autour de moi.

“ Tout à coup les arbustes s'agitent tout près de l'endroit où je me trouve. J'ai un moment d'espoir.

“ Soudain une troupe de chacals m'entourent en hurlant.

“ Mon sang se glace de frayeur.

“ Mes cris et les mouvements désespérés que je fais, les tiennent quelque temps éloignés.

“ Peu à peu ils s'encouragent et j'entends de plus en plus près leurs aboiements.

“ Enfin, ils déterrent le bas de mon corps, et je me sens mordue aux pieds.

“ Je pousse un cri, et je perds connaissance.”

Nous le demandons de nouveau : Se peut-il qu'il y ait, sur la surface du globe, des êtres portant le nom d'hommes, assez barbares pour traiter de la sorte d'innocentes créatures humaines ? Oui, il y en a, et beaucoup, il ne faut cesser de le redire aux peuples chrétiens, trop oublieux de ce qu'ils doivent au christianisme et à ceux de leurs frères, condamnés encore aux rigueurs de l'esclavage.

## XVIII

### SUÉMA DÉLIVRÉE.

La Providence n'avait pas oublié la pauvre orpheline. Suéma avait bu la dernière goutte du calice amer. Celui qui conduit aux portes du tombeau et qui en ramène, allait venir à son secours : écoutons de quelle manière.

“ Lorsque l'usage des sens me revint, je me trouvai dans une chambre aux parois blanches, comme je n'en avais jamais vu.

“ J'étais couchée dans un bon lit, et couverte d'un bon drap blanc.

“ Deux personnes au visage blanc, comme je n'en avais jamais vu de ma vie, se tenaient au chevet de mon lit, et surveillaient attentivement chaque mouvement que je faisais.

“ Elles étaient vêtues de blanc et de noir.

“ C'étaient vous, mes bonnes mères ! vous, vraies *filles de Marie*, si tendres et si dévouées, qui me soigniez.

“ Voyant leurs robes noires je crus un instant que j'étais morte et que je me trouvais dans le pays des *Péoni* (esprits).

“ Ma première pensée fut pour ma mère.

“ Où est ma mère ? demandai-je plusieurs fois aux Sœurs, que je prenais pour des esprits.

“ Sois tranquille, me répondit l'une d'elles, ta mère va venir tout à l'heure.

“ On me présenta alors une boisson d'un goût délicieux ; j'en bus à longs traits, et puis je m'endormis.

“ Je vais maintenant vous dire ce qui s'est passé, lorsque j'ai perdu connaissance, dans ma fosse, au milieu d'une troupe de chacals. Vous allez voir de quelle manière inespérée la Providence me sauva la vie.

“ M. N., jeune créole de l'île Bourbon, ne pouvant dormir cette nuit-là, eut l'heureuse fantaisie de faire la chasse aux chacals. Armé de son fusil, il vint au cimetière, et se dirigea vers l'endroit d'où sortaient les aboiements des bêtes.

“ Au lieu de s'enfuir, comme les autres passants, il attaqua courageusement les chacals qui me mordaient les pieds, et les mit en fuite.

“ Voyant devant lui un paquet qui remuait un peu, le jeune homme voulut savoir ce que c'était.

“ Il s'arrête, délie les cordes, déroule la natte et, apercevant un corps humain dont le cœur battait encore, il me charge sur ses épaules et me porte à la mission catholique, où nos bonnes Mères me reçoivent avec un heureux empressement. Mon sauveur reçut les plus chaleureuses félicitations, pour la belle œuvre de charité qu'il venait d'accomplir.

“ A partir de ce moment, je fus heureuse.”

Partageons nous-mêmes le bonheur de Suéma. Admirons et bénissons les conseils de la Providence sur cet enfant du désert, conservée au milieu de tant de mortels périls, et par la voie la plus longue et la plus douloureuse, conduite miraculeusement dans le giron maternel de l'Eglise.

XIX

CONFSSION DE SUÉMA.

“ J'aurais pu mes bonnes petites sœurs, terminer mon histoire là où finissent mes malheurs. Cependant, puisque notre Père le désire, je vais vous révéler un fait très grave pour moi et qui est intimement lié à la chaîne de ma douloureuse existence.

“ Nous apprenons ici, avec bonheur, les nombreuses vérités de la religion, et les devoirs qu'elle nous impose.

“ Chaque parole de Notre-Seigneur a été pour nous une lumière nouvelle, qui nous a remplies de consolation.

“ Orphelines, nous avons trouvé de bonnes mères qui nous ont fait connaître notre Père par excellence, le bon Dieu.

“ Nous avons été méprisées, persécutées, maltraitées.

“ Eh bien ! on a su nous rendre chers ces mépris, ces persécutions, ces mauvais traitements. On a fini par nous persuader que nos larmes du passé nous ont attiré les bénédictions de notre bon Jésus, qui nous comblera un jour d'une grande gloire, si nous sommes de bonnes chrétiennes. Sans patrie, sans famille, nous avons tout retrouvé dans cette chère mission, qui nous remplace si bien notre famille, et qui nous montre le chemin de la véritable patrie, où il n'y a plus de souffrances.

“ Toutes les vérités qu'on m'a enseignées m'ont procuré une ineffable consolation. Mon âme les buvait, comme je buvais autrefois un verre d'eau fraîche, dans la soif qui me brûlait en traversant le désert.

“ Mais lorsque notre Mère catéchiste expliquait l'Oraison dominicale et qu'à la cinquième demande elle citait ces paroles : *Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, je sentais mon cœur se révolter intérieurement. Tout le reste est bien, me disais-je, mais cela est insupportable.

“ Je ne pouvais pas contenir ma révolte intérieure, mêlée d'amertume et de douleur.

“ Et allant trouver notre Mère, je lui disais : Comment, ma Mère ? je dois pardonner à l'Arabe qui a frappé ma mère

mourante ? Oh ! non jamais, jamais je ne pardonnerai à l'assassin de ma mère.

“ Mon enfant, reprenait notre Mère, Notre-Seigneur, tout Dieu qu'il est, a souffert les derniers outrages. Il a tout pardonné ; il a même prié pour ses bourreaux.

“ Mais, ma Mère, répliquais-je, une pareille chose est impossible. Je crois que si je disais oui, mon cœur me répondrait : Ton pardon n'est pas sincère.

“ Notre Mère m'embrassait et me disait : “ J'ai pitié de toi, ma bonne et pauvre Suéma, à cause des longues et cruelles souffrances que tu as endurées, et à cause de l'obstacle que tu mets toi-même à ton baptême, qui aurait comblé tous tes désirs.

“ C'est bien dommage, mon enfant ! Tu as appris avec tant de zèle ton catéchisme, et voici que tu ne veux pas renoncer sincèrement à cette vilaine haine, comme tu renoncerais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

“ Avec cette haine, pas de baptême possible ; mais prie, ma fille. Je prierai pour toi, et avec l'aide de Dieu, ton cœur changera de disposition.”

“ Je me mis donc à prier et, au milieu de la prière, je me sentis tantôt soulagée et tantôt malheureuse. Dans la journée, je crus plusieurs fois pouvoir dire sincèrement : Oui, je pardonne de tout mon cœur à cet homme cruel. Mais la nuit suivante je rêvais que j'assistais à cette scène atroce, qui a eu lieu dans la plaine brûlée.

“ Je rêvais que j'étais changée en corbeau ; que cet Arabe gisait sanglant au milieu du désert et que, battant fièrement des ailes, je le déchirais avec mon bec.

“ Je racontai à notre Mère ce rêve, qui lui fit venir les larmes aux yeux. Elle me dit avec douceur : “ Continue de prier, mon enfant ; le bon Dieu aura pitié de toi.”

“ En attendant, on fixa le jour de mon baptême. Ce jour arrivé, on se vit obligé de me différer le sacrement qui devait me faire chrétienne, à cause de mes dispositions qui n'étaient guère modifiées.”

Le pardon des injures est le grand miracle du christianisme. Dans cette circonstance, la conduite de l'Arabe, la tendresse filiale de Suéma, la nature ardente de ces populations afri-

caines, expliquent les révoltes de Suéma, en présence du sacrifice demandé. Mais la grâce est plus forte que la nature.

## XX

### HÉROÏSME DE SUÉMA.

Refusée au baptême, Suéma était plus malheureuse qu'on ne peut le dire. La providence miraculeuse, qui l'avait sauvée de tant de périls, ne voulut pas que cette chère enfant vint échouer au port.

Dans une aile de la Mission est une salle, où l'on reçoit gratuitement et l'on entoure des soins les plus délicats, les malades sans distinction de race ou de religion.

“ Or, un matin, continue Suéma, on vint dire à notre Mère supérieure, qu'on venait d'apporter à la salle du pansement, plusieurs Arabes blessés dans un combat soutenu contre les croiseurs anglais.

“ C'était mon tour d'aider aux Sœurs du dispensaire. Je m'empressai de préparer tout ce qui regardait mon service. Bouilloire d'eau tiède, cuvette, éponge, bandes à pansement, tout fut fait dans quelques instants.

“ Portant plusieurs de ces objets, j'entre dans la salle à la suite des Sœurs.

“ Oh ! surprise ! surprise à me renverser !

“ La première personne qui s'offre à mes regards, c'est notre ancien conducteur de caravane, qui a frappé ma mère mourante.

“ Je le vois dans un état horrible. La tête fendue d'un coup de sabre, sa poitrine sanglante et profondément labourée par plusieurs coups de baïonnette, me firent une telle impression que je faillis laisser tomber par terre les objets que je tenais dans mes mains.

Je ne pus m'empêcher de m'écrier : *Mon Dieu ! c'est l'Arabe !!!*

“ Notre Mère supérieure se tourna vers moi et me dit d'une voix pleine de bonté : “ Suéma, ma fille, tes malheurs méritent une récompense.

“ Et voici que, dans sa miséricorde, Notre-Seigneur l'envoie l'occasion de faire un acte d'un prix inestimable. Heu-

reux ceux qui ont assez de générosité, pour rendre le bien pour le mal. Dieu leur en tiendra compte un jour. Un peu de courage, mon enfant, et la victoire est à toi.

“ C'est toi, ma chère Suéma, qui vas panser cet homme ! ”

“ Mes yeux rencontrèrent ceux de notre Mère, et j'obéis en tremblant de tous mes membres, à l'ordre qui m'était donné.

“ Je pris le linge et je commençai à laver les plaies.

“ Le premier essai me coûta beaucoup, beaucoup. Outre le dégoût que j'éprouvais, mes lèvres étaient prêtes à maudire mon ennemi.

“ Je me réjouissais intérieurement de ses souffrances. Peu à peu, Dieu aidant, je me surmontai ; et à ces mauvais sentiments succéda une pitié profonde.

“ Je fus moi-même étonnée du changement qui s'était opéré en moi, et je compris alors la douceur de la charité chrétienne.

“ Après le pansement de ce malheureux, je me rendis en cachette dans l'oratoire de nos mères ; et là, agenouillée devant l'autel de la Sainte Vierge, je m'écriai un peu haut, en sanglotant : O Marie, ma Mère ! ayez pitié de ce malheureux, auquel vous m'avez obtenu le courage de pardonner de tout mon cœur. Oui je lui pardonne maintenant avec sincérité.

“ A ces mots, je sentis des gouttes d'eau tomber sur ma tête.

“ Je me retourne et vois la bonne Mère catéchiste, qui m'avait entendue prononcer les paroles de pardon. C'est elle qui versait sur moi des larmes d'attendrissement, bénissant le bon Dieu et la Sainte Vierge, pour la grâce de ma conversion.

“ Elle fut si heureuse qu'elle me serra sur son cœur, comme fit ma pauvre mère lorsque je la vis pour la dernière fois.

“ Ce jour était un dimanche.

“ Vers le soir, on me donna une belle robe blanche, et, une demi-heure avant la bénédiction, le troupeau du bon Pasteur s'accrut d'une brebis, et la famille catholique eut un enfant de plus.

“ En me conférant le baptême, la sainte Eglise ajouta à mon nom de Suéma celui de Madeleine, qui m'est mille fois plus cher que mon premier nom.

“ Je passai le reste du jour à remercier le bon Dieu qui, par des voies bien mystérieuses, mais bien admirables, m'a fait arriver à la lumière de l'Évangile.

“ Je me disais à tout moment : Qu'ai-je fait pour avoir été préférée à tant de millions d'infidèles, qui n'auront jamais le même bonheur ? Pénétrée de cette pensée, je voulais témoigner ma reconnaissance à notre bon Maître, et j'étais un peu embarrassée de savoir ce que je pourrais faire de plus agréable à son divin Cœur.

“ J'entendis alors comme une voix qui me disait intérieurement : Madeleine, vis chrétiennement, et puis fais tous tes efforts pour procurer la conversion de tes pauvres compatriotes.

“ Oui, oui, mon Dieu, m'écriai-je, j'en prends la résolution devant vous : toute ma vie je travaillerai dans ce but. Je vous prierai tous les jours, afin que, dans votre infinie miséricorde, vous ayez pitié des infidèles de l'Afrique orientale, et que vous leur envoyiez des missionnaires qui leur montrent le chemin du ciel.”

Madeleine tient parole.

Telle est l'histoire authentique de la jeune Suéma. Recueillie de sa bouche enfantine et traduite en français, elle a été envoyée par les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie qui évangélisent l'important vicariat apostolique du Zanguebar.

---

# LA CUSTODIE FRANCISCAINE.

DE TERRE-SAINTE. (1)

(Suite.)

## § 1

Lorsque en 1223, S. François d'Assise obtint du Pape Honorius III la Bulle *Solet annuere*, qui donnait la confirmation apostolique à l'Ordre des Frères Mineurs qu'il avait fondé, la Custodie de Terre-Sainte comptait déjà quatre ans d'existence. S. François était allé à Jérusalem et y avait lui-même déposé en 1219 ce petit grain de senevé. Or, cette modeste semence devait ne pas tarder à devenir un grand arbre, et je voudrais, Messieurs, vous en faire admirer l'admirable fécondité.

Trois ans après leur arrivée sur ces terres inhospitalières, en 1222, les Franciscains bâtissent une petite résidence près du Cénacle, et ce pauvre réduit constitue tout l'avoir des catholiques en Judée. Mais les dix années suivantes, des firmans successifs de Méléalin (Melek-el-Kamel) et de Bibarsch-Cheryf reconnaissent aux Franciscains des droits positifs sur le Calvaire, le Saint-Sépulcre et d'autres sanctuaires (2).

En 1230, Grégoire IX, par une Bulle expresse, recommande aux Patriarches et aux Evêques d'Orient les Frères Mineurs, *déjà gardiens des Sanctuaires*, et depuis lors, les Souverains-Pontifes n'ont cessé de donner des preuves solennelles de leur estime et de leur bienveillance pour les enfants du Pauvre d'Assise et pour leur zèle en Orient. Citer toutes les Bulles des Papes en leur faveur, serait donner à mon rapport un développement fastidieux : bornons-nous à dire que presque tous les Souverains-Pontifes, depuis Grégoire IX jusqu'à Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, en ont publié, et que le seul Bullaire de Terre-Sainte en contient plus de soixante.

(1) Voir No. 31, p. 95.

(2) Nous donnerons plus loin une liste des principaux firmans accordés à la Custodie en faveur des sanctuaires.

Mais pourquoi les Souverains-Pontifes ont-ils montré toute cette sollicitude, ont-ils témoigné tant d'intérêt à la Custodie franciscaine de Terre-Sainte ?

C'est, Messieurs, permettez-moi de le dire, c'est que les Franciscains ont répondu à l'attente de l'Eglise et ne se sont pas montrés au-dessous de la mission qu'elle leur avait confiée.

Personne ne leur avait remis de sanctuaire en Palestine ; ils les ont acquis peu à peu, un à un, à force de patience et d'abnégation, au prix de mille souffrances, de la mort même de beaucoup d'entre eux.

En 1245, plusieurs sont massacrés par les Kharesmiens dans le Saint-Sépulcre et dans le Cénacle.

En 1277, d'autres furent tués par les musulmans (*Lettre d'Alexandre IV aux Frères Mineurs de Syrie.*)

En 1263, plusieurs Franciscains tombèrent sous les coups du cimeterre à Bethléem, à Nazareth et à Arsouf.

En 1266, le P. Jacques du Puy en Velay et Jérémie de Lecce sont écorchés vifs par les sectateurs de Mahomet, flagellés et enfin décapités.

En 1268, nos couvents de la Montagne-Noire, d'Antioche et de Tripoli sont détruits et tous les Religieux qui s'y trouvaient, mis à mort.

En 1287, sept Franciscains sont martyrisés par Melek-Mansour.

En 1289, nous trouvons trois autres martyres dont l'un est Français, le F. Philippe du Puy.

En 1290, deux Franciscains subissent à Gaza le dernier supplice pour leur fidélité à la foi catholique, et un autre à Damiette.

En 1291, cinquante-deux Frères Mineurs sont immolés à Saint-Jean d'Acre.

Je pourrais continuer cette énumération jusqu'en 1860, où huit de nos pères furent massacrés à Damas.

Malgré ces persécutions presque continuelles, les Franciscains accomplissent leur difficile mission d'acquérir et de garder les sanctuaires de Palestine. Ils obtiennent en 1245 un firman de Salah-ed-dyn confirmant les titres de propriété qu'ils avaient déjà acquis sur le Saint-Sépulcre et le Saint-

Cénacle. En 1271, ils obtiennent la permission de réparer l'église de Bethléem. Désireux de faciliter aux Pèlerins le voyage aux Saints-Lieux, ils acceptent dans ce but à Ramleh une maison pour recevoir les chrétiens que leur piété conduit en Palestine.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, notre Mission se développe et se consolide par les soins d'un Religieux français, le P. Roger Guérin, de notre Province d'Aquitaine, qui obtint du Soudan d'Égypte la régularisation de nos titres de propriété et la cession de quelques autres sanctuaires. Le roi de France et celui de Naples s'entendent à ce sujet avec le souverain maure, de sorte que notre position en Palestine devint dès lors une affaire internationale que le Pape Clément VI confirma dix ans plus tard, en 1342.

Je rencontre vers cette époque un fait qui pourra vous donner, Messieurs, une idée des difficultés contre lesquelles il a fallu lutter. En 1305, Pierre de Lusignan et le Grand-Maître de Rhodes mettent à sac la ville d'Alexandrie. Les musulmans ne pouvant user de représailles contre leurs ennemis, se vengent sur les Frères Mineurs, si inoffensifs pourtant, et les vingt-huit Franciscains qui se trouvaient en Palestine sont plongés dans d'affreux cachots ; plus de la moitié moururent dans les fers, et les autres ne sentirent leurs chaînes se briser que le jour où le tyran les fit mettre à mort après trois ans de tortures.

D'autres Franciscains accourent d'Europe pour remplacer leurs martyrs, mais les Georgiens se sont emparés du Calvaire, les Arméniens du Saint-Sépulcre, un derviche musulman du tombeau de la Sainte-Vierge. Sur ces entrefaites, quatre des leurs sont encore appelés à cueillir la palme du martyre. Ils ont perdu le fruit des travaux de plus d'un siècle ! Mais leur courage est immense comme leur tâche et ils la mèneront à bonne fin.

Ils reprennent possession du Cénacle, et, bientôt après, le P. Gérard Chauvet, d'Aquitaine comme le P. Guérin, recouvre les sanctuaires de la Vallée de Josaphat. C'est ainsi que finit le XIV<sup>e</sup> siècle. Le XV<sup>e</sup> s'ouvrit par le massacre de tous les Franciscains de Chypre (1400), c'était la seconde fois en quarante ans, et ce fait se renouvela, entre autres fois, en 1405, en 1418, en 1425 et en 1571.

J'ai parlé aussi de l'emprisonnement de tous les Religieux Franciscains en Palestine et en Galilée, l'an 1365. Ce ne fut point là, Messieurs, un fait isolé. En 1441, tous nos Frères de Jérusalem, de Bethléem, etc., furent mis en prison et massacrés ensuite. En 1517, le Sultan Sélim s'empare de Jérusalem et emprisonne tous les Franciscains de cette ville dans la tour de David : il les délivra au bout de vingt-sept mois, mais plusieurs étaient morts !

En 1537, tous ceux qui les avaient remplacés dans les couvents de Judée furent plongés dans d'affreux cachots, où le Custode de Terre-Sainte mourut avec huit de ses Frères, les autres furent délivrés par l'intervention du roi de France, après trente-huit mois de prison ! Il serait trop long de retracer tous les faits de ce genre ; je me bornerai à rappeler qu'à la fin du dernier siècle, au moment de l'invasion de la Syrie par les armées françaises, nos couvents furent assaillis : les Religieux furent aussi emprisonnés, et quelques-uns massacrés.

La prison et même la mort étaient donc toujours, comme l'épée de Damoclès, suspendues menaçantes sur la tête de nos religieux, et que fallait-il pour briser le fil qui retenait cette menace continuelle ? Un rien : la vénalité d'un Turc ; moins que rien : le caprice d'un Iman ou d'un Pacha !

C'est qu'alors il n'y avait pas de télégraphe pouvant prévenir le gouvernement protecteur aussitôt que de semblables atrocités seraient perpétrées.

C'est qu'alors il n'y avait pas de consuls à Jérusalem ; c'est qu'alors aussi chaque pacha était un sultan au petit pied, n'ayant que de rares relations avec le Grand Seigneur, et ne tenant que fort peu compte des ordres donnés par le Sultan, pour peu qu'ils ne cadrassent pas avec sa manière de voir. Ainsi, en 1699, le gouverneur de Jérusalem chassa de cette ville Sébastien Brimond que Louis XIV y envoyait comme consul et qui avait reçu l'*exequatur* du Sultan. Maintenant même, Messieurs, il ne faudrait pas croire que les provinces éloignées, que la Syrie, que la Palestine participent à ces lois de tolérance et de liberté dont on fait parade à Constantinople. Il y a, en effet, un vernis de civilisation qui, à

Stamboul, en impose à tous les Européens à ce point que tel ou tel ambassadeur a refusé de croire au rapport de ses consuls de Syrie ! Ainsi, l'entrée des mosquées, par exemple, a été décrétée libre à tout le monde ; or, tous les pèlerins de Jérusalem se rappelleront que naguère encore chaque visite à la mosquée d'Omar coûtait vingt francs ; aujourd'hui les Imans se contentent d'un peu moins. A Hébron, à Alep, à Damas, il est impossible de pénétrer dans les mosquées.

Maintenant encore la justice est complètement vénale, et aucun argument n'est probant, auprès des membres d'un tribunal de Syrie, comme une bourse renfermant deux ou trois cents napoléons ; cette *preuve de droit*, qui est habituellement péremptoire, n'est pas une de nos moindres peines.

Ces persécutions, ces avanies jointes à la peste qui autrefois sévissait chaque année, ont-elles empêché les Frères Mineurs, venus en Orient pour la garde des sanctuaires, de remplir le mandat qu'ils tenaient de la catholicité ? Non, Messieurs, je le dis hardiment et hautement, non !

Quand S. François est arrivé, il a dressé la tente de ses enfants près des sanctuaires ; mais il n'avait rien pu remettre à leur garde ; on ne lui avait rien confié. Ce sont eux qui, par une patience à l'épreuve de tout et même de la mort, ont obtenu de la bienveillance de quelques sultans, ou racheté à l'aide des deniers que leur envoyait l'Occident, les sanctuaires qu'ils gardent maintenant au nom de l'Eglise catholique ; or, ces sanctuaires, Messieurs, sont aussi nombreux que précieux ; en voici la nomenclature :

Premièrement, à Jérusalem :

D'abord, dans la basilique de la Résurrection :

L'autel du Crucifiement, et celui de Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu du *Stabat Mater* ;

La chapelle de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa sainte Mère ;

La chapelle de l'Apparition de Notre-Seigneur à Ste-Madeleine ;

L'autel de l'Invention de la sainte Croix ;

Ces sanctuaires nous ont été plusieurs fois retirés par suite de la vénalité des autorités musulmanes, mais enfin nous

avons pu les recouvrer et nous en faire reconnaître jusqu'à ce jour la propriété exclusive.

Enfin la Pierre de l'Onction et l'édicule du Saint-Sépulcre sont actuellement communs aux trois rites latin, grec et arménien.

Le Saint-Sépulcre était à nous, c'est le Custode de Terre-Sainte qui l'avait rebâti en 1555 ; ce sont les Franciscains qui en ont réédifié, en 1720, la grande coupole qui le domine ; mais les Grecs déjà pouvaient y officier après nous Dans ce siècle seulement les Arméniens, en dépit de l'influence française, ont acquis du Sultan un droit semblable.

Les autres sanctuaires dont nous avons la garde et l'entretien, également dans Jérusalem ou aux environs sont :

La chapelle de la Compassion de la Sainte-Vierge attenante au Calvaire. Cette chapelle avait été donnée jadis par un Pape (1) au roi de France ; mais elle fut prise et profanée par les infidèles, et ce n'est qu'en 1637 que nous pûmes la racheter de leurs mains sacrilèges.

La Grotte de l'Agonie, où chaque jour la sainte Messe est célébrée ; ce sanctuaire fut acquis par les Franciscains en 1367.

Le Jardin de Gethsémani ne put être acheté qu'en 1681, et nous n'avons pu obtenir la permission de l'entourer de murs qu'en 1846.

L'église de la Flagellation, bâtie en 1838, sur les ruines de l'ancien sanctuaire, acquises en 1835. Nous aurions voulu établir là une petite résidence : le Pape nous le permit ; cependant la chose ne nous fut pas possible et je dois dire que les difficultés ne vinrent pas des schismatiques, ni des Turcs cette fois.

À Béthanie, nous avons acquis depuis plusieurs siècles le tombeau de Lazarre et, plus récemment, la maison de Ste. Marthe.

Le lieu de l'Ascension de Notre-Seigneur ayant été converti en mosquée lors de la prise de Jérusalem par les Arabes, nous n'avons jamais pu obtenir autre chose que la per-

---

(1) Grégoire XI, *Bulle du 7 Kalendes de décembre de l'an 5 de son pontificat* [Dupeyrat *loc. cit.*]

mission d'y célébrer la sainte Messe, et cette permission n'est évidemment pas gratuite.

A Bethléem, nous possédons la Grotte de la Nativité et dans cette grotte le lieu de la Sainte-Grèche, l'autel de l'Adoration des Rois Mages, et l'étoile placée à l'endroit où est né Notre-Seigneur. L'autel élevé au-dessus de cette étoile appartient aux Grecs. Les autres cryptes de Saint-Joseph, de Saint-Jérôme, de Saint-Paul et de Saint-Eusèbe, voisines de celle de la Nativité, nous appartiennent exclusivement, ainsi que celle connue sous le nom de Grotte du Lait.

A Saint-Jean-in-Montana nous gardons, au nom des catholiques, le sanctuaire élevé à l'endroit de la naissance du Précurseur, et depuis 1679 une autre chapelle bâtie au lieu de la Visitation, là où retentirent pour la première fois les sublimes accents du *Magnificat*.

A Emmaüs, nous avons encore une chapelle et une résidence bâties tout près des ruines de l'ancienne église, que la tradition la plus constante indique comme le lieu de la fraction du pain.

En Galilée, les Franciscains ont aussi la garde de sanctuaires bien précieux. Et d'abord celui de l'Annonciation. Là une église s'élève sur l'emplacement de la maison de la Très-Sainte Vierge et renferme une crypte qui faisait partie de la demeure bénie de la sainte Famille.

Les Franciscains de Nazareth furent emprisonnés avec leurs frères de Judée en 1365. Etablis de nouveau dans la pauvre bourgade dès 1370, ils ne purent relever les ruines de leur couvent et du sanctuaire qu'en 1468. Ils y restèrent à peine un siècle. Les musulmans tuèrent tous nos Religieux de Nazareth en 1542 et pendant quatre-vingts ans il nous fut impossible de recouvrer ni le couvent ni le sanctuaire. Ce ne fut qu'en 1620 que le P. Jacques de Vendôme lié avec Fakher-ed-dyn, obtint de cet émir druse la permission de relever les ruines de l'église de l'Incarnation.

Nous avons encore, dans cette même ville, la chapelle élevée au lieu indiqué par la tradition comme l'atelier de S. Joseph, et celle qui est connue sous le nom de *Mensa Christi*.

Nous avons autrefois l'église de la synagogue où Notre-Seigneur avait enseigné ; mais comme nous avons converti

à Nazareth 221 Grecs schismatiques avec leurs prêtres, nous leur avons, de l'avis de la Cour romaine, remis ce sanctuaire qui leur sert d'église paroissiale.

A Saffet, la petite chapelle sur l'emplacement de la maison de Zébédée fut bâtie en 1766 ; à Cana, nous possédons aussi depuis des siècles l'emplacement du sanctuaire où Notre-Seigneur opéra son premier miracle.

A Saphourieh, l'église bâtie sur l'emplacement de la maison de St. Joachim et de Ste. Anne (1)

A Tibériade, nous avons une église qu'on croit bâtie par les Croisés sur le lieu où Notre-Seigneur établit St. Pierre prince des Apôtres.

Enfin, sur le mont Thabor, nos Pères obtinrent de l'émir Fakher-ed-dyn la crête de la montagne et les ruines des anciennes églises. Deux ont été découvertes et se relèvent rapidement : celle du lieu où Notre-Seigneur apparut rayonnant de gloire à ses apôtres Pierre, Jaques et Jean, et l'autre, dite de Moïse, élevée par Ste Hélène, en l'honneur du saint législateur des Juifs conversant en ce lieu même avec le Sauveur transfiguré.

Voilà, Messieurs, la liste à peu près complète des sanctuaires que nous desservons au nom du catholicisme ; vous voyez combien ils sont nombreux et précieux, surtout au cœur du chrétien.

J'ai dit, Messieurs, que je ne tairais pas les échecs que nous avons subis ; c'est qu'en effet il est certains sanctuaires que nous avons pu acquérir jadis, Dieu seul sait à quel prix ! et que nous avons perdus depuis. Je vais donc, Messieurs, les énumérer en indiquant les circonstances de ces pertes.

Au village de Keriet-el-Eneb, plus connu aujourd'hui sous le nom de Abon-Gosch, on voit encore les ruines d'une église élevée par les Croisés en l'honneur du prophète Jérémie, au lieu présumé de sa naissance. En 1392, le P. Gérard d'Aquitaine avait pu l'acquérir ; nos Pères y ont vécu près de cent ans ; mais en 1489 les Arabes pénétrèrent de nuit dans le

---

[1] La propriété de ces sanctuaires qui nous avait été contestée récemment, vient d'être solennellement reconnue par le gouvernement ottoman.

petit couvent et en massacrèrent tous les Religieux réunis pour le chant des matines.

Depuis lors, le gouvernement ottoman avait gardé jusqu'à ces derniers temps ces ruines, propriété légitime des Franciscains. Serait-ce par le sentiment d'un juste scrupule que la Sublime Porte a donné à la France (1) depuis deux ou trois ans ces restes d'un couvent dont les assassins avaient dépouillé les Pères de Terre-Sainte ?

A Jérusalem, nos Pères avaient acquis le Saint-Cénacle dès les premières années de leur séjour en Orient.

Tous les Franciscains avaient été massacrés, en 1245, et à trois reprises différentes ; ceux qui les avaient remplacés en Judée avaient dû passer, à cause de leur foi, de longues années dans les prisons de Jérusalem ou même de Damas. Lorsqu'ils rentrèrent, leur œuvre était dans une bien triste situation. Néanmoins ils parvinrent peu à peu à acquérir de nouveau ce qui leur avait été enlevé durant leur exil et leur captivité. Chaque fois ils avaient pu notamment recouvrer le Cénacle. Toutefois les musulmans, qui vénèrent malheureusement, à l'endroit du Cénacle, le tombeau de David, voyaient avec peine ce sanctuaire entre nos mains : ils nous l'enlèvent donc une première fois en 1421 ; cependant ils le rendent, ou plutôt, le revendent bientôt après ; mais hélas ! ce fut pour le reprendre partiellement en 1519 et complètement en 1551. Les Franciscains avaient desservi ce sanctuaire durant deux cent vingt-neuf ans, en butte, surtout durant les trente dernières années, à des vexations et à des avanies de tous les instants.

L'ordre du Sultan qui consommait cette affreuse spoliation décrétait que le Cénacle serait désormais une mosquée.

Ni l'influence de François Ier, ni les prières du Doge de Venise, ni l'intervention du Pape ne purent faire rendre au culte la Salle auguste où Notre-Seigneur a institué ce divin Sacrement, source intarissable de l'esprit de foi, de l'abné-

---

(1) Il est à croire que le gouvernement français ignore la manière barbare, dont les Franciscains ont été dépouillés de cette église et de ses dépendances ; car déjà il l'aurait bien certainement consignée à ses propriétaires légitimes, dont il est, au reste, le zélé protecteur.

gation et du courage qui doivent toujours accompagner le Missionnaire.

Une occasion sans pareille se présentait en 1856, après nos victoires de Crimée (1) ; mais on a négligé d'en profiter ! Cependant, comme nous voyons de nos jours que les événements vont plus vite encore que les morts de la Ballade Allemande, nous pouvons espérer qu'une occasion se présentera, sans tarder, tout aussi glorieuse pour la France, et dont l'utilité sera plus grande pour l'Eglise.

Je ne puis ici m'empêcher de rappeler que de 1551 à 1559, pendant plus de huit ans, les Franciscains, chassés violemment par les Turcs, durent habiter les cavernes qui se trouvaient sur le penchant du mont Sion, et la petite hutte qui leur avait jusque-là servi de four ; mais ils étaient consolés et fortifiés par la pensée que le Calvaire était près d'eux, et que leur Ordre, alors, comme aujourd'hui, le plus nombreux de tous, avait commencé dans la pauvre mesure de Rivo-Torto.

Lorsque les musulmans massacrèrent, en 1368, nos Religieux emprisonnés depuis 1365, il y avait peu de temps que nos Pères avaient pu acquérir le tombeau de la Sainte-Vierge, situé, vous le savez, Messieurs, dans la vallée de Josaphat. Or, quand, des couvents de Syrie ou d'Egypte, de nouveaux Missionnaires vinrent prendre leur place de martyrs, ils trouvèrent ce saint tombeau usurpé par un derviche musulman qui ne voulait le rendre à aucun prix, ni même permettre d'y célébrer les saints Mystères ; mais en 1392, la Ste Vierge lui apparut et lui ordonna de laisser libre aux chrétiens l'entrée de la chapelle, et le rendit même perclus de ses

---

(1) La France avait sauvé la Turquie ; celle-ci n'aurait donc rien refusé au gouvernement impérial, qui aurait bien dû exiger alors l'accomplissement des capitulations de 1740, et la réintégration des Latins dans les sanctuaires violemment usurpés par les Grecs en 1757 ; n'aurait-il pas pu et dû, par conséquent, réclamer aussi le Saint-Cénacle que les Turcs de Jérusalem ont pris aux Franciscains, alors que ceux-ci l'avaient habité près de 300 ans, après l'avoir acheté à beaux deniers comptant et avoir bâti eux-mêmes le petit couvent qu'on voit encore auprès du sanctuaire ? Rien de tout cela ne fut demandé, et la Turquie crut avoir fait beaucoup en donnant au gouvernement français l'ancienne église de Sainte-Anne, sanctuaire d'un ordre secondaire, et dont la restauration a coûté plus d'un million de francs au budget national.

membres en punition de sa désobéissance. Ce précieux sanctuaire revint donc en notre possession et ce sont nos Religieux qui, en 1577, et plus tard en 1756, en ont réparé les voûtes, renouvelé la porte, et fait même la petite place qui lui sert comme de parvis. Toutefois, entre ces deux dates, se place un fait important : je veux parler d'une accusation que les Grecs lancèrent alors contre nous : elle est si odieusement ridicule que j'oserais à peine y faire allusion, si M. Boré n'eût trouvé bon de la mentionner dans sa *Question des Lieux-Saints*.

Les Grecs donc nous accusèrent d'avoir enlevé le corps de la Ste Vierge, et de l'avoir vendu au Souverain-Pontife. Cela ne vous paraît-il pas invraisemblable ? Et pourtant, Messieurs, malgré son absurdité, cette accusation nous coûta des sommes fabuleuses : "Cette ineptie, dit M. Eugène Boré, cette ineptie qui paraît aujourd'hui à peine croyable, fut pourtant l'objet d'une enquête sérieuse à la suite de laquelle M. l'ambassadeur de la Haye (Denys) obtint (1666) un firman qui relève et blâme la malice et les mensonges des Grecs, et où l'on ordonne que les catholiques rentrent en possession de cette église qu'ils possèdent depuis plus de trois cent soixante ans."

Après avoir établi notre droit de propriété sur ce sanctuaire, et avant de dire comment nous en avons été dépouillés, passons à Bethléem.

Là aussi nos droits furent très-anciennement reconnus. Nous possédons dans nos archives des firmans du XIII<sup>e</sup> siècle même, attestant que le sanctuaire de Bethléem était entre nos mains à cette époque. Les siècles suivants apportent de nouveaux témoignages. En 1478, notre P. Jean de Thomasellis refait la charpente de cette basilique aux frais du duc Philippe de Bourgogne. En 1565, et plus tard encore, nos Pères eurent occasion d'exercer le même droit de propriété.

Contre la mauvaise foi, rien ne saurait prévaloir, et l'astuce ne saurait s'arrêter par crainte du droit ; aussi ne faut-il pas s'étonner si malgré vingt firmans, rendant notre possession du sanctuaire de Bethléem inattaquable, nous voyons, en 1564, les Grecs, ou plutôt les Géorgiens, émettre une pre-

mière fois leurs prétentions sur le lieu de la Nativité ; elles sont aussitôt jugées sans base ni valeur ; mais le procès recommence jusqu'à cinq fois en peu d'années : les Grecs suscitent une révolte à Constantinople, et néanmoins la justice triomphe et nous donne gain de cause. Dès lors, à chaque changement de sultan, il y a de la part de nos fourbes compétiteurs comme une recrudescence de prétentions, de malice et de supercheries : ils vont,—cela a été reconnu par le gouvernement ottoman,—jusqu'à falsifier des documents publics, jusqu'à produire des firmans apocryphes. C'est ce qui eut lieu notamment en 1630, époque où, grâce à l'appui de la Sultane mère, Grecque d'origine, la fraude commence à triompher, et Amurath IV signe, en 1633, l'ordre d'expulser les Franciscains des sanctuaires qu'il donne aux Grecs.

En 1635 et 1636, un firman réintègre les Franciscains dans leurs droits séculaires ; et, en 1637, ô ironie de la justice turque ! les Grecs l'emportent sur toute la ligne. Chassés du Saint-Sépulcre, du Calvaire, du sanctuaire de la Nativité, du tombeau de la Sainte-Vierge, il ne restait aux Frères Mineurs qu'à pleurer auprès de ces sanctuaires qu'ils n'ont plus même le droit de visiter. Chaque fois, en effet, qu'ils veulent aller au lieu même où Il est né, prier le Sauveur du monde pour les peuples d'Occident qu'ils représentent en ces contrées, les Franciscains doivent payer aux Grecs un tribut. Pourtant, à prix d'or, ils obtiennent du Sultan la permission de célébrer la Messe sur le Saint-Sépulcre, ils achètent la chapelle extérieure de Notre-Dame de Pitié, qui est de niveau avec le sommet du Calvaire, et ils attendent des jours plus heureux.

Enfin, le 20 avril 1690, grâce au P. Lardizabal et à M. Castagnères de Château-Neuf, ambassadeur de France, un nouveau firman restitue aux Franciscains la préséance sur les Grecs, le Saint-Sépulcre, le lieu du Crucifiement, celui de l'Invention de la Croix, etc., et, à Bethléem, le lieu de la Nativité du Sauveur ainsi que la basilique dont ils étaient éloignés depuis cinquante ans.

Ce qui dure le plus parmi les hommes, ce n'est point la justice, surtout en certains pays et en certaines circonstances. Aussi les Pères de Terre-Sainte n'ont-ils pu jouir entièrement

de cette confirmation de leurs droits, que durant 67 ans. " Le 2 avril 1757, dit M. Eugène Boré, tandis que le gouvernement ottoman rendait le témoignage aux Religieux latins qu'ils étaient fidèles et pacifiques exécuteurs de ses ordres, les Grecs commettaient un acte de violence et d'agression qui devait lui prouver le contraire." En effet, à la tête de leurs pèlerins, ils se jettent sur notre autel du Saint-Sépulcre, déchirent les tentures et brisent les lampes d'argent qui paraient le Saint-Sépulcre, car on était au dimanche des Rameaux. Ces actes de brigandage qui se sont renouvelés, il y a à peine six ans, à Bethléem, furent l'objet d'un procès-verbal du gouverneur; mais, au lieu d'être châtiés, les Grecs, auteurs de ces faits de vandalisme, reçoivent de la Sublime Porte un firman qui leur donne, avec la basilique de Sainte-Hélène, le Sépulcre de Notre-Seigneur et le tombeau de la Sainte-Vierge. Ce dernier sanctuaire avait été réparé par nos Pères peu de mois auparavant. Il est vrai de dire que les Grecs avaient acheté le grand visir. Aussi, lorsque M. de Vergennes, ambassadeur de France, réclama la réparation des déprédations grecques, Regyb-Pacha se contenta de répondre insolemment : " Ces lieux appartiennent au Sultan mon maître : il les concède à qui il lui plaît, et quoiqu'ils aient été jusqu'à ce jour entre les mains des Francs, Sa Hautesse veut que désormais ils soient aux Grecs."

Tel est le cas que les autorités musulmanes faisaient des traités et des firmans de 1690 à 1740 ! Que pourront les Franciscains, là où la France de Louis XV ne pouvait rien ? Les ambassadeurs catholiques présents à Constantinople se concertèrent alors pour savoir s'il n'y avait pas lieu de faire au gouvernement turc des représentations communes ; mais tous furent d'avis qu'il fallait attendre la mort du grand visir. Elle arriva en 1762 ; mais les puissances catholiques avaient déjà oublié les Franciscains et les sanctuaires de Palestine.

Telle est, Messieurs, la manière dont ont été perdus pour les catholiques la basilique de Sainte-Hélène et le tombeau de la Sainte-Vierge. En 1852, un firman qu'avait rendu nécessaire le vol de notre étoile du lieu de la Nativité commis

par les Grecs, nous autorisait à célébrer la Messe sur le cénotaphe de la Vierge Marie ; mais cette concession est tellement mal rédigée, et a su si peu prévoir des détails nécessaires, que la mauvaise foi des Grecs et des Arméniens aidant, ainsi que le mauvais vouloir des Turcs, nous n'avons pu en profiter.

Voilà, Messieurs, l'exposé succinct mais exact et assez complet de ce qu'on est convenu d'appeler la question des Lieux-Saints. Ne jugez-vous point qu'elle est digne de tout votre intérêt, pour ce double motif qu'il s'agit d'une question catholique par-dessus tout, mais française aussi, puisque c'est la France qui, fille aînée de l'Église, s'est constituée le champion ferme et généreux des intérêts religieux en Orient !

Maintenant, permettez-moi de rappeler en quelques mots ce que faisait l'ancienne France pour la Custodie de Terre-Sainte.

En 1519, François 1er nous fit rendre la partie du Cénacle non converti en mosquée.

En 1540, ce même monarque fit délivrer les Franciscains qui avaient pu, sans mourir, supporter trente-huit mois de tortures au fond des cachots mulsumans.

Plus tard, Louis XIII donne au Saint-Sépulcre les plus beaux ornements qu'un souverain ait jamais offerts et consacrés au Souvenir du Sauveur dans le pays de sa vie mortelle. Actuellement encore, c'est la crosse de la chapelle pontificale donnée par ce roi de France qui figure dans les cérémonies solennelles de la basilique de la Résurrection. Louis XIII aurait voulu pour l'avantage des Religieux et le bien de la Terre-Sainte, établir un consul à Jérusalem en 1629 ; cet assai fut malheureux, mais c'était du moins la preuve d'une intention généreuse et bienveillante. Il en est de même d'une tentative identique dans le but et les conséquences, faite par Louis XIV en 1699.

Plus tard, le grand roi publia des lettres patentes par lesquelles il prenait sous sa protection spéciale les Franciscains de Terre-Sainte.

Louis XV imita l'exemple de son aïeul.

J'ai déjà parlé du firman obtenu en 1690 en notre faveur,

je pourrais de même signaler celui de 1719 qui nous permettait de rebâtir la coupole du Saint-Sépulcre ; je pourrais de même citer la capitulation de 1740 qui, par l'article 33, confirmait nos droits, et nous promettait liberté et protection. Mais je ne puis relater tout ce que la vieille monarchie a fait pour la Custodie de Terre-Sainte....

La protection française nous était tellement acquise, qu'elle ne nous fit pas même défaut en 1793. La Convention elle-même prescrivait à ses agents en Orient, cela est historique, d'assister aux offices religieux.

Sous l'Empire, la Custodie de Terre-Sainte vit un de ses moments les plus critiques : une main criminelle, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1808, incendia le Saint-Sépulcre et cette occasion fut favorable aux Grecs qui en profitèrent pour en rebâtir l'édicule et détruire les tombeaux de Godfrey de Bouillon et de Baudoin. Les religieux latins étaient dans la désolation. L'un des leurs se rend à Constantinople et M. de Latour-Maubourg, qui avait l'intérim de l'ambassade, obtient, en 1811, un firman qui déclare que le fait de la réédification de l'édicule par les Grecs n'a nullement atténué les droits des catholiques ; et les Grecs sont au contraire chassés du Saint-Sépulcre (1).

Déjà, en 1802, nous avons pu acquérir de nouveau la Grotte de l'Agonie par l'appui du Maréchal Brune.

En 1818, les Grecs avaient obtenu des firmans leur permettant de célébrer avec nous dans le Saint-Sépulcre. Ces firmans annulaient celui de 1811 et leur donnaient la Grotte des Pasteurs à Bethléem.

Depuis lors, le gouvernement français a fait diverses tentatives pour faire triompher le droit de la justice, mais en vain.

Notre ambassadeur obtint, en 1822, un firman annulant celui des Grecs et confirmant celui du marquis de Latour-

---

[1] " En 1811, le chargé d'affaires de France obtint de la Porte un firman et un hatti-schérif, par lesquels le Sultan ordonnait que l'on nous restituât toutes nos anciennes possessions, que l'on se gardât bien de nous molester, et que l'on se conformât strictement aux concessions que nous avaient faites les sultans, ses prédécesseurs [P. GARCIA, *Derecos legales*]."

Maubourg et les arrangements pris lors des capitulations de 1740. Mais l'autorité locale de Jérusalem refusa de le mettre à exécution et l'injustice triomphe encore à l'heure présente, quoique depuis 1843, Jérusalem ait un consul de France.

Vers ce temps là, Mgr le Prince de Joinville vint à Jérusalem et fit ouvrir à Bethléem une porte que la prépotence des schismatiques avait murée et qui sert actuellement de passage entre notre église de Sainte-Catherine et le sanctuaire de la Nativité.

En 1847, les Grecs volent l'étoile d'argent qui constate notre ancien droit sur le lieu de la naissance du Sauveur. La chose était simple et le cadî de Jérusalem fit proposer— il paraît que M. Boré se trouvait alors à Jérusalem pour étudier la question d'Orient—de la terminer en notre faveur pour la somme de 11,000 piastres. Cependant les choses traînent en longueur; toutefois les gouvernements, qui se succèdent en France, prennent à cœur la défense des catholiques. Sous n'importe quel régime, notre patrie n'est-elle pas toujours la protectrice des Saints-Lieux? L'énergie de notre ministère et de notre ambassadeur semble donc promettre à cette affaire une heureuse issue, et, en effet, un firman solennel, favorable aux catholiques et conforme à la dignité de la France, est accordé; mais la Russie proteste, et ce firman est retiré et modifié par un autre dans le sens que désire le gouvernement moscovite, toujours favorable aux schismatiques. Malheureusement, le gouvernement français ne parut pas sentir l'injure qui lui était faite par le retrait du premier firman, et crut devoir ou pouvoir sacrifier des droits imprescriptibles. La guerre ne fut pourtant pas évitée.

Sébastopol est pris; la paix est faite; le congrès de Paris se réunit; hélas! il y est question de tout... de tout, sauf des Lieux-Saints, qui pourtant étaient la cause principale, le motif avoué de la campagne de Crimée!

Vous connaissez, Messieurs, les derniers évènements. La grande coupole, bâtie aux frais communs de la France, de la Turquie et de la Russie qui acquérait ainsi un premier droit sur les sanctuaires; et enfin les évènements de Bethléem qui

se sont terminés par une sentence flétrissant les Grecs, per mettant à la France de remplacer, dans la Grotte de la Nativité, les tentures brûlées ou volées par les schismatiques, et nous promettant, pour les dégâts causés par leur vandalisme, une indemnité que nous n'avons pas reçue!

Tel a été le rôle de la France dans la question des Saints-Lieux ; il est beau, mais il n'est pas complet. Il reste encore à réclamer, COMME MINIMUM, l'exécution des firmans obtenus par la France en 1690, en 1740, en 1811 et 1822, demeurés lettres mortes dans quelques-unes de leurs parties, pourtant très-importantes ; la France a, par deux fois, sauvé la Turquie, et cependant les protégés de la Russie sont préférés aux catholiques dont les divers gouvernements français ont fait reconnaître les droits imprescriptibles.

Notre vaillant pays devrait-il tolérer que la Sublime Porte lui fasse des promesses, lui donne des firmans, signe avec lui des capitulations (1740)—vrais traités internationaux—et que tout cela soit lettre morte ?

Avant de vous demander, Messieurs, d'émettre un vœu sur cette question, laissez-moi vous dire comment la Custodie de Terre-Sainte témoigne sa reconnaissance à la France.

Le consul de France est le seul qui puisse, dans nos églises, assister en uniforme aux offices divins. Nous lui rendons des honneurs tous particuliers : ceux que l'on rendait autrefois en France aux seigneurs féodaux dans leurs propres églises.

Chaque dimanche, à la Grand'Messe, nous chantons le *Domine salvam fac rempublicam* NOSTRAM et l'oraison.

Chaque semaine une Messe est célébrée pour le gouvernement français, à Bethléem, à Nazareth, à Saint-Jean et sur le Calvaire.

Le traité de Berlin a reconnu à la France le droit de protéger les catholiques dans l'empire ottoman. Ceci, Messieurs, est conforme à la tradition française ; mais jusqu'à présent il paraît que la France n'avait en Palestine, d'après les capitulations, que le droit—impliquant aussi un devoir—de protéger les gardiens des Saints-Lieux ; nous étions les vrais représentants ou plutôt les vrais objets du protectorat français, et partant de son influence qui serait moins grande dans le

Levant sans l'éclat dont l'a rehaussée la question des Lieux-Saints. Espérons donc que notre gouvernement, fidèle au nouveau mandat, qu'il a brigué comme un honneur, protégera avec plus d'énergie que jamais tous les intérêts des Lieux-Saints !

Sans doute, les Religieux français ne sont pas encore très-nombreux en Palestine, mais chaque année quelques-uns quittent la mère-patrie, pour aller dans la Custodie (1).

Il est à remarquer, Messieurs, que les Missions des différents Ordres se trouvant en Assyrie, en Mésopotamie et en Syrie, étaient toutes, naguère encore, tenues par des Religieux italiens, qui ont cédé la place à des Français à mesure que les Ordres monastiques sont revenus en notre patrie et se sont multipliés dans cette terre féconde en tous les genres de dévouement et de vertu.

Pour nous, Messieurs, nous ne remplacerons pas nos confrères d'Italie. Notre Mission est catholique et partant internationale sous le protectorat de la France ; il est donc juste que tous les pays y soient représentés ; mais il est à désirer aussi que les Franciscains français soient en Orient aussi nombreux qu'avant la Révolution ; et cela se fera surtout si se réalise le vœu de favoriser les vocations religieuses, adopté l'année dernière par la commission des Œuvres, et présenté à la suite du rapport sur les Missions rédigé par le R. P. Hilarion, alors Supérieur de notre maison de Paris.

Du reste, les susceptibilités des grands pays catholiques, — j'entends leurs susceptibilités légitimes, — ont été prises de tout temps en sage considération. C'est ainsi que les Français ont dans la Custodie le droit de fournir à la Mission le Vicaire de Terre-Sainte, un autre membre du conseil d'administration. De plus, les Supérieurs des communautés qui desservent les sanctuaires du Saint-Sépulcre, de Bethléem et

---

(1) Depuis le mois de décembre dernier se sont embarqués à Marseille pour la Terre-Sainte, les Religieux franciscains de la Province de Saint-Louis, dont les noms suivent :

Le R. P. Marie-Joseph Petit, d'Orléans ; le R. P. Antoine de Corse, le F. Edouard de Montmorency, le F. Lazare-Marie, de Pau, le F. Théodore de Paris, F. Daniel-Marie, de Ham, F. Justin-Marie, de Pau, F. Donatien-Marie, de Bretagne.

de Nazareth, est à tour de rôle français, italien et espagnol. Et tout cela, Messieurs, a été réglé non seulement par nos Supérieurs, mais se trouve dans la Bulle *In Supremo*, publiée par Benoit XIV et confirmée par Pie VI, par Grégoire XV et enfin par Pie IX.

Après avoir montré, Messieurs, ce que les Pères de la Custodie de Terre-Sainte ont souffert pour acquérir (1) et pour sauvegarder, avec l'aide de la France, les sanctuaires qu'ils desservent en Galilée et en Judée, j'aurais à vous dire quelles sont leurs charges de ce chef. Mais ce serait vous soumettre, Messieurs, des détails par trop fastidieux. Il suffit en effet de savoir que ces sanctuaires forment quinze établissements différents, à l'entretien desquels nous devons pourvoir d'une façon digne de la catholicité que nous représentons.

Je dois aussi, dans le même ordre d'idées, vous dire que chaque jour la Messe est chantée dans tous les sanctuaires, et que la pompe du culte chrétien se déploie avec toute l'ampleur que permettent les circonstances. (2) Les pèlerins qui en ont été témoins rendront témoignage de ce que j'avance. Mais de ce chef encore les dépenses à faire grèvent notre petit budget (3). Je ne parlerai que pour mémoire de l'œuvre de l'hospitalité (4) que nous exerçons pour faciliter aux

---

(1) "Tout ce que les Gardiens de la Terre-Sainte ont eu à souffrir jusqu'à notre siècle est quelque chose d'inouï. On ne peut se rappeler cette longue chaîne d'avanies, de tortures, sans admirer la foi, la patience, la générosité élevée jusqu'à l'héroïsme, de ces générations pieuses qui se sont continuées à la garde des Lieux-Saints [MICHON, *Voyage religieux en Orient*]."

(2) Les Messes célébrées par les Religieux de la Custodie le sont presque toutes en faveur de nos bienfaiteurs en général, et sans honoraires particuliers. Les personnes donc qui envoient quelqu'aumône à la Custodie, ou les remettent au Commissaire, participent au mérite de plus de 36,000 Messes offertes chaque année par les Religieux de Terre-Sainte en faveur de ceux qui les aident par leurs aumônes à accomplir les œuvres dont les a chargés l'Eglise.

(3) Nos dépenses en 1857 se sont élevées, de ce chef, à la somme de 107,736 piastres, soit 26,984 francs [*Annales du Commissariat*]. Depuis, ces frais ont naturellement augmenté, ainsi que le nombre de nos établissements et de nos églises.

(4) " Il était midi passé quand, poudreux et haletants, nous sommes enfin rentrés au couvent de Cassa-Nova, où nous attendait dans le vaste réfectoire un déjeuner bien gagné. . . .

chrétiens la visite des Saints-Lieux. Dans ce but nous avons ouvert des hôtelleries à Jaffa, à Ramleh, à Jérusalem, à Bethléem, à Saint-Jean, à Emmaüs, à Nazareth, à Tibériade et au mont Thabor (1).

“ Nous sommes parfaitement installés. Nos cellules ont un air de propreté qui fait plaisir à voir. Chaque fenêtre s'ouvre sur une cour intérieure, chaque porte sur un long corridor largement aéré. Les plafonds blancs comme neige sont élevés, les lits garnis de moustiquaires, le service fait par de jeunes chrétiens, lestes, intelligents, parlant suffisamment quatre ou cinq langues et portant le costume arménien. Le salon, garni de divans et de tables entourées de chaises pour pouvoir écrire, est remarquablement frais ; cinquante personnes à la fois peuvent prendre place à la grande table du réfectoire, où, le matin, chacun peut se faire servir du chocolat, du thé, du vin, de la limonade, et sur laquelle deux fois par jour, à midi et à 6 heures, on sert le déjeuner et le dîner composés de mets substantiels, bien apprêtés, de fruits délicieux, avec accompagnement de vin du pays, de pain frais cuit chaque jour au couvent, de pâtisseries et de café à la turque ou à la française.

“ En somme, ce serait un excellent hôtel auquel il ne manque rien qu'une chose pour ressembler à ceux de tous les pays : ce quelque chose qui ne s'oublie nulle part, excepté dans les hôtelleries tenues par des moines avides et spéculateurs, s'appelle la carte à payer. On est riche, on est pauvre, on est catholique, on est protestant, peu importe, on arrive, on frappe, on entre, on s'installe, on se fait héberger, nourrir, soigner, deux, huit jours, une semaine, quinze jours, et puis on part sans que personne ne vous demande rien.

“ Oh ! il est permis d'offrir une aumône qui sera acceptée avec reconnaissance comme un don, et qui servira à nourrir d'autres pèlerins ; beaucoup se dispensent de la faire qui déblatèreront ensuite contre les Ordres religieux ; d'autres plus généreux, en font une dérivoire comme M. de Lamartine, qui, après avoir donné 1 franc 20 par jour passé au couvent, s'en vante avec fierté dans son *Voyage en Orient*.” [De Marseille à Jérusalem, par A. DE LAMOTTE ; Paris 1879].

(1) Nous croyons être agréable à nos lecteurs en donnant ici la liste des indulgences plénières attachées au pèlerinage des Saints-Lieux.

L'Eglise a accordé une indulgence plénière à ceux qui visitent chacun des endroits suivants de la Terre-Sainte.

1. Jaffa, quand ils y arrivent ;
2. La sainte Ville de Jérusalem ;
3. L'Autel du Saint-Esprit, dans notre église de Saint-Sauveur ;
4. L'Autel du *Corpus-Christi* [ibid.] ;
5. L'Autel de l'apparition de Jésus-Christ à S. Thomas [ibid.] ;
6. L'Eglise de Saint-Thomas-Apôtre ;
7. Le Temple de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie [*Mosquée de l'Aksah.*]
8. La Maison du Pharisien où Ste Madeleine reçut l'absolution de ses fautes ;
9. La Maison de Ste Anne ; lieu où fut conçue et naquit la Bienheureuse Vierge Marie ;

En 1876, soit à cause de la crainte du choléra, soit pour tout autre motif, nous avons reçu beaucoup moins de pèlerins que dans les années ordinaires, et pourtant le total des journées d'hospitalité accordée par les Franciscains, dépasse

- 
10. Le Temple du Seigneur communément appelé Temple de Salomon (*Mosquée d'Omar*) ;
  11. L'Église des Saints-Apôtres ;
  12. La Maison où vécut et mourut la Bienheureuse Vierge Marie après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;
  13. Le Torrent de Cédron ;
  14. Le Lieu où Notre-Seigneur pria et sua le sang ;
  15. Le Lieu où Notre-Seigneur, trahi par le baiser de Judas, fut pris par les Juifs et abandonné de ses Apôtres ;
  16. La Trace des pas du Sauveur imprimée dans le lit du torrent de Cedron ;
  17. La Maison d'Anne, le Grand-Prêtre des Juifs ;
  18. La Maison du Grand-Prêtre Caïphe ;
  19. Le Palais de Pilate, avec les autres Lieux Saints ;
  20. L'Église et le Lieu de la Flagellation de Notre Seigneur ;
  21. Le Palais d'Hérode, tétrarque de Galilée ;
  22. L'Arcade de l'*Ecce Homo* ;
  23. Le Sépulcre de la Bienheureuse Vierge Marie ;
  24. Le Lieu de l'Ascension de Notre-Seigneur ;
  25. Le Sépulcre de Lazare ;
  26. La Pierre de Béthanie, dite du Colloque ;
  27. La Porte dorée ;
  28. La Chapelle de l'Apparition du Sauveur à sa bienheureuse Mère dans la basilique du Saint Sépulcre ;
  29. La Colonne de la flagellation dans la même chapelle ;
  30. Le lieu de l'Invention de la Sainte-Croix, dans la même basilique ;
  31. La Chapelle de Sainte-Hélène, (*ibid.*) ;
  32. Le Lieu du Calvaire, où Notre-Seigneur fut crucifié ;
  33. Le Lieu où il fut élevé en croix et où il rendit l'esprit ;
  34. La Fente du rocher entr'ouvert, sur le Calvaire, à la mort du Sauveur ;
  35. La Pierre de l'Onction ;
  36. Le Sépulcre glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;
  37. L'Église de Sainte-Catherine, vierge et martyre, à Bethléem ;
  38. La Grotte de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le Lieu de sa naissance ;
  39. Le Lieu où il reposa dans la crèche (*ibid.*) ;
  40. Le Lieu où il fut adoré par des Mages (*ibid.*) ;
  41. L'Église des Saints-Anges, dite des Pasteurs ou Bethesdaour ;
  42. L'Église de Saint-Jean-Baptiste et le lieu où naquit le Précurseur ;
  43. Le Sanctuaire d'Emmatis et Maison de Cléophas où Notre-Seigneur fut reconnu à la fraction du pain ;
  44. Le Fleuve du Jourdain ;

le chiffre de 25,000, dont près de la moitié à Casa-Nova de Jérusalem, et le reste dans les autres localités énumérées plus haut.

L'hospitalité est gratuite; mais on accepte l'offrande des pèlerins aisés. En 1876, par exemple, les aumônes laissées par les voyageurs atteignaient près du tiers de la dépense faite à leur occasion (1).

Telle est l'œuvre de la Custodie de Terre-Sainte relativement aux sanctuaires: les acquérir d'abord, les entretenir ensuite, et les honorer par les solennités du culte catholique; enfin en faciliter la visite aux pèlerins de toute nation pour le service desquels nous avons toujours à Jérusalem 12 pénitenciers apostoliques confessant chacun dans une des principales langues de l'Europe.

- 
45. La Montagne de la Sainte-Quarantaine près de Jéricho;
  46. Le Puits de la Samaritaine et de Jacob;
  47. La Cité de Naïm;
  48. Le Mont Thabor;
  49. La Cité de Nazareth et l'Église de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie;
  50. La Cité de Cana, en Galilée;
  51. Le Mont Sinaï ou de Sainte-Catherine, vierge et martyre.

Ces indulgences se gagnent en récitant dans chacun des lieux qu'on vénère, une fois seulement l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.

Avec les mêmes prières, on peut aussi gagner des indulgences partielles dans une foule d'autres sanctuaires moins importants, tels que la Maison de Joseph d'Arimatee, à Ramleh; la prison de S. Pierre, à Jérusalem; Bethphagé; la villa de S. Zacharie à Saint-Jean, l'atelier de S. Joseph, à Nazareth; Nathaniel, près du Caire, etc.

(1) Cette année, la *Commission des œuvres de Terre-Sainte* de l'Assemblée des catholiques, dans sa session du 17 avril, a adopté à l'unanimité la motion suivante:—*Prière sera adressée au Conseil de l'Œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte, d'admettre au nombre de ses membres le R. P. Commissaire de Terre-Sainte, qui est, en France, tant aux yeux du Gouvernement que devant le Nonce et les Evêques, le représentant officiel des Pères de Terre-Sainte, gardien des sanctuaires, chez lesquels les pèlerins reçoivent l'hospitalité.*"

Cette mesure, en effet, aussi naturelle que convenable, aura pour résultat d'offrir à une foule d'inconvénients dont Messieurs les pèlerins ont eu plusieurs fois à souffrir.

Nous devons ajouter toutefois que nous ne savons encore quelle suite a été donnée à cette démarche.

## II.

J'ai développé davantage la première partie de ce rapport, parce qu'il s'agissait du mandat que l'Eglise nous confie spécialement : celui de représenter dignement les catholiques auprès des sanctuaires de Palestine.

Les faits historiques ont rempli mon cadre. Il m'a paru inutile même de vous parler des circonstances secondaires ou de toutes les persécutions subies par les Frères Mineurs, persécutions bien plus fréquentes que je ne l'ai dit, et que les Franciscains, pour accomplir la tâche d'honneur que leur décernait la catholicité, ont subies avec autant d'abnégation que de courage ; car on doit leur rendre ce témoignage, Messieurs, qu'ils ont fait le bien sans bruit comme sans ostentation. Et si je viens parler d'eux ici, c'est parce qu'ils ont été gravement attaqués, parce qu'ils ont évidemment le droit et le devoir—oh ! certes, je ne veux pas dire de se louer eux-mêmes : l'humilité sied trop aux Frères Mineurs !—mais de se défendre contre des agressions plus ou moins déloyales et plus ou moins injustes. Nous sommes mandataires et nous tenons à l'estime des catholiques que nous représentons dans la fonction d'adorateurs du Verbe éternel dans les lieux où il s'est incarné, où il est né, où il a vécu, où il a souffert, où il est mort, où il est ressuscité glorieux et immortel et d'où il est monté à la droite de son Père céleste pour préparer la couronne de ceux qui l'auront fidèlement servi jusqu'à la fin.

La seconde partie de ce rapport est très-importante aussi, mais je ne ferai qu'esquisser à grands traits les différentes manifestations de l'apostolat des Pères de Terre-Sainte.

Les Franciscains sont en Palestine divisés, par ordre de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en deux catégories distinctes :

La première comprend les Religieux chargés de veiller plus particulièrement aux sanctuaires et à la solennité du culte dans les augustes basiliques, comme dans les chapelles plus modestes qui nous rappellent quelque fait de la vie évangélique du Sauveur.

La seconde est composée des Franciscains missionnaires apostoliques, dont la vie est consacrée au travail, souvent aride, quoique parfois bien consolant, de la conversion des infidèles et des hétérodoxes, et au soin des chrétientés établies.

Quelques-uns de ces Missionnaires exercent leur ministère en grec moderne, un plus grand nombre en turc, presque tous en arabe.

Souvent les Religieux appartenant à la première catégorie passent à la seconde. S'il n'était pas haïssable de parler de soi, je me permettrais de vous dire que quand la Sacrée Congrégation m'a honoré du titre de Missionnaire apostolique de Palestine, j'étais depuis plus de neuf ans (1) attaché à cette Mission, à laquelle j'espère consacrer toute ma vie.

Parmi ces Missionnaires, il en est quelques-uns qui sont indigènes. Nos Pères, en effet, ont toujours pensé à recruter les vocations possibles parmi les catholiques orientaux. Ils auraient bien voulu former des prêtres latins nés dans le pays ; mais d'abord il fallait qu'il y eût des catholiques ! Or, c'est surtout dans ce siècle que nous avons pu convertir le plus de schismatiques, par suite d'une plus grande tolérance.

Pour vous donner, Messieurs, une idée des difficultés contre lesquelles nos Missionnaires devaient lutter, je me bornerai à citer un décret donné au siècle dernier par le fameux Regyb-Pacha (ce grand visir vendu aux Grecs, dont j'ai parlé). Cet iradé obligeait tous les catholiques, dont la famille n'était pas convertie depuis au moins deux cents ans, à retourner au schisme sous peine d'être expropriés de tous leurs biens, jetés en prison, etc.

Un autre obstacle aux vocations vient du genre de civili-

---

(1) Ceci a été dit pour protester, par un exemple plus frappant, contre les allégations de certains touristes qui après avoir passé une semaine à Jérusalem en reviennent avec des notions très-incomplètes et souvent très-inexactes des hommes et des choses, qu'ils n'hésitent pourtant pas à livrer au public. Chaque année voit se publier deux ou trois récits de voyage en Terre-Sainte, et c'est une de ces élucubrations rapides et superficielles qui accusait les Franciscains de Terre-Sainte de ne pas faire un assez long séjour en Terre-Sainte ; or, la vérité est que plus de la moitié des 350 Religieux, appartenant actuellement à la Custodie, est là depuis quinze ans ; une bonne partie y est depuis 20, 30 ou même 40 ans, et quelques-uns y ont passé plus de temps encore.

sation des peuples d'Orient, mêlés depuis douze cents ans aux peuples de l'Islam. Ce n'est, en effet, que dans ce siècle, et même dans ces dernières années, que le célibat ecclésiastique a commencé à s'introduire en Orient et à devenir l'état de la plupart des prêtres arméniens, syriens et maronites.

Il faut, Messieurs, pour être apte à la vie austère du Missionnaire, avoir sucé avec le lait maternel les principes de zèle et d'abnégation qu'on ne rencontre guère que sous l'inspiration de la foi chrétienne telle qu'elle est comprise par les peuples d'Occident.

J'aime à constater toutefois que ces difficultés tendent à disparaître et sont singulièrement atténuées ; pourtant je dois ajouter qu'il y a toujours eu à cette règle de nombreuses et éclatantes exceptions. Parmi ces dernières, je citerai un nom : celui de notre frère Joseph-Marie de Jérusalem, qui fut, au XVII<sup>e</sup> siècle, Nonce et Légat de Clément XI.

De même, de nos jours, lorsque le Patriarcat fut rétabli à Jérusalem, les premiers prêtres séculiers qui furent avec Mgr Valerga, avaient, dans leur enfance, non seulement mangé le pain de nos couvents, mais appris chez nous les éléments de la langue latine avant d'être envoyés par nous au Collège de la Propagande terminer leurs études et recevoir les ordres sacrés. Enfin, depuis quinze ans, pour favoriser davantage parmi les indigènes les vocations religieuses, nous avons attaché à notre couvent de Saint-Jean (1) un Collège apostolique, où les enfants qui, pour l'amour de Dieu, aspirent à se consacrer, sous la bure franciscaine, au service du prochain, reçoivent l'instruction nécessaire aux ministres du Dieu vivant. Lorsque le temps est venu, ils sont envoyés à Nazareth pour y subir les épreuves du noviciat. Ils font ensuite à Bethléem leur cours de philosophie et à Jérusalem celui de théologie. Il est évident toutefois que nos Missionnaires appartiennent en grande partie aux nations occidentales, et il en sera longtemps ainsi.

---

(1). Cette œuvre nous a donné d'excellents résultats, et quelques-uns de nos Missionnaires actuels ont fait leurs humanités à Saint-Jean avant d'embrasser la vie franciscaine ; quelques autres avaient été, en des temps meilleurs, envoyés en Europe pour s'initier à la vie religieuse, et faire leurs études théologiques.

Auprès de nous on a fait à grands frais des tentatives pour augmenter la proportion du clergé latin indigène (1). Je ne sais si les résultats ont correspondu aux moyens et aux désirs ; mais il me semble que l'on réserve maintenant, dans ces Séminaires dont je parle, une part assez belle aux jeunes gens nés de familles européennes. Et c'est d'ailleurs avec autant de justice que de prudence que les choses se passent de la sorte.

Telle est donc la composition du personnel de notre Mission, auquel les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Français, fournissent tous leur contingent.

Je dois encore faire remarquer que nos stations de Missions sont beaucoup plus nombreuses que les sanctuaires desservis par nous, et la Custodie de Terre-Sainte comprend quarante maisons habitées par plus de trois cents Religieux, dont deux cents sont prêtres ou clercs. Sur ce nombre, il y a environ cent Missionnaires. Quant aux résultats obtenus par nos Missionnaires, les voici rappelés en peu de mots :

1° Tous les latins *indigènes* qui se trouvent actuellement à Bethléem, à Jérusalem, à Saint-Jean d'Acre, à Nazareth, à Saint-Jean-in-Montana, à Jaffa, à Ramleh et dans les trente autres localités de Syrie, de Chypre, de Palestine ou d'Égypte, où nous sommes chargés de la paroisse, ont été convertis par nos Pères, eux ou leurs ancêtres.

Il est à désirer que l'on ne perde pas de vue que ce sont ces conversions, faites en des temps bien difficiles, qui ont rendu possible le rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem en 1847, en faveur duquel nous prélevons la somme de 37,000 francs sur les aumônes que nous envoie d'Europe la charité catholique.

2° La conversion de nombreux schismatiques qui sont restés dans le rit parallèle à celui dont ils faisaient partie avant leur retour au catholicisme.

On aurait, en effet, une bien faible idée du résultat obtenu par les travaux apostoliques des Franciscains, si l'on ne

---

(1) Il y a trente ans que Mgr Valerga a tourné tous ses efforts pour recruter des prêtres indigènes ; il a fondé à cet effet un grand et petit Séminaire. Le clergé du patriarcat se compose de 37 prêtres, dont la moitié viennent de France ou d'Italie : plusieurs des séminaristes sont aussi européens.

comptait que les 6000 âmes du patriarcat de Jérusalem réparties en une douzaine de paroisses et dont, *ab antiquo*, nous avons la charge comme curés, lors même que l'on y ajouterait, avec les 5000 âmes de nos paroisses de Syrie et d'Arménie, les 1000 indigènes qui font partie de nos paroisses latines d'Égypte. Dans ces dernières, dont nous sommes également curés, le nombre des fidèles s'élève au chiffre de 60,000 âmes en comprenant les Européens du Caire, d'Alexandrie, de Port-Saïd, d'Ismailia, etc.

Je dois donc rappeler la conversion, au milieu du siècle dernier, de 221 Grecs schismatiques de Nazareth, depuis le début fidèlement unis au Saint-Siège dans l'unité de foi.

A Adana, 7000 Arméniens schismatiques, avec leurs prêtres, et, si je ne me trompe, leur évêque, abjurèrent le schisme par les soins de nos Missionnaires, il y a environ trente ans ; et ils ont persévéré jusqu'à ce jour, tout en conservant le rit arménien.

Il y a vingt ans à peine que nos Pères ont converti, à Marach, puis à Sis, à Zeytoun, à Yeni-Kaleh, près de 6000 Arméniens schismatiques. Après avoir reçu leur abjuration, le premier soin de nos Missionnaires fut de demander au Patriarche arménien catholique un évêque de ce rite et Sa Béatitudo envoya Mgr Apelyan, mort il y a trois ans, et remplacé par Mgr Michelyan.

A Adana, notre ministère rempli, nous nous sommes retirés ; il n'en a pas été de même à Marach, à Zeytoun, etc., le Saint-Siège a voulu que nous nous y établissions, que, pour des motifs très-sérieux, plusieurs des nouveaux convertis passassent au rite latin, et que nous soyons les curés de ces nouvelles paroisses.

Depuis près d'un an, nous nous sommes établis à Keriet-el-Kényat, près d'Antioche, où déjà nos Pères ont eu le bonheur de recevoir de nombreuses abjurations.

En dehors de ces conversions [par groupes, par familles entières, nos Missionnaires opèrent aussi des conversions isolées en nombre relativement considérable. Mais avant de vous en donner le chiffre exact, extrait de nos archives à Jérusalem, je crois opportun de vous rappeler ici, Messieurs, les difficultés qui s'opposent à la conversion des musulmans

et des Juifs qui, cela n'est pas une exagération, risquent leur vie en se convertissant. D'ordinaire, ils doivent avant ou après leur baptême aller dans une autre province, quitter tout : leurs parents et leurs amis ; aussi les obstacles sont-ils presque insurmontables sans un courage héroïque de la part de nos néophytes, et, j'ajouterai, sans des circonstances exceptionnelles. Je suis sûr que tel est l'avis des RR. PP. Missionnaires Dominicains, Carmes, Capucins, Jésuites et Lazaristes, qui, à Bagdad, à Mossoul ou en Syrie se trouvent dans un milieu identique au nôtre.

Si donc, les conversions parmi les infidèles ne sont pas plus nombreuses, c'est surtout aux lois oppressives de l'islam qu'on doit en faire remonter la cause : ces lois ont été abrogées, mais dans le fait on les exécute encore. Et si les tribunaux ne les font pas observer, le fanatisme brutal des amis et surtout des parents saura, au besoin, y suppléer par l'assassinat des néophytes.

Malgré tant d'obstacles, les conversions, surtout parmi les schismatiques, sont fréquentes, plus fréquentes peut-être dans notre Mission de Terre-Sainte que dans les autres du Levant.

Voici maintenant un peu de statistique : de 1851 à 1861, les Missionnaires de Terre-Sainte ont reçu l'adjuration de 16 Nestoriens ou Jacobites, de 28 Arméniens, de 76 Cophtes, de 146 Grecs schismatiques. Dans le même laps de temps, 54 protestants furent ramenés à la foi catholique, 4 Juifs, 110 infidèles furent convertis et baptisés, ce qui fait un total de 114 baptêmes d'adultes et 330 abjuration.

Durant les années suivantes, le chiffre de ces conversions isolées s'est maintenu, et même s'est augmenté, au point que de 1850 à 1877, les Missionnaires de Terre-Sainte ont eu le bonheur de convertir et de baptiser 875 Juifs ou infidèles, ainsi que de ramener au giron de l'Eglise catholique 1,459 hérétiques ou schismatiques appartenant aux diverses communions orientales ; de sorte que si nous additionnons ce dernier nombre avec celui des conversions par groupes opérées parmi les Arméniens d'Adana, de Marach et des environs, nous arrivons à ce chiffre magnifique de plus de 15,000 abjurations, obtenues dans l'espace de trente années (1847-1877) par le zèle de nos Pères de Terre-Sainte.

Ce n'est pas à moi qu'il convient de louer le zèle des Religieux de la Custodie de la Terre-Sainte ; mais vous me permettrez bien de rappeler que l'Eglise a choisi parmi eux, dans ces dernières années, pour les élever à l'épiscopat, Mgr Guasco, Mgr Villardel, Mgr Milani, nommé Délégué apostolique de Syrie, et actuellement Archevêque-Evêque de Pontremoli en Toscane, Mgr Piavi, actuellement Vicaire et Délégué apostolique en Syrie, et Mgr Marsili, actuellement Evêque de Zappa en Albanie.

Les Missionnaires ne s'occupent pas uniquement à convertir les infidèles ou les hérétiques, leur œuvre ne serait ni complète ni durable : il leur incombe aussi de veiller sur les chrétientés déjà formées, et voilà pourquoi nous avons, partout où se trouve un petit noyau de catholiques, un ou deux Pères sachant l'arabe, et dont l'un a le titre de curé. J'ai dit, sachant l'arabe, parce que c'est la langue la plus usitée ; mais il est bien évident que là où une autre langue est nécessaire, nous avons des Religieux capables de prêcher et de confesser dans l'idiome réclamé par la localité.

Notre paroisse d'Alexandrie d'Egypte en est un exemple. La population de cette ville est cosmopolite ; aussi avons-nous là un curé arabe, un curé italien, un curé allemand, un curé grec, un curé maltais et un curé français qui, à des heures différentes, prêchent chaque jour de dimanche et de fête dans la langue de leurs paroissiens respectifs.

Nos paroissiens, particulièrement ceux de Judée, se trouvent presque tous dans la plus profonde misère, et c'est à nous qu'ils s'adressent dans tous leurs besoins

Ainsi, à Jérusalem, presque tous les catholiques sont logés aux frais de la Mission. (1) Dans ces pays où l'industrie est nulle,

---

[1] Les dépenses de notre Mission pour les secours accordés en vivres, en vêtements, ou pour les loyers et réparations des maisons dans lesquelles sont gratuitement logés presque tous les catholiques de Jérusalem, se sont élevées, en 1857, à plus de 57,000 francs : depuis lors, ces frais se sont augmentés en proportion de la population catholique. Nous avons voulu restreindre le nombre de ces logements gratuits, et les retirer à certaines familles jadis pauvres, et assez à leur aise aujourd'hui, ayant pu même se bâtir des maisons, qu'elles afferment ; mais Mgr Valerga s'y opposa et obtint de la Sacrée Congrégation un ordre nous obligeant à continuer de fournir, comme par le passé, le logement gratuit à ces

la misère prend des développements qui dépassent peut-être les plus cruels effets du paupérisme d'Occident. Cela provient de causes multiples et diverses : des difficultés du commerce, du peu de sécurité que les campagnes offrent aux cultivateurs ; mais cet état de choses pourrait tenir aussi à l'incurie des Levantins, à leur apathie, à leur amour du *Keyf*, ce *farniente* oriental, auquel ils aiment tant à se laisser aller. La misère est profonde, et, je crois, irrémédiable dans certains endroits, à Jérusalem, par exemple. Le seul couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem doit distribuer annuellement pour plus de 30,000 francs de pain. Nous faisons ce que nous pouvons pour soulager ces pauvres gens et surtout pour leur remonter le moral, pour leur faire comprendre la dignité de l'artisan chrétien ; mais, je dois le confesser, le résultat obtenu jusqu'à ce jour n'est pas en raison de nos efforts constants.

Non seulement les Franciscains paient pour leurs paroissiens les contributions extraordinaires, telles que celles prélevées par la Porte lors de la dernière guerre ; mais c'est encore à la Custodie de Terre-Sainte qu'incombe la charge de payer annuellement, au gouvernement turc, l'impôt ordinaire dû par ces pauvres catholiques ; c'est sur la caisse de notre Mission qu'est payée la capitation due par les latins de Jérusalem, d'Alep, etc., et qui, pour les chrétiens, remplace, en Turquie, l'impôt du sang qu'on ne leur demande pas.

Partout, à côté de la paroisse des Pères de Terre-Sainte, il y a une école pour les garçons, et presque partout, il y en a une autre pour les filles, tenue, aux frais de notre Mission,

---

familles qui paraissent assez riches pour n'avoir pas besoin de semblables secours. C'est ainsi que nous devons consacrer à ces logements certaines sommes que nous pourrions employer à d'autres œuvres tout aussi utiles.

Si nous parlons ici de ces détails, c'est pour répondre à des objections que ne manquent pas de faire certains voyageurs, certains écrivains, plus portés peut-être à critiquer ce qu'ils voient, qu'à se rendre un compte exact des motifs ou des causes des faits qu'ils n'approuvent pas. Nous disons donc ici, à leur adresse, que loin de dépenser, suivant leur caprice, les aumônes que leur confie la chrétienté, les Pères de Terre-Sainte ne les emploient que d'après l'avis de la Sacré Congrégation de la Propagande, qui, chaque année, contrôle les recettes et les dépenses de la Custodie. Nous pensons qu'il est difficile de désirer une plus haute garantie que celle présentée par le *visa* de la Cour romaine.

par des Religieuses ou par des maîtresses indigènes qui leur enseignent à lire, à écrire, leur apprennent les éléments de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, du calcul, et surtout les petits travaux de la femme de ménage.

On a publié l'année dernière, dans un journal de Paris (*La Terre-Sainte*), un tableau détaillé de nos écoles en 1877 (1). Nos écoles primaires gratuites de garçons étaient alors (1er février 1877) au nombre de 24 ; elles employaient 56 instituteurs dont 25 Religieux. Dans une de ces écoles, on enseigne le turc et l'arménien, dans trois le grec, dans dix le français, dans 17 l'italien, et dans 21 l'arabe. Dans toutes, avec le catéchisme, l'histoire sainte, la géographie et l'arithmétique. Les écoles gratuites de filles, complètement à notre charge, sont au nombre de 12, en y comprenant celles que tiennent, dans diverses localités d'Égypte, les religieuses franciscaines.

Comme c'est par la femme surtout qu'un pays peut se régénérer, nos Pères ont fait venir, aussitôt que la chose a été possible, des religieuses françaises. Les premières Sœurs établies en Orient ont été les Sœurs de Saint-Joseph de Marseille. Nos Pères les ont appelées à Jérusalem et à Jaffa où ils leur ont procuré le logement ; depuis nous prélevons, chaque année, sur les aumônes que nous recevons de l'Occident, 4000 francs, comme traitement des Religieuses qui font la classe en ces deux villes.

Messieurs, non seulement l'instruction est complètement gratuite dans les 38 écoles dont nous avons la charge, mais c'est nous qui payons le traitement de 37 maîtres d'écoles laïques (20,280 fr.) et celui des 26 institutrices, Religieuses ou laïques (8200 fr.) Nous donnons gratuitement aussi les livres et les autres fournitures de classe, et de ce chef nos dépenses se sont élevées, en 1877, à 6,542 fr. pour les garçons, et 918 fr. pour les filles ; il nous faut même, vous savez qu'ils sont pauvres, leur donner, au moins aux catholiques, du pain, souvent le dîner et quelques vêtements. Or, comme

---

[1] C'était un appel à la charité française en faveur de ces écoles nombreuses, fort coûteuses, mais très-utiles ! Malheureusement cet appel n'a pas été entendu ; nous devons même ajouter que nous n'avons pas reçu un centime pour nous aider dans ces dépenses qui s'élevaient en cette année à 75,000 francs.

nos écoles ont 2,566 élèves, vous comprendrez sans peine que les frais de ces secours en nature et quelquefois en espèces accordées à nos élèves, aient dépassé 20,000 francs dont la moitié pour les enfants de Jérusalem.

Nous avons aussi dans la ville d'Alep un collège florissant à côté de notre école primaire gratuite. Les élèves du collège sont déjà au nombre de cent : les cours y sont assez forts, l'enseignement est surtout disposé de façon à faciliter aux jeunes gens la carrière qu'ils embrassent presque tous, le commerce. L'enseignement du français, de l'italien, de l'arabe et du turc est obligatoire. Le prix de la pension est fort modique et il y a toujours un certain nombre d'internes gratuits, dont quelques-uns sont pris dans la colonie française.

Depuis le mois d'octobre dernier, nous ne faisons plus la classe aux enfants catholiques de Jérusalem. Ils sont maintenant confiés aux Frères des Écoles chrétiennes, que nos Supérieurs de Terre-Sainte ont aidé de tout leur pouvoir, soit en insistant auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour qu'elle autorisât leur venue en cette ville, soit en accordant l'hospitalité aux Frères durant les deux ans qu'a duré la construction de leur établissement, soit enfin en leur promettant de continuer à leurs élèves les secours que nous accordions jusqu'ici à ces pauvres enfants. Puisque je parle des Frères des Écoles chrétiennes, permettez-moi de dire ici, à propos de leur grand pensionnat d'Alexandrie d'Égypte, comment ils s'y sont établis. Ce sont nos Pères qui d'abord ont accueilli ces chers Frères dans notre couvent, et comme le local n'était pas suffisant pour les deux communautés, nos Supérieurs ont fait bâtir un splendide édifice et l'ont confié aux disciples du vénérable de la Salle, qui font là le bien qu'ils font partout, enseignent aux enfants les connaissances qui les rendront, sinon très-savants, du moins citoyens utiles à leur pays, et leur inspirent le sentiment de ces vertus qui caractérisent les bons chrétiens.

J'aurais encore à vous parler, Messieurs, de notre petite école professionnelle de Saint-Sauveur à Jérusalem. L'année dernière, nos jeunes apprentis se répartissaient ainsi d'après le métier qu'ils apprennent : 3 minotiers et boulangers, 3

cordonniers, 3 tailleurs, 5 forgerons ou serruriers, 19 menuisiers et ébénistes. Nous avons aussi une petite imprimerie (1) qui occupe 8 jeunes compositeurs et 2 fondeurs de caractères; à côté de l'imprimerie se trouve l'atelier de brochage et de reliure, auquel sont attachés 6 ou 7 apprentis.

Nous avons remplacé les Chevaliers dans la garde des sanctuaires. Or les preux du moyen âge faisaient une profession particulière d'aider la veuve et de protéger l'orphelin. Nous ne pouvions, Messieurs, faillir à ce côté de notre devoir. Toutefois, nous n'avions pas, jusqu'à ces dernières années, fondé d'orphelinat. Autrefois la fondation d'un orphelinat n'eût pas été possible, et même nous n'étions pas, je l'avoue, sans quelque préjugé à l'endroit de la fondation d'orphelinats en Orient, et il semble que S. G. Mgr Bracco pense comme nous, dans une lettre publiée dans le *Bulletin de l'Œuvre de Saint Louis*. Nous avons toujours de 250 à 300 orphelins à la charge de la Mission. Nos paroisses ne sont pas étendues : tous les catholiques sont autour, non du clocher puisqu'il n'y en a pas, mais de l'église ; aussi le curé peut-il facilement surveiller ses néophytes, ses pupilles et tous ses paroissiens. Lors donc qu'un enfant est orphelin, le Père Curé le met en pension dans une famille respectable qui le traite comme l'un des siens, moyennant une modique rétribution. Telle est la marche que nous avons suivie jusqu'à ce jour en Orient ; elle frappe moins les yeux, puisque les orphelins ne sont pas agglomérés, mais le résultat honnête et sérieux peut être apprécié par tout le monde. Il a été dit, on a même écrit qu'en Orient les enfants étaient laissés à l'abandon ; j'oppose à ces affirmations sans preuves le plus énergique démenti.

Du reste la Palestine n'est pas déshéritée de ce côté, car il

---

(1) Fondée vers 1830, notre imprimerie a publié successivement des traités de controverse, de théologie dogmatique et morale, un nombre considérable d'ouvrages de piété et une plus grande quantité de livres classiques, des grammaires italiennes, arabes, turques, des dictionnaires arabes, des catéchismes en français, en italien, en arabe, en turc, etc., etc. Les neuf-dixièmes de ces volumes sont distribués gratuitement, de sorte que cette imprimerie serait pour nous une bien lourde charge, si nous n'avions la consolation de juger par nous-même du bien que nous opérons dans les âmes par la diffusion de bons livres.

y a à Jérusalem l'Internat gratuit du P. Ratisbonne (1), et à Bethléem l'Orphelinat de Don Belloni où nous placions, moyennant la modique rétribution de 300 francs par an, pour chacun, certains enfants qu'il nous eût été moins facile de bien élever ailleurs. Enfin, nos Pères ont ouvert depuis quelque temps un autre orphelinat à Jérusalem même et nous espérons que des soins assidus sauront retirer le plus grand bien de cette œuvre naissante.

Persuadés que le soin des malades est encore un moyen de faire du bien aux âmes, les Franciscains ont à Jérusalem un de leurs Frères médecin, donnant gratuitement ses soins aux malades des diverses religions qui ont recours à lui. Un médecin laïque est payé par la Mission pour faire les opérations chirurgicales et aussi pour aller voir les malades catholiques qui le réclameraient. Tous les remèdes sont délivrés gratis aux catholiques, aux schismatiques, même aux infidèles. A Jaffa, à Bethléem et à Nazareth, les Franciscains exercent le même ministère de charité.

Les Souverains-Pontifes, pénétrés de l'importance de notre Mission en Orient, ont voulu nous faciliter les moyens de la remplir : ils savent, de par nos comptes-rendus et par les Visiteurs Apostoliques qu'ils envoient de temps à autre, ils savent, dis-je, quels sont nos besoins ; aussi ont-ils ordonné, par plusieurs Bulles spéciales, à tous les évêques de faire chaque année dans les églises de leurs diocèses respectifs plusieurs quêtes, dont le produit doit être envoyé aux Commissaires de la Custodie de Terre-Sainte. En France, cet usage charitable, si conforme à la mission de notre pays, avait été interrompu jusqu'à ces derniers temps.

Les Franciscains, victimes, comme les autres Religieux, de la haine des révolutionnaires du dernier siècle, n'ont reparu en France qu'après 1850. Un de leurs premiers soins fut de rétablir l'œuvre de la Custodie de Terre-Sainte, et ils furent admirablement aidés par des personnages dont l'influence est d'autant plus grande, que leur talent et leur dévouement à toutes les bonnes causes sont mieux connus et appréciés.

---

[1] Nous apprenons en ce moment qu'il est complètement désorganisé ; mais nous sommes fondés à croire, vu le zèle du P. Ratisbonne et ses ressources, que cette maison sera bientôt reconstituée.

de tous les catholiques. Permettez-moi, Messieurs, de ne citer parmi eux que l'illustre historien de Jérusalem, M. Poujoulat, que sa connaissance de l'Orient et son zèle pour les Saints-Lieux ont fait nommer Président de notre neuvième commission. Le gouvernement impérial s'entendit avec le Saint-Siège, et M. Rouland, alors ministre, adressa une circulaire aux évêques pour les prévenir du rétablissement du Commissariat de Terre-Sainte à Paris et recommander à leur bienveillance la quête du Vendredi-Saint en faveur des Saints-Lieux.

Mgr le Nonce apostolique reçut alors, et a reçu tout récemment encore du Saint-Siège (1), des instructions en vertu desquelles Son Excellence est chargée de recommander la même œuvre à tous les évêques français. Aussi depuis lors, quelques prélats français ont bien voulu rétablir dans leurs diocèses l'ancien usage d'attribuer la quête du Vendredi-Saint à nos œuvres. Mais, permettez-moi de le dire ici, Messieurs, si le résultat est peu digne de la France, il est aussi insuffisant pour nos charges. Il ne nous permet pas surtout de réaliser un vœu que nous nourrissons avec toute l'ardeur de notre foi chrétienne et de notre amour pour Jésus crucifié.

Nous possédons depuis longtemps déjà les deux extrémités de la Voie douloureuse. D'un côté la Grotte et le Jardin de Gethsémani et la chapelle de la Flagellation dans laquelle se font les deux premières stations du Chemin de la croix ; d'autre part la dixième, la onzième, la treizième et la quatorzième stations. Nous avons pu tout récemment acheter la huitième. Sans doute nous ne pourrions jamais à prix d'argent avoir des Cophtes la neuvième station, encore moins la douzième des Grecs ; mais nous pourrions, croyons-nous, acquérir la cinquième, la sixième et la septième (2) (la troisième et la quatrième appartiennent aux Arméniens catho-

---

(1) Nous savons même que le Saint Siège a déclaré au gouvernement français qu'il ne permettrait aucune quête en France en faveur de l'Orient, sauf celle qu'il a de tout temps si fortement encouragée en faveur de la Custodie de Terre Sainte.

(2) La septième est à nous ; et la sixième le sera bientôt (40,000 frs) ; La cinquième est en vente, et coûtera de 20 à 25,000 frs.

liques), au moyen de sacrifices trop au-dessus des ressources de la Custodie, mais non incompatibles avec l'inépuisable charité française.

Vous penserez, Messieurs, à ces œuvres multiples plus importantes qu'elles ne sont nombreuses, qui sont confiées au zèle des Pères de Terre-Sainte : la garde et l'entretien de tous les sanctuaires fondés par des catholiques, le soin de plus de trente paroisses qui entraînent celui des pauvres et des orphelins et souvent celui des convertis. La charge de quarante écoles et de deux orphelinats, la distribution gratuite et continuelle de livres, de médicaments avec la visite des malades par nos médecins, tel est le résumé des œuvres de la Custodie sur lesquelles j'ai voulu appeler votre bienveillante attention.

Je désirerais donc, Messieurs, que le membre de la Commission spéciale chargé dans chaque Comité catholique des intérêts de l'Orient, d'après le vœu de la troisième Commission des années précédentes, fût invité à penser aussi à ceux de notre Custodie, qui est digne, je crois l'avoir établi, de toutes les sympathies des catholiques et des Français. Car à cause de la protection dont nous couvrons devant les autorités musulmanes le gouvernement français, à cause de son drapeau qui nous protège, les œuvres franciscaines en Orient sont comme celles des Croisés, les actions de Dieu accomplies par les Français : *Gesta Dei per Francos !*

LES

## ACTES DES PREMIERS MARTYRS DE L'AFRIQUE EQUATORIALE

Par Mgr. LIVINHAG, leur évêque.

(*Les Missions Catholiques.*)

---

S. Em. le cardinal Lavigerie, en transmettant comme hommage de Mgr Livinhac à MM. les Directeurs de la Propagation de la Foi, le document émouvant dont nous commençons aujourd'hui la publication, ajoute ces mots dont nos lecteurs verront eux-mêmes la vérité : " Je ne crains pas de dire que l'Œuvre de la Propagation de la Foi a rarement reçu quelque chose de plus intéressant, de plus sublime dans sa simplicité." On croirait, en effet, lire les lettres qu'écrivaient, au berceau du christianisme, les églises naissantes.

Puisse ce sang glorieux être pour ces missions laborieuses une semence de chrétiens !

---

Notre-Dame de Kamoga, Bukumbi, 29 septembre 1886.

J'aurais voulu vous entretenir aujourd'hui, pour répondre à vos marques d'intérêt, de l'orphelinat et du village chrétien de St-Joseph de Kipalapala, de la mission de Notre-Dame de Kamoga dans le Bukumbi, de la mission et de l'orphelinat de Sainte-Marie de Rubaga et de divers centres chrétiens de l'Ouganda : mais aujourd'hui, je pense vous intéresser davantage en vous parlant de la persécution cruelle qui règne dans l'un des royaumes compris dans ma vaste mission, le royaume de l'Ouganda. C'est là que j'exerçais moi-même le ministère apostolique, en qualité de Supérieur de la mission de Sainte Marie de Rubaga, avant ma promotion à l'Episcopat.

Avec la grâce de Dieu, la parole du salut commençait à produire des fruits abondants parmi ces pauvres populations plongées d'ailleurs dans toutes les superstitions et dans tous les vices. Plusieurs centres chrétiens étaient créés et se développaient ; des centaines de catéchumènes et de néo.

phytes assistaient à nos instructions. Mais le roi Mtéça, excité surtout par les musulmans esclavagistes, manifesta bientôt l'intention de s'opposer à ce mouvement, même par la violence. Les missionnaires crurent par prudence devoir céder un moment à l'orage, et c'est alors que je fus appelé moi-même à la charge redoutable de l'épiscopat et de l'administration de tant de vastes territoires.

Mtéça toutefois ne tarda pas à mourir, et son fils Mouanga, que j'avais personnellement connu et qui était alors pour nous plein de bienveillance, insista lui-même pour que nos missionnaires rentrassent dans sa capitale. Mais des causes semblables à celles qui avaient excité les inquiétudes et l'opposition de Mtéça, n'avaient pas tardé à changer les dispositions de son fils. En arrivant de Carthage où j'avais reçu la consécration épiscopale des mains de notre vénéré Père, le cardinal Lavigerie, j'appris avec une mortelle douleur que tout était à feu et à sang dans la mission de l'Ouganda. J'avais reçu l'ordre de mes Supérieurs de ne point y fixer ma résidence, supposé que la persécution vint à s'y déchaîner et me rendit dès lors impossible l'administration des autres parties de mon vicariat. Mais je ne crus pas possible néanmoins de ne pas aller m'assurer par moi-même de l'état des choses et porter des encouragements et les consolations nécessaires à mes confrères les missionnaires d'Alger et à leurs néophytes.

\* \* \*

Dans ma dernière lettre, je vous parlais du retour des missionnaires dans le Buganda, et du bon accueil que leur fit le jeune roi Mouanga. Il disait, hautement, que Dieu touché de nos prières et des prières de nos chrétiens, l'avait élevé sur le trône. Pour lui témoigner sa reconnaissance, il avait rompu courageusement avec les vieilles superstitions de ses pères. Il aimait à réciter le *Pater*, et à l'apprendre à son entourage ; encourageant ses sujets à se faire instruire, et nommant aux charges les meilleurs de nos néophytes. Ces derniers lui donnèrent une preuve éclatante de leur fidélité. Quelques mois après la mort de Mtéça, les grands du royaume, voyant que le nouveau roi était disposé à abandonner les traditions païennes du pays ; et craignant qu'il ne leur

fit embrasser une religion opposée à tous leurs vices, tramèrent une conspiration contre lui. Dans une réunion solennelle, à un signal convenu, ils devaient le percer de lances, et proclamer roi son jeune frère. Trois de nos chrétiens, Joseph Mkasa, André Kagoua et un autre ayant découvert le complot, avertirent secrètement Mouanga, et lui dirent qu'il pouvait compter sur eux, sur tous les chrétiens et sur les hommes qui dépendent d'eux, ce qui lui assurait deux mille soldats bien armés.

Pendant le roi fait appeler Katikiro, son premier ministre, qui était à la tête du complot, et lui déclare qu'il connaît tout. Katikiro se met à pleurer demandant grâce et protestant de sa fidélité. Mouanga lui pardonne, ainsi qu'à tous les autres conspirateurs. A partir de ce jour, la haine que le ministre avait déjà vouée aux chrétiens, devient irréconciliable. Il résolut de les perdre tous, en commençant par les plus influents. C'éstait pour lui une question de vie ou de mort ; car le roi avait déclaré qu'il donnerait sa charge à Joseph Mkasa, connu de tous comme chrétien fervent, et qu'il ferait d'André Kagoua, son général en chef. Aussi, il ne négligeait rien pour représenter les chrétiens au roi comme des hommes dangereux, qui lui seraient fidèles tant qu'ils seraient en petit nombre, mais qui, une fois les plus forts, le renverseraient, pour mettre un des leurs à sa place.

Ici, comme partout, il reste toujours quelque chose des calomnies, même les plus absurdes : on pourrait dire, surtout des plus absurdes.

Sans se tourner ouvertement contre les chrétiens, Mouanga commença à concevoir des sentiments de défiance à leur égard, et se débarrassa en pratique du peu qu'il savait d'une religion qui condamne la cruauté, l'injustice et la polygamie, apanages de la royauté dans le Buganda. Il laissa cependant encore à ses sujets la liberté de se faire instruire des vérités de la foi, et se montra, en public comme en particulier, l'ami des missionnaires catholiques, qu'on désignait dans le pays sous le nom de *baganzi ba Kabaka*, les amis du roi. En quelques mois, deux cent quarante-quatre catéchumènes des plus instruits reçurent le baptême. Sept à huit cents autres fréquentaient nos catéchismes, avec cette ardeur

persévérante que nous n'avons rencontrée que parmi les Baganda.

Les choses en étaient là, quand la nouvelle de la conquête d'une partie de l'Afrique équatoriale par les Allemands, parvint aux oreilles du roi. Dans ce pays des nègres, tous les blancs sont plus ou moins solidaires... Peut-être avec toutes nos bonnes paroles, n'étions-nous que des espions, venus pour préparer les voies aux conquérants ! Tandis que les sages se posaient cette question, arriva la nouvelle de l'apparition d'un blanc, suivi d'une forte escorte, dans le Bousoga, et se dirigeant vers le Bouganda. D'après je ne sais quelle prophétie, les Baganda sont persuadés que c'est par cette route que viendront les conquérants.

Aussi l'alarme fut-elle générale. Le voyageur en question était l'évêque anglican Hannington. Mouanga ne trouva qu'un moyen de conjurer le prétendu péril ; ce fut d'envoyer à l'armée qui faisait en ce moment la guerre dans Bousoga, l'ordre de tuer ce blanc et toute sa suite.

Joseph Mkasa, chrétien, comme je l'ai dit, et conseiller intime du roi, fit son possible pour lui faire comprendre qu'il n'avait rien à craindre de cet étranger ; que, s'il ne voulait pas de lui dans son royaume, il n'avait qu'à lui en refuser l'entrée sans tremper ses mains dans son sang. Le P. Lourdel unit ses plus vives instances à celles de Joseph, et, à la fin, obtint du roi la promesse formelle d'envoyer un exprès, pour donner contre-ordre ; mais, soit que cet exprès n'ait pas été envoyé, ou qu'il soit arrivé trop tard, le malheureux Hannington fut massacré avec ses hommes ; et les démarches réitérées du P. Lourdel et de Joseph, démarches inspirées par la charité la plus pure, servirent de prétexte à nos ennemis, pour tâcher de persuader à Mouanga que tous ceux qui priaient étaient ses mortels ennemis.

Katikiro qui avait voué à Joseph une haine implacable, profita de ces circonstances pour demander sa mort. Le roi appréciait les immenses services que lui rendaient Joseph ; il connaissait sa rare prudence et admirait son dévouement. Aussi, repoussa-t-il d'abord la proposition du ministre. Mais celui-ci revint à la charge. Il représenta Joseph comme un des grands les plus attachés à notre sainte religion, partant

comme un ennemi dont on avait tout à craindre. Mouanga finit par céder.

Joseph était aimé de tout le monde. Sa charge le mettait en rapports continuels avec le roi. Loin d'en profiter, comme ses prédécesseurs, pour nuire aux uns et aux autres, il s'efforçait de leur être utile, et plus d'un a dû à sa réserve ou à une parole bienveillante, dite à propos, de n'avoir pas perdu sa place, sinon la vie. Mkadjonga, lui-même, le plus terrible des bourreaux du roi, l'avait en affection. Aussi voulait-il retarder l'exécution, espérant que Mouanga reviendrait sur la sentence de mort, que lui avait arrachée le ministre. Mais ce dernier, qui craignait aussi que le roi, sa colère une fois passée, ne révoquât un tel ordre, commanda au bourreau de tuer à l'instant le condamné.

Arrivé sur lieu du supplice, Joseph, qui n'avait rien perdu de son calme habituel, se tournant vers le bourreau, lui dit :

“ Tu diras de ma part à Mouanga qu'il m'a condamné injustement, mais que je lui pardonne de bon cœur. Tu ajouteras que je lui conseille de se repentir ; car, s'il ne se repent, il aura à *plaider* avec moi, au tribunal de Dieu.”

Mkadjonga lui promit de faire la commission, et immédiatement lui trancha la tête. Son corps fut ensuite livré aux flammes.

Les dernières paroles de Joseph furent rapportées au roi. D'abord il affecta d'en rire, mais elles produisirent bientôt sur lui une impression profonde. Pour mettre Joseph dans l'impossibilité de l'attaquer au tribunal de Dieu, il fit, dans sa rage bestiale, tuer un autre Mouganda, et ordonna de mêler avec le plus grand soin, les cendres des deux victimes.

“ Comment pourra-t-on le reconnaître maintenant et pourra-t-il plaider devant Dieu, disait-il d'un air triomphant ? ”

Avec Joseph, furent tués deux ou trois chrétiens de la cour, coupables comme lui de pratiquer la religion de Jésus-Christ.

En même temps le roi déclarait, qu'il exterminerait tous les chrétiens de son royaume, et qu'il mettrait à mort ou chasserait les missionnaires.

Durant plusieurs semaines, le P. Lourdel, le P. Giraud et le F. Amans s'attendirent, d'un moment à l'autre, à consommer leur sacrifice et à voir la chrétienté naissante disparaître dans des flots de sang. Mais, pour cette fois, Mouanga se contenta de menacer et d'emprisonner un certain nombre de néophytes. Peu à peu, un calme relatif succéda à ce premier orage, et nos confrères purent continuer d'instruire leurs chrétiens et catéchumènes, dont l'ardeur courageuse, loin de se ralentir à la vue du supplice de Joseph, n'avait fait que s'accroître par un admirable effet de la grâce, que leur obtenait sans doute le sang des martyrs. De leur côté, les ennemis du nom chrétien ne négligeaient aucune occasion pour exciter le roi contre eux. Depuis qu'il avait fait tuer Joseph, il écoutait avec plaisir les calomnies les plus ridicules ; il avait l'air de les croire et affectait une grande aversion pour la religion et ceux qui la pratiquent.

“ J'en finirai avec eux, disait-il à ses intimes ; je les ferai massacrer tous. Ces chrétiens obtiennent de Dieu tout ce qu'ils veulent. Autrefois, ils me regardaient comme leur ami ; ils priaient pour moi, et Dieu écartaient de moi les périls. Maintenant, ils vont le conjurer de me renverser... Il faut à tout prix que je me débarrasse de ces *batemo* ! (scélérats).”

Nos confrères, mis au courant de ce qui se disait à la cour par ceux de nos néophytes qui se trouvaient encore tous les jours près du roi, s'attendaient à un nouvel orage. Il ne fallait plus qu'une étincelle pour rallumer l'incendie. Voici d'où elle partit.

Clara Nalmasi, fille du roi Mtéça, convertie depuis quelques mois à notre sainte religion, avait été préposée à la garde du tombeau d'un des anciens rois du Bouganda. Elle ne put supporter les odieuses superstitions et les sortilèges qui s'y faisaient, et commença par brûler les amulettes qui s'y trouvaient en très grand nombre, et par chasser les sorciers qui prétendaient être possédés des *mizimu* (âmes des morts) ou des *loubari* (divinités.) ✠ Après ces premiers actes, qui avaient déjà scandalisé les païens, elle en fit un autre le 22 mai, qui fit crier au sacrilège. Elle mit en pièces et jeta dans un trou, une amulette immonde et honteuse conservée

par les princes et princesses avec respect et, après leur mort, objet d'un culte ridicule et souvent barbare. On croit que l'âme du défunt y réside, et il n'est pas rare qu'elle demande des sacrifices humains qui ne lui sont jamais refusés. Pour prévenir le mal, qui pourrait se faire avant sa mort, à l'occasion de cette amulette conservée pour elle à sa naissance comme pour les autres princes et princesses, Clara ne trouva rien de plus simple que de la traiter comme je viens de le dire. Je dois ajouter qu'elle ne consulta pas les missionnaires, et que toute la faute, si faute il y a, au point de vue de la prudence, lui appartient, aussi bien que le mérite de son courage.

La nouvelle de cette profanation jusque là inouïe, ne tarda pas à se répandre, et, comme on le pense bien, elle fut attribuée à la religion de Nalmasi, et à ceux qui lui avaient enseigné cette religion, c'est-à-dire, aux Missionnaires et à Joseph Radou, son mari, un de nos néophytes.

D'après ces clameurs, les génies irrités se vengeraient par quelque calamité publique, et on parla d'essayer de les apaiser en brûlant Nalmasi et son époux et en massacrant tous les chrétiens.

Quelques jours après, Mouanga se promenant le soir dans sa capitale, surprit un jeune chrétien, de ses pages, Denys Sébuggouac, instruisant un autre page.

“—Que fais-tu là, lui demanda-t-il ?”

“—J'enseigne le catéchisme, répond Denys.”

Déjà exaspéré par le crime de Nalmasi, Mouanga entre en fureur.

“Attends, lui dit-il, je vais te guérir de ton insolence,” et en même temps, il le perce de son épée.

Le pauvre enfant s'affaisse et tombe mort baigné dans son sang.

L'immolation de cette innocente victime fut le signal de la persécution. Le roi fit appeler Katikiro en pleine nuit, et lui déclara qu'il voulait un massacre général de tous ceux qui priaient, c'est le beau titre sous lequel ces barbares nous désignent. Les portes de la résidence royale furent donc fermées à l'instant, et ordre fut donné aux portiers de ne laisser sortir personne. Un de nos chrétiens, in-

formé de ce qui venait de se passer et de ce qui se préparait, courut prévenir les Missionnaires au milieu de la nuit. Le P. Lourdel résolut d'aller, dès la pointe du jour, trouver Mouanga et lui demander grâce pour ses néophytes. Voici ce qu'il écrit sur cette visite à la cour dans son journal quotidien, à la date du 26 mai.

“ Malgré la pluie qui tombe et transforme les chemins en bourbiers, je me dirige vers Mougounou, résidence actuelle de Mouanga, située à trois heures de marche de Sainte-Marie de Roubaga, notre résidence. En route, je rencontre quelques néophytes, qui m'annoncent l'arrestation d'Honorat, successeur de Joseph Mkasa.

“ Bientôt j'aperçois des bandes d'hommes armés de fusils, de lances et de bouchers, qui arrivent au pas de course. On m'apprend que tous ces pillards viennent d'être lancés sur les principaux centres chrétiens, pour les ravager et enchaîner les chefs. J'arriverai trop tard maintenant, me disais-je, pour conjurer l'orage. Je poursuis cependant mon chemin, le cœur plein de tristesse. Que va-t-il advenir de moi-même ? Je ne puis le prévoir, et je me recommande à Dieu, lui faisant le sacrifice entier de ma vie.

Me voici à la résidence royale. Tout est calme, mais c'est un calme de mort ! Les quelques personnes que je rencontre me regarde avec étonnement et semblent dire :

“—Oser venir se présenter devant *Kabaka* (le roi) en pareil jour, quelle audace !”

“ M'efforçant de cacher mon émotion, je gravis, d'un pas assuré, la pente qui conduit à la hutte d'attente pour les audiences royales, où se tient le ministre, que je salue comme d'habitude, et me dirige vers les cours intérieures, dans lesquelles, à ma grande surprise, on me laisse pénétré sans la moindre difficulté. Mon étonnement est à son comble, quand je vois nos chrétiens de la cour, libres, aller tranquillement de côté et d'autre, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Tout ce qu'on m'a raconté est-il donc une fable ou suis-je le jouet d'un rêve ? Hélas ! non. Le Bon Dieu a seulement voulu me réserver la triste consolation de voir, de mes propres yeux, enchaîner mes chers enfants et de leur dire, du regard, un suprême adieu, au moment où ils

vont livrer leur dernier combat sur cette terre d'exil. Bientôt, en effet, je vois chaque chef de groupe d'employés réunir ceux de ses gens qui sont chrétiens près de la porte de la cour, dans laquelle se trouve la case royale. Plusieurs sont pleins de joie, quelques-uns ont l'air un peu intimidés, tandis que d'autres répondent fièrement à leurs amis païens, qui leur disent :

“ — Vous auriez dû vous sauver !

“ — Me sauver, et pourquoi ? ”

“ Charles Louanga, chef du groupe des pages, dans lequel nous comptons le plus de néophytes, est appelé le premier avec ses compagnons. Ils sont accueillis par les huées que domine la voix tonnante du roi. Il leur fait les reproches les plus amers sur leur religion, puis leur dit :

“ — Que ceux qui prient se rangent de ce côté. ”

“ Aussitôt Charles Louanga et Kizito, jeune catéchumène d'une fermeté de caractère tout à fait rare à son âge, se dirigent vers l'endroit désigné. Tous ceux de la troupe qui sont chrétiens, suivent leur exemple. Circonstance touchante, Charles et Kizito étaient convenus, pour s'encourager mutuellement et ne pas faiblir au moment décisif, de se tenir par la main.

A un signe du roi, les bourreaux se jettent sur ces courageux confesseurs de la foi, les enlacent dans leurs grosses cordes, et les traînent brutalement en dehors de la cour. En même temps, j'entends les *yanzé* (remerciements) de leurs compagnons encore païens. L'héroïque troupe s'arrête à quelques pas de moi. On a lié ensemble les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans. Les enfants forment un autre faisceau. Ils sont tellement serrés qu'ils ne peuvent marcher qu'à grand peine, à petits pas, et en se heurtant les uns contre les autres. Je vois le petit Kizito rire d'une position si bizarre, le visage aussi serein que s'il eût joué avec ses camarades. Kizito est fils d'un des plus grands seigneurs du royaume. Plusieurs de ses frères ont, depuis longtemps, embrassé le christianisme, et se font remarquer par leur courage et par leur ferveur. Kizito est digne de ses aînés. Depuis longtemps il m'importunait pour recevoir le baptême, me disant que Mouanga ne tarderait pas à le tuer. Il lui est

arrivé de passer la nuit dans notre case, déclarant qu'il ne partirait pas avant que je ne lui eusse assigné le jour où il lui serait donné de devenir enfant de Dieu. Je me rappelle avoir été obligé, une fois, pour me débarrasser de ses importunités, de le prendre entre mes bras et de le faire passer par la fenêtre. Enfin, le voyant si ardent, si bien disposé, je lui avais promis, dernièrement, de le baptiser dans un mois. Mais le Bon Dieu avait décidé que cette âme d'élite serait régénérée dans son propre sang.

Le groupe des pages de Charles Louanga, sorti, on introduit devant le roi, le groupe des pages désignés sous le nom de *bagalagala*. Nous ne comptons parmi eux qu'un petit nombre de néophytes et de catéchumènes. Ils se montrent fermes comme les premiers, et comme eux sont enchaînés par les bourreaux. Les bagalagala païens font retentir l'air de leurs *yanzé*, remerciant Sa Majesté de vouloir bien leur pardonner le crime de prier, qu'ils n'ont jamais commis, il est vrai ; mais ici on est si souvent condamné à tort, qu'on regarde comme une grande faveur, quand on a été soupçonné d'une faute, de s'en tirer sans y perdre, sinon la vie, du moins les oreilles ou les yeux.

En passant devant moi, nos chrétiens me cherchent et me saluent du regard, tandis que je prie Celui qui est la force des martyrs, de répandre dans le cœur de ces jeunes athlètes, les grâces de choix, nécessaires pour persévérer dans la confession de la foi, au milieu des tourments.

Cependant l'émotion me domine, et sentant mes forces défaillir, je m'appuie contre une palissade de roseaux, priant la Mère des douleurs, qui eut la force de se tenir debout, au pied de la croix, de me venir en aide. Comme elle, je suis impuissant à réprimer la rage des bourreaux, que je vois entraîner brutalement leurs victimes. Il ne m'est pas même permis d'adresser à ces chers enfants une dernière exhortation, et je dois me contenter de considérer leurs visages sur lesquels se peignent à la fois, une douce résignation, une sainte joie et un mâle courage ; et, malgré la tristesse qui déborde de mon cœur, je rends gloire à Dieu et le remercie de l'honneur qu'il fait à la Mission du Bouganda, en daignant faire de ses enfants, les premiers témoins de la foi parmi les nègres.

Après les employés de la cour, un jeune soldat, Jacques Bouzabaliao, est mandé devant le roi. Ce néophyte est remarquable par sa naïve simplicité, et par son zèle à instruire les enfants de la capitale. Mouanga qui le connaît, l'a menacé de mort, s'il ne cessait pas de parler de religion ; mais ces menaces ne l'ont pas intimidé, et il a continué avec la même ardeur son apostolat. Le roi lui reproche aussi d'avoir essayé de l'instruire et de le convertir lui-même : autant de crimes qui doivent en faire une de ses premières victimes.

A peine le roi l'a-t-il fait appeler, qu'il se dirige en courant vers la hutte royale, sachant bien ce qui l'y attend.

— C'est toi, lui dit Kabaka, qui est le chef des chrétiens de Kigoa ?

— Je suis chrétien, il est vrai, répond Jacques ; mais le titre de chef que tu me donnes ne m'appartient pas. ”

— Ce jeune homme, reprend le roi, veut faire le grand : à le voir on le prendrait pour le *Mkounda* (grand seigneur du pays.) ”

— Merci beaucoup, répond en plaisantant Bouzabaliao, de la grande seigneurie que tu me donnes ! ”

— C'est celui-là, ajoute le roi, qui a voulu autrefois me faire embrasser la religion ! Bourreaux, enlevez-le, et tuez-le bien vite ; c'est par lui que je veux commencer. ”

— *Oueraba !* (adieu,) dit alors le jeune chrétien au roi, sans s'émouvoir ; je m'en vais là-haut, au paradis, prier Dieu pour toi. ”

Un éclat de rire accueille ces paroles, incompréhensibles pour de pauvres païens.

— Il faut, disent-ils, que ces chrétiens aient perdu la raison pour parler ainsi. ”

Jacques passa devant moi, la corde au cou, conduit par le bourreau qui va lui trancher la tête. Je lève la main pour donner une dernière absolution. Il me répond en élevant ses mains, chargées de cordes, pour me montrer le ciel et m'y donner rendez-vous. Il est souriant, comme s'il allait à une fête, et semble me dire :

— Père, pourquoi t'attrister ? C'est peu de chose que cela, en comparaison des biens éternels que tu nous as appris à connaître. ”

“ J’attends ensuite, durant plusieurs longues heures, la faveur de voir le roi. Elle ne m’est pas accordée. Craignant que Mouanga, dans un accès de colère, ne fasse piller notre maison, et massacrer nos orphelins, je prends le chemin de Sainte-Marie de Roubaga. Dans l’espoir d’avoir quelques renseignements touchant les desseins de Sa Majesté, j’accompagne le Ministre, qui lui aussi, quitte la cour pour rentrer dans sa demeure. Katikiro se montre d’une politesse exagérée, sans me faire la moindre révélation. Mais en me quittant, il me laisse, en guise d’adieu, une raillerie odieuse :

“ — Les hommes de Dieu savent tout, me dit-il, mais ils “ n’avaient pas prévu le coup d’aujourd’hui ! ”

“ Je ne lui réponds pas, et m’éloigne tristement, faisant les plus tristes conjectures sur l’avenir de notre chrétienté naissante et ne voyant d’espérance que dans le secours de Dieu. Le soleil est de feu. Une soif brûlante me dévore, allumée par les tristes scènes dont je viens d’être témoin. On dit que la soif est une des plus grandes souffrances des suppliciés, et que l’une de leurs dernières paroles est presque toujours : “ J’ai soif. ” C’est la parole du Seigneur en croix. Les bourreaux, si impitoyables du Bouganda, se montrent généralement sensibles à cette prière de leurs victimes, et leur offrent de l’eau ou du vin de bananes. Actuellement personne, sur la route, n’oserait m’en donner par la crainte de se compromettre. Je passe devant la case d’un de nos néophytes, l’armurier Mathieu Kisoulé. Dans cette case, rendez-vous habituel de nos chrétiens, j’aimais à me reposer quelques instants, en revenant de la cour. On se faisait un plaisir de m’y offrir quelques rafraîchissements. Aujourd’hui elle est déserte et silencieuse comme la mort ! A quelques pas de là, ayant rencontré une petite source, je me penche pour boire, quand j’entends une voix connue qui me dit :

“ — Le cadavre d’une des victimes de la nuit, a été traîné “ dans cette eau. ”

Je me relève plein d’horreur.

“ En route, je rencontre le vieux portier Lousaka, honnête païen, notre ami, père de trois de nos néophytes. Lui, si gai, habituellement, m’aborde les yeux pleins de larmes :

“ Mes trois fils sont enchaînés, me dit-il, quelle cruauté ! Quel mal ont-ils donc fait ? Ils n'ont ni volé, ni insulté le roi. On leur reproche de prier, mais est-ce un crime ? ”

“ Le pauvre vieillard me serre les mains, et me témoigne sa douleur d'une manière si affectueuse, que j'en suis profondément touché ; d'autant plus que sur mon chemin, j'ai essuyé plus d'un regard hostile et menaçant, de la part des parents des victimes, qui voient en moi la cause de leur malheur.

“ En m'apercevant, une femme s'est écriée :

“ — Oh ! que ne suis-je homme ! Je percerais de ma lance ce blanc qui a instruit nos fils et les a fait ainsi périr. ”

“ Pauvres gens ! s'ils pouvaient comprendre combien nous les aimons ! S'ils savaient tout le bien que nous leur voulons ; les sacrifices que nous avons fait pour nous arracher à notre famille et à notre patrie, et venir jusqu'à eux !... Mais il est écrit que le disciple ne doit pas être mieux traité que le Maître, et que comme notre divin Sauveur, nous devons être un objet de méfiance et de haine, de la part de ceux-mêmes pour qui nous sommes prêts à donner notre vie : *“ odio eritis omnibus propter nomen meum. ”*

Je croise plusieurs bandes de pillards, chargés des dépouilles de nos chrétiens, dont ils viennent de saccager les villages, et arrive épuisé de fatigue à Sainte-Marie.

Dans la nuit, nombre de néophytes viennent chercher, auprès de nous, quelque consolation, et nous donnent les détails qu'ils ont pu recueillir sur le pillage des centres chrétiens. Ils nous apprennent que quelques néophytes et catéchumènes de la cour sont encore libres. Le roi, ayant besoin de leurs services, les épargnera, tant qu'il n'aura personne pour les remplacer.

Cependant le P. Lourdel parvint à voir Mouanga, et précisément pour lui parler de mon arrivée au bord du Lac. Voici ce qu'il dit de cette entrevue, dans son journal :

“ Je m'approche du roi, et lui représente, les larmes aux yeux, le tort qu'il se fait à lui-même, en immolant ses meilleurs serviteurs ; mais tout ce que je lui dis, paraît ne lui faire aucune impression ; il en rit.

“ — Je ne veux plus que mes sujets prient, me dit-il ; je

“ suis Kabaka (roi) ; ce n'est pas donné à tout le monde ; je suis maître chez moi, et prétends que personne ne me résiste. ”

“ Sans me rebuter, j'intercède encore pour nos chrétiens, m'efforçant de faire comprendre à Mouanga, que tout ce qu'on dit contre eux n'est que pure calomnie :

“ — Tous ne mourront pas, me dit-il enfin, avec un grand éclat de rire, j'en épargnerai quelques-uns. ”

“ Je n'en puis obtenir davantage, et me retire après lui avoir demandé des porteurs, pour transporter les bagages de nos confrères, de *Mtongo* à Sainte-Marie de Rubaga. ”

\* \* \*

Le P. Lourdel avait à peine quitté la résidence royale, qu'on arrêtait le plus influent de nos néophytes, André Kagoua, seigneur des *Bagoa*.

André avait montré pour Mouanga, un dévouement à toute épreuve. Il était un des trois qui découvrirent la conspiration, tramée contre lui par le ministre et autres grands du royaume. Intelligent et intrépide, affable, prêt à rendre service à tout le monde, il avait su se concilier l'estime et l'affection de tous les gens de bien. Le roi lui-même l'appelait son *mouganzi* (ami), et voulait, comme je l'ai dit plus haut, en faire le général en chef de son armée. Actuellement, il commandait à plusieurs centaines de soldats. Mouanga ne le laissait guère s'éloigner de la capitale, sachant bien qu'il se ferait tuer pour le défendre en cas d'insurrection. Dans ses chasses, dans ses promenades sur le Nyanza, André était toujours à ses côtés. La mort de Joseph, son ami intime, tout en l'attristant profondément, ne lui avait arraché aucune plainte. Il s'était contenté de pleurer en silence, servant, pour obéir à Dieu, son maître avec la même fidélité, quoique persuadé que bientôt il partagerait le sort de son ami, car comme Joseph, il était chrétien. Son zèle était connu de tout le monde. On savait qu'il avait converti sa femme, et groupé autour de lui plus de cent cinquante néophytes ou catéchumènes, qui l'aimaient comme leur père. On lui reprochait même le crime d'avoir converti deux en-

fants du ministre ; crime énorme, qui, en achevant d'irriter Katikiro contre le coupable, lui avait fait prendre la résolution de ne rien négliger pour le perdre. Aussi, dès qu'il vit le roi résolu à massacrer les chrétiens, s'empressa-t-il de dénoncer André comme le plus dangereux de tous. Mouanga hésita d'abord à sacrifier celui qu'il regardait comme le plus fidèle de ses amis ; mais le ministre le lui dépeignit sous des couleurs si noires, qu'il finit, de guerre lasse, par lui permettre, un jour, d'en faire ce qu'il voudrait. Katikiro, craignant que Kabaka ne revint sur la sentence qu'il venait de lui arracher, fit appeler en toute hâte Mkadjonga, le plus terrible et le plus expéditif des bourreaux.

André est donc garotté, et conduit au tribunal du Ministre. Celui-ci, affectant de ne pas le connaître, lui dit :

“ C'est toi qui es le seigneur de *Bagoa* ?

André lui répond avec calme :

“ — Tu ne me reconnais donc pas ?... Tu m'as vu cependant bien des fois, et en *particulier*, quand je suis venu, avec mes gens, te remercier, lors de ma promotion au grade de *Mgoa*.

Le ministre reprend :

“ — Tu as instruit mes enfants de la religion.

“ — Oui répondit André, je les ai instruits.

Le ministre ajoute :

• “ Mkasa (Joseph victime de la première persécution) t'a donné, avant de mourir, un fusil pour tuer le roi.

“ — Si j'avais eu de mauvais desseins, répond André, ce fusil m'était-il nécessaire pour les accomplir ? Les nombreux fusils, que je tiens de Mouanga lui-même, ne sont-ils pas aussi bons que celui que j'ai reçu de Mkasa ? Toi-même, tu as reçu beaucoup de fusils de Mtéça ; te les a-t-il donnés pour tuer son successeur ?

“ — Qu'on l'emmène et qu'on le tue, ” conclut Katikiro.

Et s'adressant à Mkadjonga :

“ Tue-le à l'instant, lui dit-il, je ne mangerai pas, que tu ne m'aies apporté sa main coupée, comme preuve de sa mort. ”

Généralement, les bourreaux gardent les condamnés plusieurs jours et les soumettent à d'horribles tortures, leur

promettant de les adoucir, s'ils leurs donnent esclaves, bœufs, chèvres, cauris, etc., etc. Ce n'est que lorsqu'ils n'espèrent plus rien obtenir de ces malheureux ou de leurs amis, qu'ils leur donnent le coup de grâce. Les condamnés sont ainsi une bonne fortune pour les bourreaux : aussi remercient-ils chaleureusement le roi, toutes les fois qu'il leur en livre quelqu'un, surtout s'il est riche. Mkadjonga, qui tremble devant le Ministre, comme probablement le ministre tremblera quelque jour devant lui, se garda bien de réserver André, quoiqu'il eût pu se promettre d'en obtenir beaucoup de choses, car il était riche et avait de nombreux amis.

André, de son côté, craignant que Mkadjonga, qui lui témoignait quelque compassion, ne retardât l'heureux moment de son triomphe, lui dit :

“ — Hâte-toi d'accomplir les ordres que tu viens de recevoir. Quand le maître te dit qu'il a faim, et t'ordonne de lui tuer une chèvre grasse, tu te presses, afin de pouvoir lui servir à manger au plus tôt. Tue-moi donc vite, pour t'épargner les reproches du ministre. Tu lui porteras ma main, puisqu'il ne peut manger avant de l'avoir vue. ”

Les bourreaux conduisirent André dans une cour, à quelques pas de la hutte de Katikiro, et lui tranchèrent la tête, puis lui coupèrent la main qu'ils allèrent, en toute hâte, présenter au ministre. Nous n'avons pu encore savoir où avait été jeté son corps.

C'est en ce moment que nous débarquions dans l'Ouganda. En apprenant notre arrivée par le P. Lourdel, instruit lui-même par un de nos marins de l'Ouganda, Mouanga et Katikiro crurent prudent de nous empêcher de communiquer avec nos confrères : cinq blancs dans une maison, c'est presque une armée, capable de conquérir le Bouganda tout entier. Dans leur sagesse donc, ils décidèrent de nous assigner pour demeure quelques misérables huttes, situées à deux heures de marche de Sainte-Marie de Roubaga, où nous serions gardés comme des prisonniers.

Heureusement, le P. Lourdel, prévenu secrètement par des chrétiens de la cour, vint au devant de nous, et nous fit connaître la triste situation qu'on voulait nous faire. Il fut décidé que le P. Denoit et moi, prendrions à l'instant le che-

min de Sainte-Marie, le P. Lourdel restant pour garder et faire transporter nos bagages. Une pluie battante, que nous eûmes à essuyer durant toute la route, éloigna de nous les indiscrets. De temps en temps cependant, quelques néophytes, avertis de notre passage, sortaient des retraites où ils se tenaient cachés, pour venir nous saluer affectueusement. Ce n'est pas sans une vive émotion que je bénis ces chers enfants qui, depuis leur conversion, nous ont donné tant de preuves de la plus filiale affection et de l'attachement le plus inviolable à la foi que nous leur avons prêchée et qui, demain peut-être, la scelleront de leur sang.

Nous arrivons à Sainte-Marie de Roubaga, après trois heures d'une marche des plus fatigantes, sous la pluie et sur un terrain boueux et glissant ; mais nous sommes heureux d'avoir déjoué les projets de Kabaka (Mouanga) et de Kati-kiro qui nous croient sur les bords du Nyanza, tandis que nous sommes près de nos chers confrères.

Le lendemain, l'infatigable P. Lourdel se rendit chez Sa Majesté, pour lui annoncer notre arrivée à la Mission. Mouanga parut étonné, mais accepta le fait accompli.

Quelques jours après, nous allâmes, les PP. Lourdel, Denoit et moi, lui rendre visite, et lui payer, sous forme de cadeau, le prix de notre voyage sur le lac. J'avoue que j'eus besoin de prendre mon cœur à deux mains pour faire cette visite et ce cadeau ; mais m'en abstenir était ruiner complètement la mission. Mouanga, en me voyant, parut un peu embarrassé, mais il retrouva bientôt son aplomb. Pauvre roi ! qu'il est différent du jeune prince, qui vint, avec émotion, me voir quand je m'éloignai du Bouganda, il y a trois ans ! Il était naïf, affable, plein de confiance en nous. Maintenant sa figure est contractée, son regard indécis, son sourire faux, grimaçant, ses discours manquent de suite. Autrefois, sans pratiquer encore la religion, il l'estimait, il était heureux de voir ses esclaves l'embrasser ; aujourd'hui, il la regarde comme une ennemie et la persécute. Tant qu'il s'inspira de ses maximes et qu'il eut pour conseillers, des chrétiens pieux et éclairés, son gouvernement fut sage ; mais depuis qu'il n'écoute plus que ses passions et les insinuations perfides des sorciers et des païens hypocrites et ambiteux, il ressemble à un pilote sans boussole, et toutes les

décisions qu'il prend sont contraires à ses propos intérêts. Puisse-t-il enfin ouvrir les yeux !

Sans lui adresser des reproches amers, qui n'auraient fait que l'irriter et aggraver la situation, nous lui fîmes remarquer que la ligne de conduite qu'il venait d'embrasser lui enlevait ses meilleurs sujets, et qu'elle éloignerait les étrangers de son royaume. Nous ajoutâmes que, dans de telles conditions, nous ne pouvions rester en grand nombre et je le priai, conformément aux instructions que j'avais reçues de nos supérieurs, de me donner des barques pour reprendre le chemin du Sud. Cette demande parut l'étonner beaucoup ; il déclara qu'il ne pouvait consentir à me laisser partir si vite ; mais il se garda bien de nous faire espérer la fin de la persécution. Nous insistâmes avec force, allant jusqu'à la menace, faisant valoir tous les sentiments, tous les motifs. Peine inutile. Il finit par me *permettre* de partir, et chargea Adolphe Nantinda, présent à l'audience, d'aller réunir les pirogues.

Connaissant la lenteur avec laquelle se font ici les choses, j'étais sûr d'avoir plus que le temps nécessaire pour faire la visite de la station, et confirmer les néophytes qui pourraient parvenir jusqu'à nous, car, tant que durera la persécution, il ne nous sera pas permis de parcourir les villages ; nos néophytes eux-mêmes ne pourront guère venir à la mission, en plein jour, et, comme dans la primitive Église, nous devons les réuier à la faveur des ténèbres...

\*.\*.\*

Durant le mois que je suis demeuré à Sainte-Marie-de-Bou-baga, il ne s'est pas passé de nuit où je n'aie reçu la visite de plusieurs d'entre eux, et j'ai pu donner la confirmation à quatre-vingt-dix-sept des mieux préparés. Il m'est arrivé de me lever quatre et cinq fois dans la même nuit, pour recevoir quelqu'un de ces chers visiteurs. Je ne saurais dire combien j'ai été touché, en voyant les merveilleux effets que la grâce a produits dans ces âmes, hier encore plongées dans es erreurs du paganisme.

Nos chrétiens s'attendent, d'un moment à l'autre, à être

livrés aux bourreaux ; mais ils ne s'en inquiètent pas, et envisagent les supplices et la mort avec ce courage calme que peuvent seules donner la grâce de Notre-Seigneur et une foi inébranlable :

“ — Les bourreaux, nous disaient-ils souvent, peuvent bien tuer le corps, mais ils ne sauraient tuer l'âme ; ils nous feront souffrir, il est vrai, mais à ces souffrances d'un moment, succèdera un bonheur sans fin. ”

Plusieurs nous ont demandé, si se cacher n'était pas une sorte d'apostasie, et s'il ne serait pas mieux d'aller se déclarer chrétiens devant les persécuteurs. Les saintes dispositions de ces âmes généreuses nous consolait et nous faisaient trouver courtes, les heures que nous passions à les instruire et à les exhorter. Cependant la nature finissait par réclamer impérieusement ses droits, et, pressés par le sommeil, nous essayions de prendre congé de nos visiteurs.

“ — Restez encore, nous disait alors l'un d'eux, demain je dois être conduit chez le roi, et probablement de là à la mort...Je ne vous verrai plus en ce monde. ”

“ — Ce n'est qu'avec peine, disait un autre, et en faisant un cadeau à mon geôlier, que j'ai été délivré des entraves qui serraient mes pieds, et autorisé à aller dire adieu à mes amis ; c'est donc pour la dernière fois que je m'entretiens avec vous. ”

Impossible d'être insensible à de telles prières. Nous prolongions donc nos entretiens qui avaient le plus souvent pour objet, la vanité des plaisirs de ce monde, la brièveté de la vie la plus longue, les joies du ciel et le bonheur de le gagner d'un seul coup en mourant pour Dieu.

Quelques fois nous nous faisons raconter les supplices des néophytes qui avaient consommé leur sacrifice, ou les souffrances de ceux qui étaient encore dans les fers. Nos conversations, loin d'être tristes, étaient animées d'une douce gaieté, et la vue du visage épanoui de ces confesseurs de la foi, les aimables saillies dont ils égayèrent leurs récits, nous faisaient oublier, un instant, la rude épreuve que traversait notre Église naissante.

Ceux dont la vie était plus en péril attendaient jusqu'après minuit, afin de pouvoir communier ; et, fortifiés par le pain

descendu du ciel, ils s'en allaient courageusement affronter les combats du lendemain.

En plein jour, nous ne recevions que quelques rares visiteurs, que nous cachions dans les compartiments les plus retirés de notre case, la prudence nous faisant une loi d'ordonner à nos néophytes de se tenir cachés dans leurs campagnes, tant que durerait l'orage.

Mathieu Kisoulé, grand armurier du roi, pouvait cependant venir chez nous sans trop s'exposer. Seul ouvrier habile dans son art, il est nécessaire à Mouanga. Les espions de Sa Majesté le savent, et ne songent pas à mettre la main sur lui. Aussi il va et vient librement, et ne laisse passer aucun dimanche, sans aller prier dans la chapelle de la Mission. Le roi n'ignore pas son attachement à notre sainte religion, et, pour l'intimider, il lui dit souvent : " Je sais que tu pries ; je te ferai tuer, ou, pour le moins, je te ferai couper les oreilles. " Un jour qu'il avait reçu une menace de ce genre, il nous dit en riant :

*" Vois ces oreilles, elles ne sont plus à moi, Kabaka va m'en débarrasser un de ces jours. "*

Kisoulé possède plusieurs propriétés. Son art lui procure quantité de cotonnades, de cauris, nombre de bœufs et de chèvres. Il profite de son aisance pour exercer la charité, surtout à l'égard des chrétiens. Les catéchumènes qui demeurent trop loin de la Mission, logent chez lui, pour pouvoir plus facilement suivre nos catéchismes. Il reçoit tous les chrétiens malades, et les soigne comme ses enfants. Ceux de nos néophytes qui sont repoussés par leurs parents encore païens, trouvent chez lui un asile assuré. Il lui est arrivé d'avoir ainsi à sa charge, plus de cent personnes. Sa grande charité ne s'arrête pas là : il fournit des vivres aux chrétiens qui sont dans les fers ; arrache celui-ci aux tortures, en faisant un cadeau aux bourreaux ; rachète la femme de celui-là, etc., etc.

Voyant tous les jours beaucoup de monde, il est au courant de ce qui se dit et se fait, et nous donne, dans ces jours mauvais, les plus utiles renseignements. C'est par lui que nous avons connu les souffrances de plusieurs des victimes de la persécution.

Le nombre de ces victimes, au dire des Baganda, dépasse cent. Cependant nous n'avons pu, jusqu'ici, connaître d'une manière positive qu'une quarantaine de noms, qui sont comme le commencement de notre martyrologe.

\*.\*.\*

Voici, pour terminer cette lettre déjà bien longue, quelques-uns des détails que nous avons appris, sur les derniers moments de plusieurs de ces confesseurs de la foi :

*Charles Louanga*, chef des pages chrétiens, dont il a été parlé plus haut, fut séparé de ses compagnons. Peut-être espérait-on les faire ainsi plus facilement renoncer à la foi.

Le bourreau *Senkolé*, pour faire preuve de zèle, pria le roi de lui livrer Charles, promettant de le torturer comme il le méritait. Il le brûla donc lentement, en commençant par les pieds.

En attisant le feu, il lui disait :

“ — Allons ! que Dieu vienne et te retire du brasier ! ”

Le martyr (quand nous nous servons de ce mot ou de mots analogues, nous les entendons dans leur sens le plus large, ne voulant nullement prévenir le jugement du Saint-Siège), le martyr lui répondit avec calme :

“ — Pauvre insensé ! Tu ne sais pas ce que tu dis. En ce moment, c'est comme de l'eau que tu verses sur mon corps : mais, pour toi, le Dieu que tu insultes te plongera, un jour, dans le véritable feu. ”

Après quoi, se recueillant en lui-même, il supporta son long supplice sans proférer aucune plainte.

Les trois plus jeunes des pages : *Siméon Sébouta*, *Denys Kamiouka* et *Ouélabá*, simple catéchumène, excitèrent la compassion du chef des bourreaux. Le vieux *Mkadjonga* qui, dans sa longue carrière d'exécuteur des hautes œuvres, n'avait jamais à exercer ses cruautés sur des enfants d'un âge si tendre, résolut de les sauver. Il leur dit donc :

“ — Déclarez simplement que vous ne prierez plus et *Kabaka* vous accordera votre grâce. ”

Les enfants répondirent :

“ — Nous ne cesserons de prier tant que nous vivrons. ”

Mkadjonga n'insista pas, espérant que la vue du supplice de leurs camarades obtiendrait ce que ses paroles ne pouvaient obtenir. On les conduisit donc avec les autres, sur la colline de Mamougongo, qui s'élève en face de Sainte-Marie de Roubaga. Ils étaient ce jour-là au nombre de trente-quatre.

Une grande quantité de roseaux avait été réunie au sommet de la colline. Les bourreaux en firent de gros fagots, dans chacun desquels ils renfermèrent et lièrent une des victimes.

Il n'en faisaient pas pour Siméon Sébouta. Se croyant mis au rebut, il s'écria :

“ — Où est donc mon fagot à moi ? Tous en ont un ; moi aussi, je veux le mien. ”

On fit semblant de se rendre à ses réclamations et on le lia comme les autres ; mais on le mit à part, ainsi que Denys et Ouélaba.

Les fagots terminés, on les plaça horizontalement, les uns à côté des autres, les pieds des victimes tournés dans le même sens. Parmi ces victimes se trouvait le fils même de Mkadjonga, le catéchumène Mbaga. Le malheureux père avait essayé de tous les moyens de lui arracher un mot qui ressemblât à une apostasie, mais en vain. En vain aussi, avait-il espéré que la vue des préparatifs du supplice changerait ses dispositions : l'enfant s'était laissé lier dans le fagot, sans mot dire. Au dernier moment, le père tente un suprême effort :

“ — Mon fils, lui dit-il, consens simplement à ce que je te cache chez moi ; personne n'y passe, et on ne pourra t'y découvrir. ”

“ — Père, répond l'enfant, je ne veux pas être caché. Tu n'es que l'esclave du roi. Il t'a ordonné de me tuer. Si tu ne me tues, tu t'attireras des désagréments ; je veux te les épargner. Je connais la cause de ma mort. C'est la religion. Père, tue-moi ! ”

Alors Mkadjonga, pour épargner à son fils les horreurs du supplice du feu, ordonna à un de ses hommes de le délier et de lui asséner un fort coup de bâton à la nuque : C'est ainsi qu'on exécute les amis. Il tomba mort, et le corps fut

enfermé dans les roseaux et remis en place. Après cette première exécution, le feu fut mis aux fagots, du côté des pieds des victimes, afin de les faire souffrir le plus longtemps possible, et dans l'espoir que plusieurs renonceraient à la religion, aux premières atteintes de la flamme. Vain espoir ! Les martyrs ouvrent la bouche, c'est vrai, mais c'est pour réciter ensemble les prières que nous leur avons apprises !!!

Pendant les bourreaux leur crient : " Sachez que ce n'est point nous qui vous tuons : c'est Nendé qui vous tue ! c'est Mkasa qui vous tue ! c'est Kibouka : ce sont nos *loubari* (dieux) qui vous tuent, eux que vous appelez avec mépris *masitani* (démons.) "

Plusieurs voix, sortant du milieu des flammes, répondent :

" — Si se sont les démons qui nous tuent, vous êtes donc leurs ministres ! "

Une demi-heure après, les roseaux étaient consumés, et l'on n'apercevait plus qu'une rangée de cadavres, à moitié brûlés et couverts de cendres.

Le petit Siméon et ses deux compagnons contemplaient ces restes fumants, et attendaient avec impatience que leur tour arrivât :

" — Ne vous tourmentez pas, leur disaient les bourreaux, nous vous réservons pour terminer la fête, si toutefois vous persistez dans votre entêtement ; car nous vous épargnerons, si vous renoncez à la religion. "

Les jeunes pages se montrèrent inébranlables. Le vieux Mkadjonga, qui, pour la première fois de sa vie, voyait des enfants mépriser la mort, n'en pouvait croire ses yeux. Il décida de les délier et de les faire reconduire en prison. Désolés de voir s'évanouir leurs plus douces espérances, les glorieux enfants dirent aux bourreaux :

" — Pourquoi ne pas nous tuer ? Nous sommes chrétiens, aussi bien que ceux que vous venez de brûler ; nous n'avons pas renoncé à notre religion ; nous n'y renoncerons jamais ! Inutile de nous remettre à plus tard. "

Mkadjonga fut sourd à leurs plaintes. Peut-être Dieu, ne voulant pas que les détails de la fin héroïque des trente et un pages de Mouanga restassent ignorés, inspira-t-il au vieux

bourreau d'épargner ces trois enfants, témoins de leur glorieux martyre. Ils furent donc ramenés en prison.

Quelques jours après, Mkadjonga dit au roi qu'il les avait réservés, espérant que, n'étant plus influencés par leurs mauvais camarades, ils se *repentiraient*. Mouanga le blâma, sans cependant ordonner de les tuer. Ils ont donc survécu seuls de cette courageuse troupe de martyrs.

\* \* \*

Un de nos chrétiens, digne, lui aussi, de cimenter de son sang, les fondements de l'Eglise naissante du Bouganda, était depuis longtemps signalé à la rage des ennemis de Dieu. C'était Mathias Mouroumba, baptisé le 8 mai 1882. Il s'était toujours montré austère observateur de la religion, ne comprenant pas que, le bon chemin une fois connu, on pût s'en écarter. Depuis son baptême, il vivait paisiblement avec sa femme chrétienne et ses enfants, auxquels ils enseignait lui-même le catéchisme et les prières, exerçant les fonctions de juge de paix, dans un des principaux districts du pays. Il fut arrêté dès les premiers jours de la persécution. On le conduisit devant le ministre, qui, jetant sur lui un regard de mépris, demanda :

“ — C'est là Mouroumba ? C'est lui qui, à son âge, a em brassé la religion ?... ”

“ — Oui, c'est moi, répond Mathias. ”

“ — Pourquoi pries-tu ? reprend le ministre. ”

“ — Parce que je veux prier, répond Mathias. ”

“ — Tu as chassé toutes tes femmes, c'est donc toi-même, demande Katikiro, d'un ton moqueur, qui prépares ta nourriture ! ”

“ — Est-ce à cause de ma maigreur, demande à son tour Mathias, ou à cause de ma religion, qu'on m'a conduit à ton tribunal ? ”

S'adressant aux bourreaux, le ministre dit :

“ — Emmenez-le et tuez-le ! ”

“ — C'est ce que je désire, répond Mathias. ”

“ — Bourreaux, dit Katikiro, qui se sentait humilié par tant de fermeté, vous lui couperez les pieds et les mains, et

lui enlèverez des lanières de chair sur le dos ; vous les ferez griller sous ses yeux. ”

Et souriant méchamment, il ajouta :

“ — Dieu le délivrera. ”

Mathias, blessé au vif par l'outrage qu'on fait à Dieu, en lui portant un défi, répliqua avec une noble fierté :

“ — Oui, Dieu me délivrera ; mais vous ne verrez pas comment il le fera ; car il prendra avec lui mon être raisonnable, et ne laissera entre vos mains que l'enveloppe mortelle. ”

Mkadjonga se mit en devoir d'exécuter consciencieusement l'ordre barbare de Katikiro. Pour ne pas être troublé par les spectateurs, il conduisit l'intrépide chrétien sur la colline sauvage de Savaridja.

On dit que Mathias, les mains liées et la corde au cou, suivait les bourreaux d'un pas alerte et le visage rayonnant de joie. Son ami, Luc Banaba-Kintou, baptisé le même jour que lui, fervent chrétien comme lui, était conduit avec lui au supplice. En route, les bourreaux rencontrèrent un homme qu'ils soupçonnèrent, je ne sais pourquoi, d'être chrétien, et, sans autre forme de procès, le garrottèrent pour le tuer, en même temps que Mathias et Luc.

Mathias intercéda pour lui :

“ — Je connais ceux qui prient, dit-il, celui-là ne prie pas ; laissez-le s'en aller. ”

Les bourreaux le relâchèrent.

Arrivés au lieu du supplice, Mkadjonga, aidé de ses hommes, coupa avec sa hache les pieds et les mains de Mathias, qu'il fit griller à ses yeux. L'ayant ensuite couché la face contre terre, ils lui enlevèrent des lambeaux de chair, qu'ils grillèrent de même. Ces horribles tourments n'arrachèrent aucune plainte à l'héroïque chrétien. Les bourreaux usèrent de tout leur art pour empêcher l'écoulement du sang et ménager ainsi au martyr une longue et cruelle agonie. Ils n'y réussirent que trop ; car on nous a raconté que, trois jours après, des esclaves qui allaient couper des roseaux, étant passés par là, entendirent une voix qui les appelait. Ils s'approchèrent. Le mourant les pria de lui donner un peu d'eau, mais, épouvantés à la vue de ce malheureux, horriblement

mutilé, ils prirent la fuite et le laissèrent consommer son sacrifice, privé, comme le Divin Maître, du moindre soulagement au milieu des plus atroces souffrances.

Les hyènes et les oiseaux de proie, si nombreux dans le Bouganda, auraient, dit-on, respecté son corps qui se serait desséché au soleil. Nous n'avons pu encore nous assurer du fait par nous-mêmes, dans la crainte de compromettre les néophytes qui nous aurait conduits.

Pour Luc, il eut simplement la tête tranchée.

Tandis que les bourreaux exécutaient Mathias, une bande de pillards se dirigeaient vers ses bananeraies, pour s'emparer de sa femme, de ses enfants, du peu qu'il possédait, et des chrétiens qui demeuraient chez lui. Parmi ces chrétiens se trouvait un jeune homme, baptisé depuis quelques mois seulement, nommé Noé Mouaggali. Il se faisait remarquer par la douceur de son caractère, non moins que par sa piété. Son chef, Mkouenda, l'estimait beaucoup à cause de son adresse dans les ouvrages de poterie. Cependant, craignant de s'attirer la colère du roi, il le livra aux pillards qui le percèrent de leurs lances.

Et sa sœur, qui était occupée dans la bananeraie, voyant arriver des gens armés, alla se cacher, et ne sortit de sa retraite que lorsqu'ils furent partis, après avoir tout saccagé. Elle apprit alors que son frère venait d'être tué à cause de sa religion. Aussitôt, elle court après les assassins, et les ayant rejoints, leur dit :

“—Vous avez tué mon frère parce qu'il priait. Je prie comme lui ; tuez-moi donc aussi.”

Un tel courage, dans une jeune fille, jeta dans la stupéfaction la bande des pillards. Leur chef Mbougano surtout en fut ravi d'admiration, et il résolut de la conserver pour en faire son épouse. Mais elle lui déclara qu'elle n'y consentirait jamais. Mbougano, soit par bonté naturelle, soit par superstition, n'insista pas. Il résolut même de sauver la vertu de l'héroïne, et au lieu de la livrer au roi, qui l'aurait vendue, il la cacha et vint nous demander si nous pourrions lui donner asile. Il ajouta que c'était à contre-cœur qu'il avait exécuté les ordres de Kabaka et pillé le village de Mouroumba, et qu'il serait heureux de nous remettre ses enfants

avec les chrétiens qu'il avait pris. Nous acceptâmes ses propositions ; et, en ce moment, la sœur de Noé est dans une des familles de notre petit village chrétien bâti près de la Mission, remerciant Dieu de l'avoir placée dans un milieu si favorable à la pratique de la Religion. C'est ainsi que la bonté paternelle de la Providence veille sur les orphelins du généreux martyr.

Le mépris que les chrétiens ont montré pour la mort, et leur calme au milieu des tortures, ont singulièrement étonné le roi, les bourreaux et tous les païens. Ils ont dit que nous jetions un sort sur ceux qui venaient se faire instruire, sort dont ils ne pouvaient plus se débarrasser, et qui leur faisait mépriser tous les agréments de la vie et trouver douces les horreurs de la mort.

Pour délivrer sa fille de ce malheureux sort, un seigneur du pays a eu recours à un expédient aussi cruel que stupide. Il avait épuisé caresses et menaces pour la faire renoncer à la religion. Voyant que tout était inutile, il s'arma d'un coutelas et fit à la tête et sur le corps de la jeune chrétienne de profondes entailles, disant :

“—Il faudra bien que par ces ouvertures, sortent la mauvaise doctrine qu'on t'a inculquée et le sort qu'on t'a jeté.”

Il est sorti beaucoup de sang, mais la doctrine et le sort restèrent.

Tels sont les détails que je puis vous donner aujourd'hui. Je les compléterai plus tard, à mesure qu'ils me seront connus.

J'ai pu m'éloigner, sain et sauf, de ces tristes lieux, pour aller visiter les autres parties de ma vaste mission, laissant là trois de nos missionnaires et, à leur tête, l'intrépide Père Lourdel.

Nos pauvres chrétiens du Bouganda qui survivent sont ruinés, ayant été pillés et obligés de fuir, de se cacher. Comment pourrions-nous les nourrir, réparer tant de désastres ? Nous faisons de loin appel à votre charité.

## ATHABASKA-MACKENZIE

Mgr Clut, Oblat de Marie Immaculée, Evêque d'Arindèle écrit de l'Hôtel-Dieu de Montréal aux *Missions Catholiques*, le 23 Février 1887 :

“ Le 16 courant j'ai eu le plaisir d'avoir des nouvelles du vicariat d'Attabaska-Mackenzie. Ce sont les premières que j'ai reçues de nos chères missions, depuis qu'une maladie sérieuse m'a obligé de m'en éloigner, c'est-à-dire depuis le 15 juin 1886.

“ Des gelées trop précoces ont causé, paraît-il, de grands dommages aux pauvres petites récoltes des missionnaires. En effet, je me souviens que, le 5 août, au Portage-la-Loche, limite Sud du vicariat, il y avait une forte gelée blanche. Qu'on juge par là du beau climat du Mackenzie.

“ Le manque des récoltes, occasionné par ces gelées, sera une rude épreuve, et nos chers missionnaires et nos bonnes Sœurs de charité ont peut-être plus de privations que de coutume à endurer. Que le bon Dieu ait pitié de ces âmes généreuses !

“ Parmi les lettres que je viens de recevoir il s'en trouve une, écrite en caractères syllabiques et en langue montagnaise. Elle est d'un métis montagnais, élevé dans les bois, mais devenu interprète au Fort Résolution (grand lac des Esclaves). Cette lettre, remplie de bons sentiments, comme vous pourrez en juger, m'a fait d'autant plus plaisir, qu'en général nos montagnais sont égoïstes et peu reconnaissants.

“ Je viens d'en faire la traduction fidèle et j'espère que vos lecteurs la parcourront avec plaisir. Cette lettre du métis Michel Mandeville est une preuve évidente que les missionnaires du Mackenzie ne travaillent pas en vain parmi les tribus indiennes de ces contrées glaciales : ”

*Lettre d'un métis montagnais à Mgr I. Clut, auxiliaire du Mackenzie.*

“ A mon vieux Père, le grand-Priant (l'Evêque) Isidore Clut.

Ile Original, le 10 décembre 1886.

MON PERE,

“ Je vais t'écrire un peu. Depuis que tu es reparti en barque, bien souvent j'ai pensé à toi et j'ai prié pour toi ; toi aussi, je suppose que tu pries pour moi. Nous reverrons-nous peut-être sur cette terre, ou ne nous reverrons-nous pas ? Nous n'en savons rien ; Dieu seul le sait. Lorsque

tu demeurais dans ce pays-ci, tu sais que je t'aimais, si je ne te revois plus sur cette terre, ce ne sera pas ta faute ; car nous savons que tu nous aimes assez pour revenir, si ta santé te le permet. Eh bien, si nous ne nous revoyons pas sur cette terre, j'espère que Dieu voudra nous prendre en pitié et faire que nous nous revoyions dans l'autre terre (le ciel) ; alors comme, sur cette terre, nous nous donnions des preuves d'affection, dans l'autre terre, nous sentirons bien mieux l'affection mutuelle de nos cœurs.

“ J'ai encore quelque chose à te dire : cette automne deux de mes parents sont morts : c'est d'abord celui qui s'appelait Paul et qui était le frère cadet de mon beau-frère Amodi, tu t'en souviens ? Ensuite c'est ma belle-sœur que tu as vue malade, t'en souviens-tu ? Elle aussi est morte.

“ Quant à moi, à ma femme et à mes enfants, nous sommes encore en bonne santé. Je n'ai pas eu de nouvelles, en été, de mes enfants, qui demeurent là où l'eau fait des *plis* (c'est-à-dire à l'école du *Rapide*, mission Providence). Depuis longtemps que tu m'as écrit de là toi-même, je n'en ai plus eu de nouvelles.

“ Encore une nouvelle à te dire : Au fort d'ici (Fort Résolution, grand Lac des Esclaves), ce par quoi l'on vit (les vivres) est en petite quantité ; parce qu'en automne, je n'ai pu mettre beaucoup de poissons à la *pente*, et que, de plus, il n'y a pas de caribous.

“ Je n'ai plus de nouvelles à te raconter. Je t'écris pour ne pas t'oublier, et pour que tu ne m'oublies pas. Mon Père, si par hasard tu reparais encore dans ces pays-ci, tu feras une multitude d'heureux. Quant à moi, vivant encore, si je te revois, ce sera de bon cœur que je te reverrai.

“ C'est assez, je te touche la main (je te fais mes compliments). Ma femme aussi me prie de te dire qu'elle te touche la main. Prie pour moi ; je prie pour toi. Si le bon Dieu me prend en pitié, qu'il se serve de mes prières ! qu'il les exauce et te guérisse !

“ Ce sont là les paroles de Michel Mandeville, ton enfant qui t'aime, tu t'en souviens, n'est-ce pas ? ”

---

l'Œuvre peut faire célébrer aux fêtes du 3 mai et du 3 décembre ;

8<sup>o</sup> Indulgence de cent jours chaque fois qu'un Associé récite le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation à saint François-Xavier ; qu'il accomplit en faveur des Missions une œuvre quelconque de piété ou de charité. Toutes ces Indulgences sont aussi applicables aux âmes du Purgatoire. Ceux qu'une cause légitime empêche de visiter l'église désignée, peuvent suppléer à cette visite par d'autres œuvres ou prières indiquées par leurs confesseurs. Les maisons religieuses, collèges, etc., peuvent gagner les mêmes Indulgences en visitant leur propre église ou oratoire public, s'il n'y en a pas, la chapelle privée de leur maison, pourvu que les autres conditions soient remplies ;

9<sup>o</sup> Faveur des autels privilégiés pour toute messe qu'un Associé dit ou fait dire, n'importe sur quel autel, pour un Associé défunt ;

10<sup>o</sup> Même privilège personnel cinq fois par semaine, aux prêtres qui ont réuni les aumônes de mille Associés ;

11<sup>o</sup> Pouvoir d'appliquer aux chapelets les Indulgences *Brigittaines*, et aux croix et médailles les Indulgences apostoliques, accordé aux prêtres qui ont réuni les aumônes de cent associés, ou bien qui font partie d'un Conseil ou Comité chargé de veiller aux intérêts de l'œuvre.

**Pour les Diocèses de Montréal, Trois-Rivières, St. Hyacinthe et St. Germain de Rimouski.**

1<sup>o</sup> Une Indulgence plénière, le jour de l'Invention de la sainte Croix, le 3 mai, ce jour étant l'anniversaire de l'institution de l'Association ;

2<sup>o</sup> Une seconde Indulgence plénière, le jour de la fête de saint François-Xavier, patron de l'Association, 3 décembre ;

3<sup>o</sup> Une troisième Indulgence plénière, une fois chaque mois. Le jour de cette indulgence est au choix de chaque associé.

Pour gagner ces indulgences, il faut réciter régulièrement les prières dont nous venons de parler, se confesser, communier, visiter dévotement l'église ou l'oratoire de l'œuvre, si elle en a, sinon sa propre église paroissiale et y prier à l'intention du Souverain Pontife.

On peut en outre gagner une *indulgence de 100 jours* chaque fois qu'étant au moins contrit de cœur on récite les prières de l'Association, ou que l'on fait soit l'aumône prescrite, soit toute autre aumône en faveur des missions, ou que l'on fait quelque autre œuvre de piété ou de charité. Toutes ces indulgences, plénières et partielles, sont applicables aux âmes du Purgatoire.